FORMATIONS 2027

BANQUE

ASSURANCE

ASSET MANAGEMENT

FINANCE D'ENTREPRISE

FINTECH

SOFT SKILLS



COACHING/INTER/INTRA
PRÉSENTIEL/DISTANCIEL
FRANÇAIS/ANGLAIS

SESSIONS GARANTIES
DÈS DEUX PARTICIPANTS

afges
Formation Banque
Finance Assurance



Édito

L'EXCELLENCE EN FORMATION BANCAIRE ET ASSURANCE DANS UN MONDE EN MUTATION

Dans un monde en mutation rapide, l'excellence en formation bancaire et assurance devient un atout pour naviguer entre incertitudes réglementaires et transformations digitales.

Ce catalogue 2027, au-delà des formations classiques liées à nos domaines de compétence, porte une ambition stratégique : celle d'accompagner le monde de la banque et de l'assurance, traditionnel ou résolument innovant des fintechs et des néobanques, vers une performance durable et responsable.

Les innovations majeures — monnaies numériques et finance décentralisée — y sont intégrées comme des leviers opérationnels, au service d'un développement assumé et compris par les différentes parties prenantes de l'écosystème financier.

Plus de 100 formateurs experts et praticiens chevronnés transmettent des contenus actualisés et ancrés dans le quotidien, afin que chaque parcours réponde aux défis réels des équipes.

Notre agilité est notre force : les contenus et les parcours évoluent au rythme des exigences réglementaires et des besoins métiers, sans rompre la cohérence pédagogique.

Implantés en Europe et en Afrique, nous accompagnons déjà plus de 400 institutions financières, de Paris à Lagos, de Bruxelles à Dakar, en tissant un réseau de formations flexibles et fiables.

Notre proposition pédagogique s'élabore de plus en plus en lien avec les nouvelles techniques en matière de formation, tout en gardant une prédominance pour les formations en présentiel, les échanges humains restant à ce jour un élément-clé dans l'acquisition de connaissance et surtout de savoir-faire.

Notre promesse est simple : transformer les défis d'aujourd'hui en opportunités durables, en plaçant la finance au service d'une responsabilité accrue et d'une performance mesurable.

Pour les organisations qui privilégient l'apprentissage comme levier de compétitivité, ce catalogue offre un itinéraire personnalisé, des parcours sur mesure et des expériences d'apprentissage immersives.

Ensemble, construisons l'excellence financière de demain et avançons vers une finance plus responsable et performante.



Béatrice BON-MICHEL
Présidente de l'Afges

Nos domaines d'interventions

L'AFGES accompagne les professionnels de la banque, de l'assurance et de la finance dans l'évolution de leurs métiers. Nos formations couvrent six grands domaines, des expertises techniques et réglementaires aux compétences relationnelles. Leurs contenus évoluent avec les pratiques du secteur et les besoins du terrain.



BANQUE

- Comptabilité, fiscalité et ALM.
- Gouvernance.
- Conformité.
- Risk management et réglementation bâloise.
- ESG et finance durable.
- Stratégies, performance et risques opérationnels.
- Techniques d'audit et de contrôle interne bancaires.
- La banque et son environnement.
- Marchés, produits, services financiers.
- Nouvelles technologies, enjeu de données, risque cyber et résilience numérique.
- Traitement des opérations et post-marché.

ASSURANCE

- Comptabilité.
- Risk Management, réglementation Solvency.
- Gouvernance, compétences du conseil.
- Actuariat.
- Marchés, produits et acteurs de l'assurance.
- Conformité.

ASSET MANAGEMENT

- Comptabilité.
- Gestion d'actifs.
- Connaissances transversales et panoramiques du dispositif prudentiel (IFR/IFD).
- Techniques d'audit et de contrôle interne.

FINANCE D'ENTREPRISE

- Comptabilité.
- Analyse financière.

FINTECH

- Comptabilité.
- Conformité.
- Gouvernance.
- Risques opérationnels.

SOFT SKILLS

- Leadership.
- Communication.

Nos responsables de pôles

Six responsables de pôle, également associés au sein de l'AFGES, coordonnent nos différents domaines d'intervention. Chacun mobilise son expertise pour garantir la pertinence des programmes et leur adaptation aux évolutions des métiers.



BÉATRICE BON MICHEL

Pôle gouvernance, risques, audit et technologies



GAËL LÉGER

Pôle Assurance



EVELYNE NGNOTUÉ

Pôle prudentiel, ESG et finance durable



JULIE VINCENT

Pôle Finance d'entreprise et marchés financiers



ALAIN GHNASSIA

Pôle comptabilité, fiscalité et ALM



MAXENCE DUHAYON

Pôle soft skills

Quelles formations pour quels métiers ?

Un expert IFRS ne cherche pas la même chose qu'un Risk Manager, un chargé d'affaires ou un administrateur. Plutôt que de parcourir l'ensemble du catalogue, partez de votre métier : nous avons retenu dix profils et sélectionné pour chacun cinq formations particulièrement adaptées à ses missions et à ses responsabilités.



Comptable bancaire/Expert IFRS

Maîtriser les comptes et leurs évolutions réglementaires

Entre spécificités de la comptabilité bancaire, normes IFRS et consolidation, les équipes comptables doivent conjuguer maîtrise technique et veille réglementaire. IFRS 9 reste notamment au cœur des problématiques des établissements financiers.

Vos enjeux

■ Maîtriser les opérations comptables bancaires ■ Appliquer les normes IFRS ■ Approfondir IFRS 9 ■ Sécuriser les traitements comptables ■ Consolider les comptes

Formations recommandées : **101** Comptabilité bancaire : opérations classiques - **107** Comptabilité bancaire IFRS et françaises, cycle long - **110** IFRS pour les secteurs bancaires et financiers (IFRS 9) - **111** IFRS dans les établissements de crédit, approfondissement - **130** Consolidation des comptes en IFRS, essentiel



Contrôleur de gestion

Transformer les chiffres en outils de pilotage

Le contrôleur de gestion bancaire analyse la performance, construit les prévisions et accompagne les décisions de la direction. Son rôle l'amène aussi à croiser rentabilité, ALM, financement et outils de modélisation.

Vos enjeux

■ Mesurer la performance ■ Construire budgets et prévisions ■ Analyser la rentabilité ■ Accompagner les décisions ■ Fiabiliser les outils de pilotage

Formations recommandées : **155** Le contrôle de gestion dans la banque - **154** Le contrôleur de gestion, business partner stratégique de la direction - **297** Gestion ALM et rentabilité bancaire - **909** Modéliser un business plan pour calibrer une dette soutenable - **461** VBA pour la finance, niveau 1



Responsable reporting réglementaire et prudentiel

Produire des reportings fiables dans un cadre réglementaire exigeant

COREP, FINREP, qualité des données, BCBS 239 : les exigences de reporting évoluent régulièrement et mobilisent des volumes de données toujours plus importants. La fiabilité des états produits devient aussi importante que leur maîtrise technique.

Vos enjeux

■ Maîtriser COREP et FINREP ■ Fiabiliser les données ■ Contrôler les états prudentiels ■ Intégrer les évolutions réglementaires ■ Répondre aux exigences de Data Quality

Formations recommandées : **340** Reporting réglementaire et prudentiel, l'essentiel - **335** États COREP, l'essentiel - **338** États FINREP IFRS et disclosures NPE/forbearance - **341** Contrôle et révision des états prudentiels COREP - **344** Data Quality et BCBS 239



Risk Manager/Gestionnaire ALM

Mesurer les risques pour éclairer les décisions

Liquidité, solvabilité, taux, exigences prudentielles ou risques ESG : le Risk Manager et le gestionnaire ALM travaillent au croisement des risques financiers, de la réglementation et du pilotage du bilan.

Vos enjeux

■ Maîtriser Bâle III et CRR3 ■ Piloter les ratios prudentiels ■ Conduire ICAAP et ILAAP ■ Gérer les équilibres actif-passif ■ Intégrer les risques ESG

Formations recommandées : **240** Bâle III (CRR, CRR2, CRR3, CRD IV, V, VI) : l'essentiel - **243** CRR3, ratios prudentiels et règles de gestion - **325** Pilier 2 (SREP, RAF, stress tests, ICAAP, ILAAP) - **291** Gestion actif-passif (ALM), l'essentiel - **305-1** Le risque ESG, l'essentiel

Quelles formations pour quels métiers ?



Chargé d'affaires entreprises/Analyste crédit

Évaluer une entreprise et sécuriser les décisions de financement

Lire les comptes, comprendre le modèle économique d'une entreprise et apprécier sa capacité de remboursement sont au cœur de l'analyse crédit. La maîtrise des garanties et des montages de financement complète cette lecture financière.

Vos enjeux

■ Analyser les états financiers ■ Mesurer le risque crédit ■ Apprécier la capacité de remboursement ■ Sécuriser les financements ■ Structurer les opérations complexes

Formations recommandées : **900** Initiation à l'analyse des comptes de l'entreprise - **913** Analyse financière et risque crédit : maîtriser les outils clés - **908** Analyse crédit des états financiers consolidés - **912** Garanties de crédit : stratégies opérationnelles pour sécuriser le risque bancaire - **386** Crédits syndiqués : de l'opportunité client à la structuration du financement



Compliance officer/Responsable LCB-FT

Prévenir les risques de non-conformité

LCB-FT, sanctions internationales, protection de la clientèle ou pratiques commerciales : les équipes conformité doivent traduire des réglementations complexes en dispositifs opérationnels, contrôlables et documentés.

Vos enjeux

■ Sécuriser le dispositif LCB-FT ■ Maîtriser les sanctions internationales ■ Préparer les contrôles ■ Prévenir les risques de non-conformité ■ Protéger la clientèle

Formations recommandées : **204** LCB-FT : mettre en place un dispositif conforme et efficace - **212** Sanctions internationales - **213** Se préparer à un contrôle sur place LCB-FT - **208** Gestion et contrôle des risques de non-conformité - **201** Protection de la clientèle et pratiques commerciales bancaires



Auditeur interne/Contrôleur permanent

Vérifier les dispositifs et faire progresser les pratiques

Audit interne et contrôle permanent contribuent directement à la maîtrise des risques. Ils évaluent les dispositifs existants, identifient les écarts et suivent la mise en œuvre des actions correctrices.

Vos enjeux

■ Structurer le contrôle interne ■ Piloter le contrôle permanent ■ Conduire les missions d'audit ■ Auditer les traitements comptables ■ Évaluer les dispositifs LCB-FT

Formations recommandées : **370** Enjeux du dispositif de contrôle interne des établissements financiers - **371** Mettre en place et piloter un dispositif de contrôle permanent - **366** Conduire une mission d'audit interne en établissement financier - **137** Audit comptable des établissements de crédit - **374** Audit du dispositif LCB-FT



Gestion d'actifs/Middle-back-office/RCCI

Maîtriser toute la chaîne de la gestion d'actifs

De la gestion des fonds à leur administration, les métiers de l'asset management doivent comprendre les produits, les opérations et les règles qui encadrent leur activité. La conformité occupe une place croissante dans cette chaîne.

Vos enjeux

■ Comprendre la gestion d'actifs ■ Maîtriser la comptabilité des fonds ■ Appliquer les exigences AIFM ■ Sécuriser la conformité ■ Comprendre le fonctionnement du back-office titres

Formations recommandées : **705** Comprendre les fondamentaux de la gestion d'actifs - **700** Gestion et comptabilité des fonds d'investissement - **217** Comprendre et mettre en place les exigences AIFM - **391** Les clés du back-office titres



Professionnel de l'assurance (finance, risque, conformité)

Comprendre les grands équilibres techniques et réglementaires de l'assurance

IFRS 17, Solvency II, actuariat, contrôle interne et distribution structurent aujourd'hui une grande partie des fonctions finance, risques et conformité dans l'assurance.

Vos enjeux

■ Maîtriser IFRS 17 ■ Comprendre Solvency II ■ Piloter les risques ■ Acquérir les bases de l'actuariat ■ Sécuriser la distribution des produits d'assurance

Formations recommandées : **505** IFRS 17, contrats d'assurance : l'essentiel - **530** Solvency II, l'essentiel - **525** Gestion des risques et contrôle interne dans l'assurance - **580** Actuariat pour les non-actuaires - **601** Directive distribution en assurance



Dirigeant effectif/Administrateur

Exercer ses responsabilités de gouvernance en connaissance de cause

Les dirigeants et administrateurs doivent maîtriser les règles qui encadrent leur mandat, comprendre les principaux risques de l'établissement et disposer des éléments nécessaires pour challenger les décisions qui leur sont soumises.

Vos enjeux

■ Connaître ses responsabilités ■ Comprendre le cadre réglementaire ■ Maîtriser les principaux risques ■ Définir l'appétit aux risques ■ Répondre aux exigences Fit & Proper

Formations recommandées : **188A PAB module 9** Rôle, devoirs et responsabilités du dirigeant - **182 PAB module 3** La gestion des risques - **183 PAB module 4** Cadre réglementaire et exigences applicables - **190 PAB module 11** Appétit aux risques pour membres du conseil - **192** Fit & Proper

Toutes nos formations

L'ensemble de nos formations est consultable sur notre site www.afges.com. Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur ou sur l'intitulé d'une formation pour accéder directement à la fiche correspondante en ligne.

BANQUE

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

Réf.	Formation
100	Initiation à la comptabilité bancaire
101	Comptabilité bancaire : opérations classiques
103	Comptabilité des titres et des crédits selon IFRS9 et en normes françaises
104	Comptabilité des opérations en devises en IFRS et en normes françaises
105	Comptabilité des produits dérivés selon IFRS9 et en normes françaises
106	IFRS9 : l'essentiel de la comptabilité des opérations de marché
107	Comptabilité bancaire en normes IFRS et françaises : cycle long
108	Comptabilité des opérations de hors bilan
110	Comptabilisation des instruments financiers en IFRS 9
111	IFRS dans les établissements de crédit : approfondissement
112	Comptabilité des crédits clientèle selon IFRS9 et en normes françaises
114	Maîtrise des impacts IFRS9 et Bâle 3
117	IFRS 18 - Présentation des états financiers
118	Modélisation des dépréciations de crédits sous IFRS9
120	IAS12 : comptabilité des impôts différés bancaires
121	IAS7 : élaboration et interprétation du tableau de flux de trésorerie
122	Essentiel de la comptabilité des opérations de crédit bail en IFRS16 et normes françaises
123	Comptabilisation des cryptoactifs achetés ou émis
124	Aspects comptables, règlementaires et prudentiels des EP EME
126	Approfondissement de la comptabilité des opérations de crédit bail en IFRS16 et normes françaises
127	FCT, Titrisation et Covered Bonds : enjeux comptables en normes françaises et IFRS
130	Consolidation des comptes en IFRS : essentiel
131	Consolidation des comptes en IFRS : approfondissement
134	Consolidation des comptes en normes françaises
136	Mise en œuvre des contrôles comptables bancaires
137	Audit comptable des établissements de crédit
138	Commissariat aux comptes des établissements de crédit
139	Environnement comptable et contrôle interne
154	Le contrôleur de gestion : le business partner stratégique de la direction
155	Le contrôle de gestion dans la banque
MC 160	Comptabilité bancaire des dérivés et des opérations en devises en normes françaises et impacts règlementaires
165	Fiscalité bancaire : l'essentiel
166	Résultat fiscal des établissements de crédit
167	TVA dans les activités bancaires
168	Fiscalité bancaire : fondamentaux et révision
291	Gestion actif/passif (ALM) : l'essentiel
292	Gestion actif/passif (ALM) : approfondissement
293	Mesure et gestion du risque de liquidité (LCR, NSFR, ALM)
294	Mesure et gestion de l'IRRBB
295	Gestion actif/passif (ALM) - Modélisations
296	Gestion du risque de taux en ALM : gaps de taux, IRRBB et CSRBB
297	Gestion ALM et rentabilité bancaire

GOUVERNANCE

Réf.	Formation
180 PAB	Module 1 : Les marchés bancaires et financiers
181A PAB	Module 2A : Interpréter l'information financière d'une institution surveillée, identifier les problèmes clés en fonction de cette information et les contrôles et mesures appropriés
181B PAB	Module 2B : Comptabilité et audit
182 PAB	Module 3 : La gestion des risques (identification, évaluation, suivi, contrôle et atténuation des principaux types de risques d'un établissement soumis à la surveillance prudentielle)

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur pour atteindre la formation sur notre site Internet.

Réf.	Formation
183 PAB	Module 4 : Le cadre réglementaire et les exigences applicables à l'entité
184 PAB	Module 5 : La planification stratégique et la compréhension de la stratégie d'affaires ou du plan d'affaires d'un établissement de crédit et sa réalisation
185 PAB	Module 6 : Efficacité des dispositifs de maîtrise au sein d'un établissement assujetti au service d'une gouvernance et d'une surveillance des contrôles adaptés
186 PAB	Module 7 : L'essentiel de la LCB FT
187 PAB	Module 8 : Maîtrise des risques liés au climat et à l'environnement (risque ESG)
188 PAB	Module 9 : Rôle, devoirs et responsabilités d'un administrateur de banque ou assurance
NOUVEAU 188A PAB	Module 9bis : Rôle, devoirs et responsabilités d'un dirigeant de banque ou assurance
189 PAB	Module 10 : Différents comités et rôle du secrétaire du conseil
190 PAB	Module 11 : Appétit aux risques pour membres du conseil
191 PAB	Module 12 : Conflits d'intérêts
191A PAB	Module 13 : Risques IT (cyber et informatique)
NOUVEAU 191B PAB	Module 14 : IA et enjeux stratégiques pour membres du conseil
NOUVEAU 191C PAB	Module 15 : Personal Branding pour membres du conseil
NOUVEAU 191D PAB	Module 16 : Enjeux des paiements, Open Banking et Data
192	Fit & Proper : les nouveaux critères d'aptitude des administrateurs et des titulaires de fonction clés
193	Mesure et gestion du risque de conduite

CONFORMITÉ

Réf.	Formation
201	Dispositif de protection de la clientèle et pratiques commerciales bancaires
TOP 40 204	LCB/FT : comment évaluer la qualité de son dispositif ?
205	LCB/FT : impact en analyse financière
206	Lutte contre la corruption et le trafic d'influence (SAPIN II)
207	Fraude fiscale : FATCA et CRS
208	Gestion et contrôle des risques de non-conformité
TOP 40 209	Les enjeux de l'abus de marché
210	Directive crédit immobilier 7h
211	Directive crédit immobilier 14h
212	Sanctions internationales, embargos et gel des avoirs
213	Comment se préparer à un contrôle sur place en matière LCB-FT
214	Les enjeux du paquet LCB FT européen
NOUVEAU 216	Directive crédit consommation et DCC2
NOUVEAU 217	Comprendre et mettre en place les exigences AIFM 1 et 2

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Réf.	Formation
203	Enjeux de la RSE : les fondamentaux en banque et assurance
230	Comprendre et maîtriser l'essentiel de la réglementation bancaire
TOP 40 231	Environnement de la banque : maîtriser les concepts clés
MC 233	Découverte de la banque privée monégasque et son environnement
NOUVEAU 234	Maîtriser l'essentiel de la réglementation des marchés financiers
NOUVEAU 235	Modèle et enjeux de la banque privée
NOUVEAU 236	Modèle et enjeux des banques d'affaires
TOP 40 240	Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : L'essentiel
241	Basel III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : The basics
TOP 40 243	CRR3, ratios prudentiels et règles de gestion
247	CRR3
248	Mesure et gestion des risques bancaires
TOP 40 255	Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : Fonds propres et ratios de levier
256	Fonds propres : passage du comptable au prudentiel et pilotage financier des banques
TOP 40 260	Bâle III (CRR/ CRR2, CRD IV, CRD V) : fondamentaux du risque de crédit
261	Nouvelle définition du défaut et gestion du stock NPL
270	FRTB – L'essentiel
271	Mesure, gestion et réglementation des risques de marché
NOUVEAU 286	Gérer les risques dans les projets

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur pour atteindre la formation sur notre site Internet.

Réf.	Formation
290	Plans de financement d'urgence
299	Mesure et gestion du risque géopolitique
321	Dispositif de résolution (BRRD1, BRRD2, CRR2) et ratios TLAC/MREL
322	Plans préventifs de rétablissement et plans de résolution
323	Reporting de résolution SRB (LDR, CIR, FMI, ALD)
325	Bâle III (CRR, CRR 2, CRD IV, CRD V) Pilier 2 : ICAAP, STRESS TESTS
326	Appétence aux risques bancaires : enjeux, stratégies, outils et bonnes pratiques
327	Stress tests sur les principaux risques bancaires
334	ÉTATS COREP : FRTB
335	États COREP : l'essentiel
336	États COREP CRR3 : risques de crédit
338	Reporting FINREP
339	Reportings (RUBA / Protide / BDP / Anacrédit)
340	Reporting réglementaire et prudentiel : l'essentiel
341	Contrôle et révision des états prudentiels COREP
342	Anacrédit
344	RDARR, BCBS 239, Data Quality - L'essentiel de la règlementation bancaire sur le reporting
345	États COREP CRR3 - Principales évolutions
346	États COREP IRRBB
347	Gérer de manière efficace un arrêté (production & gouvernance)
348	Réussir les projets de mise en place de nouveaux reportings règlementaires (COREP, FINREP, Anacredit, Ruba, Pilier 3, ESG)
349	Anticiper et transformer la production des reportings réglementaires (COREP, FINREP, Anacredit, Ruba, Pilier 3, ESG)

ESG ET FINANCE DURABLE

Réf.	Formation
301	Taxonomie environnementale de l'UE
302	Mise en place des plans de transition climatiques bancaires
303	Stratégie de mise en œuvre des exigences de reporting de publication ESG
3051	Le risque ESG : l'essentiel
3061	Décryptage des principaux textes réglementaires autour du risque ESG
3071	ITS EBA et Pilier III ESG
3081	Politique d'octroi de crédit et critères ESG
3091	Stress tests risque internes ESG (climatiques) : BCE, EBA, ACPR
3101	Intégration du risque ESG dans le pilier II (SREP, ICAAP, ILAAP, RAF)
3111	Déploiement d'un dispositif opérationnel de mesure et gestion du risque ESG
3122	Risque ESG - Mise en œuvre et analyse du reporting extrafinancier CSRD
3172	Collecte et traitement des données ESG

STRATÉGIES, PERFORMANCE ET RISQUES OPÉRATIONNELS

Réf.	Formation
275	Quels leviers pour améliorer l'efficacité opérationnelle dans la banque
276	Lutte anti-fraude : guide opérationnel
279	Savoir appréhender et maîtriser les enjeux liés aux risques opérationnels
282	Cartographie des risques au service de la performance durable
285	DORA : exigences, impacts et modalités de mise en œuvre, suivi
288	CRR3 et risque opérationnel : SMA, taxonomie des pertes, COREP, Pilier III

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

Réf.	Formation
350	Les techniques d'entretien en contrôle et audit
351	Savoir convaincre par des écrits pertinents dans les fonctions audit-contrôle-risque
353	Audit à distance : les bonnes pratiques
354	La formulation de recommandations de qualité en contrôle et en audit
355	Le management d'une équipe d'audit – inspection
360	Audit du risque opérationnel
362	Audit du risque de marché et de contrepartie
364	Audit de la gouvernance et politique de rémunération
366	Méthodologie d'audit dans le secteur financier (banque, assurance et PSP)
367	Savoir auditer le risque ESG
368	Audit des systèmes d'information
369	Audit de la règlementation DORA : exemples de plan d'audit annuel et de méthodologie de réalisation

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur ↖ pour atteindre la formation sur notre site Internet.

Réf.	Formation
370	Dispositif de contrôle interne des établissements financiers
371	Savoir réaliser et piloter un dispositif de contrôle permanent
372	Third-party risk management : mise en œuvre opérationnelle et bonnes pratiques
373	Mind mapping en Audit et Risque
374	L'audit du dispositif LCB-FT
376	Audit des Plans d'Urgence et de Poursuite de l'Activité (PUPA)
388A	Audit des exigences de capital
388B	Audit des modèles internes et risque de modèle
389A	Audit de la résolution et des ratios associés
389B	Audit de la qualité des données, de la gouvernance et des reportings réglementaires
453	Data Analysis et IA : exploitation des données en audit interne

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

377	Cash Management
378	Acteurs et fonctionnement des principaux marchés financiers
379	Initiation aux produits dérivés
380	Gestion obligataire
381	Les mécanismes liés à la titrisation
382	Produits de taux fermes et dérivés
383	Swaps de taux
384	Covered Bonds
385	Changes, swaps et option de change
386	Crédits syndiqués
387	Titrisation Cash : maîtriser la technique et les contrôles associés

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS ET POST-MARCHÉ

390	Systèmes de règlement, livraison et paiement : processus et contrôles
391	Back-office titres : processus et contrôles
392	Opérations sur Titres (OST) : techniques et contrôles associés
393	Les systèmes de paiement : SEPA et évolutions des systèmes de paiement
395	Swift et flux de paiement
396	Trade Finance : tout savoir sur les processus et les enjeux

Réf.	Formation
NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE	
450	Data quality : de la sécurisation à la performance
451	Résilience numérique et cybersécurité : enjeux des risques cyber
452	Protection des données personnelles : critères de conformité RGPD pour le secteur financier
453	Data Analysis et IA : exploitation des données en audit interne
454	Artificial intelligence Act : les enjeux pour le secteur financier
455	Analyse prédictive des données
456	Gouvernance de la sécurité numérique
457	Initiation à l'outil Power BI
458	Tokenisation et blockchain : innovations et règlementations MICA
459	Audit des algorithmes de l'intelligence artificielle : stratégies, méthodologies et bonnes pratiques IA
460	Gouverner l'IA : de la stratégie à la maturité
461	VBA pour la finance : initiation
462	Technology Risk Management (TRM) : un dispositif de contrôle adapté

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur ➤ pour atteindre la formation sur notre site Internet.

ASSURANCE

COMPTABILITÉ

Réf.	Formation
5001	Initiation à la comptabilité d'assurance
5011	Comptabilité d'assurance
502	Application des IFRS aux sociétés d'assurance
504	Application d'IFRS 9 à l'assurance
505	IFRS 17 et contrats d'assurance : l'essentiel
506	Analyse financière des sociétés d'assurance
5101	Contrôle de gestion en assurance non-vie
5102	Contrôle de gestion en assurance vie épargne
515	Fiscalité des opérations d'assurance
516	Fiscalité de la prévoyance

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

Réf.	Formation
520	Initiation à la gestion actif-passif en assurance
525	Gestion des risques et contrôle interne dans l'assurance
526	Risques opérationnels, conformité et contrôle interne dans l'assurance
530	Solvabilité II (Solvency II) : l'essentiel
535	Maîtriser le risque opérationnel dans l'assurance
540	Risques climatiques pour le secteur de l'assurance : Enjeux et défis
541	Risque ESG : l'essentiel pour les assureurs et mutuelles
542	Risque ESG : mise en œuvre de la CSRD en assurance
545	Gouvernance et gestion des risques : enjeux du pilier 2 de Solvabilité II (Solvency II)
5502	Bâtir le bilan économique sous Solvency II
5512	QRT, RSR, SFCR, ORSA : le reporting Solvabilité II (Solvency II)

GOUVERNANCE, COMPÉTENCES DU CONSEIL

Réf.	Formation
560 PAAA	Parcours administrateur : Module 1 - Le marché de l'assurance
561 PAAA	Parcours administrateur : Module 2 - L'information financière et prudentielle d'un organisme d'assurance
562 PAAA	Parcours administrateur : Module 3 - La gestion des risques (identification, évaluation, suivi, contrôle, transfert et atténuation des principaux types de risques) d'un organisme d'assurance
563 PAAA	Parcours administrateur : Module 4 - Le cadre règlementaire solvabilité 2 et les exigences applicables a l'entité
564 PAAA	Parcours administrateur : Module 5 - L'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) : processus et rapport au régulateur
565 PAAA	Parcours administrateur : Module 6 - L'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques et la mise en œuvre d'une gouvernance et d'un contrôle interne adaptés

ACTUARIAT

Réf.	Formation
580	Actuariat pour les non-actuaires
582	Initiation à la réglementation, aux calculs et à la comptabilisation des provisions techniques
583	Risque de longévité : traitements actuariels
584	Introduction à l'actuariat de l'assurance collective prévoyance-santé
585	Introduction à l'actuariat de l'assurance de personnes
586	Introduction à l'actuariat de l'assurance de dommages et responsabilité
588	Audit d'un organisme d'assurance

MARCHÉS, PRODUITS ET ACTEURS DE L'ASSURANCE

Réf.	Formation
590	Fondamentaux des assurances de personnes
592	Cadre juridique et fiscal de l'assurance vie
595	Découverte et sensibilisation au monde de l'assurance

CONFORMITÉ

Réf.	Formation
527	Règlement de résilience opérationnelle numérique (DORA) et assurance
600	La conformité et le contrôle interne dans le courtage d'assurance
601	Directive Distribution en Assurance - 7 heures
602	Directive distribution en assurance – 15 heures
603	Loi ECKERT - Prévoyance/Contrats en déshérence
604	LCB-FT dans l'assurance : booster son dispositif de lutte
605	Intermédiaires - Comment réussir son contrôle ACPR ?
606	La conformité dans le secteur de l'assurance

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur pour atteindre la formation sur notre site Internet.

ASSET MANAGEMENT

COMPTABILITÉ

Réf.	Formation
700	Gestion et comptabilité des fonds d'investissement
701	Gestion et comptabilité des organismes de titrisation (FCT ET ST)

GESTION D'ACTIFS

Réf.	Formation
705	Comprendre les fondamentaux de la gestion d'actifs en un jour
706	Fondamentaux de la gestion de portefeuille
707	Pricing Obligataire
720	Dispositif prudentiel pour les entreprises d'investissement

CONNAISSANCES TRANSVERSALES ET PANORAMIQUES DU DISPOSITIF PRUDENTIEL (IFR/IFD)

Réf.	Formation
726	MIFID - MIFIR : maîtriser la conformité et optimiser la protection client
727	DAC 8 : nouvelles obligations fiscales applicables aux prestataires de services sur les cryptoactifs
735	Audit, gestion et couverture du risque de taux

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE

Réf.	Formation
710	Comment mettre en place un dispositif de contrôle adapté au sein des sociétés de gestion de portefeuille (SGP)
760	Fonds d'investissement : audit et évaluation
761	ETF (Exchange Trade Fund) : comment les intégrer dans une allocation efficace ?
765	Le métier de contrôleur dépositaire d'OPC

FINANCE D'ENTREPRISE

COMPTABILITÉ

Réf.	Formation
904	Initiation à la comptabilité générale

ANALYSE FINANCIÈRE

Réf.	Formation
900	Initiation à l'analyse des comptes de l'entreprise
901	Maîtrise et analyse des comptes de l'entreprise
902	Analyse financière des établissements de crédit
903	Impacts des IFRS dans l'analyse financière des corporates
905	Capital Investissement : les fondamentaux pour comprendre, analyser et valoriser
906	Maîtriser la valorisation d'entreprises : méthodes, risques et enjeux stratégiques
907	Analyse financière – niveau expert
908	Analyse crédit des états financiers consolidés
909	Modéliser un business plan pour calibrer une dette soutenable
910	Réussir un LBO : comprendre, financer et sécuriser son opération
912	Garanties de crédit : stratégies opérationnelles pour sécuriser le risque bancaire
913	Analyse financière et risque crédit : maîtriser les outils clés
914	Analyse financière des professionnels de l'immobilier : analyse crédit et gestion des RWA

Toutes nos formations

Cliquez sur NOUVEAU ou TOP 40 pour atteindre la formation dans ce document. Cliquez sur ➤ pour atteindre la formation sur notre site Internet.

FINTECH

COMPTABILITÉ

Réf.	Formation
110	Comptabilisation des instruments financiers en IFRS 9
123	Comptabilisation des cryptoactifs achetés ou émis
124	Aspects comptables, règlementaires et prudentiels des EP EME
291	Gestion actif/passif (ALM) : l'essentiel
293	Mesure et gestion du risque de liquidité (LCR, NSFR, ALM)

CONFORMITÉ

Réf.	Formation
201	Dispositif de protection de la clientèle et pratiques commerciales bancaires
203	Enjeux de la RSE : les fondamentaux en banque et assurance
204	LCB/FT : comment évaluer la qualité de son dispositif ?
206	Lutte contre la corruption et le trafic d'influence (SAPIN II)
212	Sanctions internationales, embargos et gel des avoirs

RISQUES OPÉRATIONNELS

Réf.	Formation
276	Lutte anti-fraude : guide opérationnel
279	Savoir appréhender et maîtriser les enjeux liés aux risques opérationnels
282	Cartographie des risques au service de la performance durable
285	DORA : exigences, impacts et modalités de mise en œuvre, suivi

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS ET POST-MARCHÉ

Réf.	Formation
393	Les systèmes de paiement : SEPA et évolutions des systèmes de paiement

NOUVELLES TECHNOLOGIES, IT, DATA, CYBERSÉCURITÉ

Réf.	Formation
451	Résilience numérique et cybersécurité : enjeux des risques cyber
452	Protection des données personnelles : critères de conformité RGPD pour le secteur financier

CONNAISSANCES TRANSVERSALES ET PANORAMIQUES DU DISPOSITIF PRUDENTIEL (IFR/IFD)

Réf.	Formation
727	DAC 8 : nouvelles obligations fiscales applicables aux prestataires de services sur les cryptoactifs

SOFT SKILLS

LEADERSHIP

Réf.	Formation
800	Développer son leadership en incarnant une vision et en motivant ses équipes dans un contexte réglementaire
801	Gérer les situations de tension et d'opposition dans le cadre de restitution de constats, risques et contrôles

COMMUNICATION

Réf.	Formation
810	Communication stratégique : s'exprimer face aux régulateurs, actionnaires et collaborateurs
811	Communiquer avec impact sur les constats, enjeux, risques et contrôles en réunion ou en comité

Nouvelles formations

Cliquez sur la référence d'une formation pour l'atteindre dans ce document. Cliquez sur pour atteindre la formation sur notre site Internet.

BANQUE

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

Réf.	Formation
118	Modélisation des dépréciations de crédits sous IFRS9
154	Le contrôleur de gestion : le business partner stratégique de la direction
296	Gestion du risque de taux en ALM : gaps de taux, IRRBB et CSRBB
297	Gestion ALM et rentabilité bancaire

GOUVERNANCE

Réf.	Formation
188A PAB	Module 9bis : Rôle, devoirs et responsabilités d'un dirigeant de banque ou assurance
191B PAB	Module 14 : IA et enjeux stratégiques pour membres du conseil
191C PAB	Module 15 : Personal Branding pour membres du conseil
191D PAB	Module 16 : Enjeux des paiements, Open Banking et Data

CONFORMITÉ

Réf.	Formation
216	Directive crédit consommation et DCC2
217	Comprendre et mettre en place les exigences AIFM 1 et 2

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Réf.	Formation
234	Maîtriser l'essentiel de la réglementation des marchés financiers
235	Modèle et enjeux de la banque privée
236	Modèle et enjeux des banques d'affaires
286	Gérer les risques dans les projets
299	Mesure et gestion du risque géopolitique

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

Réf.	Formation
374	L'audit du dispositif LCB-FT
376	Audit des Plans d'Urgence et de Poursuite de l'Activité (PUPA)
388A	Audit des exigences de capital
388B	Audit des modèles internes et risque de modèle
389A	Audit de la résolution et des ratios associés
389B	Audit de la qualité des données, de la gouvernance et des reportings réglementaires

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

Réf.	Formation
387	Titrisation Cash : maîtriser la technique et les contrôles associés

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Réf.	Formation
450	Data quality : de la sécurisation à la performance
455	Analyse prédictive des données
461	VBA pour la finance : initiation
462	Technology Risk Management (TRM) : un dispositif de contrôle adapté

ASSURANCE

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

Réf.	Formation
520	Initiation à la gestion actif-passif en assurance
525	Gestion des risques et contrôle interne dans l'assurance

ASSET MANAGEMENT

CONNAISSANCES TRANSVERSALES ET PANORAMIQUES DU DISPOSITIF PRUDENTIEL (IFR/IFD)

Réf.	Formation
727	DAC 8 : nouvelles obligations fiscales applicables aux prestataires de services sur les cryptoactifs

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE

Réf.	Formation
761	ETF (Exchange Trade Fund) : comment les intégrer dans une allocation efficace ?

FINANCE D'ENTREPRISE

ANALYSE FINANCIÈRE

Réf.	Formation
912	Garanties de crédit : stratégies opérationnelles pour sécuriser le risque bancaire
913	Analyse financière et risque crédit : maîtriser les outils clés
914	Analyse financière des professionnels de l'immobilier : analyse crédit et gestion des RWA

SOFT SKILLS

LEADERSHIP

Réf.	Formation
800	Développer son leadership en incarnant une vision et en motivant ses équipes dans un contexte réglementaire
801	Gérer les situations de tension et d'opposition dans le cadre de restitution de constats, risques et contrôles

COMMUNICATION

Réf.	Formation
810	Communication stratégique : s'exprimer face aux régulateurs, actionnaires et collaborateurs
811	Communiquer avec impact sur les constats, enjeux, risques et contrôles en réunion ou en comité

RÉF. 118

NOUVEAU

Modélisation des dépréciations de crédits sous IFRS9

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	2 026 € Repas inclus	11/05/27 29/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître les concepts clés de la modélisation du risque de crédit relatifs aux Stages 1 et 2 d'IFRS9
- Savoir construire et challenger un modèle de dépréciation.
- Comprendre le cadre d'utilisation d'une méthodologie statistique.
- Comprendre les mécanismes de calcul du risque de crédit en IFRS9.

PARTICIPANTS

- Modélisateurs de PD et LGD des départements Risque des banques.
- Analystes Risque.
- Fonctions comptables bancaires.
- Auditeurs et inspecteurs bancaires.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales des mécanismes de crédit.
- Principes généraux d'évaluation des pertes attendues sous IFRS9 et Bâle 3.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE BANCAIRE

- Introduction au risque de crédit en environnement bancaire.
- Présentation de la régulation Bâle III.
- Présentation des IFRS 9.

2. COMPOSANTES D'UN MODÈLE DE CRÉDIT

Principe de base :
- Problématique autour de l'octroi d'un crédit.
- De la représentation comptable des pertes au capital économique.

Composantes du risque de crédit :
- EAD.
- PD.
- LGD.

Indicateurs de tarification :
- Rating.
- Scoring.
- Ranking.

Indicateurs de calculs réglementaires :
- Exigences bâloises en fonds propres.
- Les évaluations externes des agences de notation et leur utilisation dans l'approche standard du risque de crédit.
- Vers la construction de modèles de notation interne.
- Règles pour un système de notation interne efficace et exigences minimales en approche IRB.
- Panorama de méthodes de notation interne.

Cycle de vie d'un modèle de crédit :
- Collecte des données.
- Sélection de modèle.
- Calibrage du modèle.
- Implémentation du modèle.
- Validation de modèle.

Cas pratiques : Calcul d'exigence de fonds propres bâlois - Modèles quantitatifs de credit-scoring - Modèles qualitatifs de notations - Analyse des états financiers - Les difficultés autour de la mise en place d'un modèle de crédit.

3. LES OUTILS DE MODÉLISATION

Éléments d'analyse statistique :
- Décision et inférence statistique.
- Application à l'inférence par maximum de vraisemblance.
- Introduction aux mesures de risque.

Éléments de modélisation statistique :
- Introduction aux processus stochastiques.
- Application au mouvement brownien et au processus de Poisson.

Cas pratiques : Simulations de processus d'évènements de défaut - Calcul de VaR.

4. APPROCHES DE MODÉLISATION

Les modèles empiriques :
- Principes.
- Exemples de modèles empiriques.

Les modèles statistiques :
- Principes.
- Modèles de classification.
- Modèles de régression.

Les modèles théoriques :
- Principes.
- Les modèles structurels.
- Les modèles à intensité.

Cas pratiques : Illustration de régression logistique - Illustration du modèle de Merton.

5. MODÉLISATION DE L'EXPECTED LOSS

Dynamique d'un événement de crédit.
Évaluation Discounted Cash-Flow (DCF)
- Cycle de vie d'un crédit.
- Principes du DCF.
- Modélisation de scénarios économiques.

Stratégies de modélisation de l'Exposition Au Défaut (EAD) :
- Principes de calcul.
- Prise en compte de la variabilité des expositions.

Modélisation de la perte en cas de défaut (LGD) :
- Modèles statistiques pour la LGD.
- Modélisation des pertes pour des prêts garantis.

Modélisation de la Probabilité de Défaut (PD) :
- Modèles statistiques pour la PD.
- Intégration de scénarios économiques.

Application à la construction d'un score de crédit :
- Principes.
- Mise en œuvre des outils de Machine Learning.

De l'Expected Loss (backward looking) aux provisions IFRS9 (forward looking).
- Différence entre la PD prudentielle et la PD comptable.
- Différence entre le modèle de LGD utilisé en prudentiel et la LGD comptable.
- Différence entre le calcul de EL en prudentiel et le calcul de ECL en IFRS9.

Cas pratiques : Analyse de la base German Credit.

6. POINTS SPÉCIFIQUES DE MODÉLISATION

- Dynamique des défauts dans un cadre markovien : introduction aux migrations de ratings.
- Modélisation PD à 1 an vs PD « Lifetime ».
- Prise en compte explicite des garanties et cautions.
- Données rares et portefeuilles à faibles taux de défaillance.
- Compétition de risques de crédit.
- Vers des modèles de simulation.

Cas pratiques : Calculs autour de la migration de rating.

7. ÉLÉMENTS DE REVUE ET VALIDATION DE MODÈLES

- Besoins autour d'une gouvernance des modèles.
- Revue de la qualité des données.
- Revue des choix méthodologiques autour de la sélection des modèles.
- Mise en place des tests de validation.
- Communication des résultats du modèle aux parties prenantes.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 154

NOUVEAU

Le contrôleur de gestion : le business partner stratégique de la direction

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	18/05/27 10/09/27 13/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les transformations du contrôle de gestion bancaire.
- Intégrer comment cette fonction peut accompagner les managers dans leurs choix stratégiques.
- Savoir identifier les leviers de performance des différentes activités pour accompagner les orientations.
- Avoir des échanges efficients entre contrôleurs de gestion devenus business partners et managers ayant des objectifs à atteindre dans un environnement changeant.
- Comprendre l'apport des outils de Business Intelligence (BI).

PARTICIPANTS

- Contrôleurs de gestion.
- Responsables métiers ou de centres de responsabilité.

PRÉREQUIS

- Connaissances des différentes activités bancaires.
- Connaissances en contrôle de gestion traditionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE CONTRÔLE DE GESTION AUGMENTÉ

Le rôle historique.
Un environnement évoluant plus rapidement :
- Diversité des activités bancaires.
- Quantité de data.

Les nouvelles attentes :
- Intégrer la vision et la stratégie en ayant identifié les opportunités, menaces, forces et faiblesses (SWOT).
- S'aider de simulations pour aider aux choix stratégiques.
- Diffuser la stratégie dans la banque.
- Piloter pour identifier quand la stratégie doit être adaptée.

Cas pratiques : Identification de la vision, des choix stratégiques, des objectifs stratégiques (approche BSC) - Comprendre les choix des indicateurs clés de performance communiqués.

2. LES LEVIERS DE PERFORMANCE

Les facteurs externes et internes qui pourraient impacter la mise en œuvre de la stratégie :
- Facteurs humains, choix d'organisation.
- Évolutions technologiques ou réglementaires.
- Scénarios catastrophes.

Les tableaux de bord :
- Choix de KPIs (données internes et externes).
- La fréquence, l'aide des outils de BI.

Cas pratiques avec l'identification des FCS et des KPIs pour : Une nouvelle activité - Une nouvelle offre produit - Un projet d'utilisation d'IA - Création d'un tableau de bord et visualisation (PowerBI ou Tableau).

3. L'ALLOCATION DES FONDS PROPRES

La ressource fonds propres :
- Limitée et coûteuse.
- Identification des besoins sur plusieurs années (SREP).

Les modes de calcul d'allocation et les arbitrages entre métiers.

Cas pratiques : Exercice sur Excel.

4. LA POSTURE DE BUSINESS PARTNER

La posture de Business Partner
- Contribuer aux analyses.
- Savoir communiquer avec les services.
- Adopter la posture.

Cas pratiques : Illustration : déclinaison d'un objectif stratégique de doubler la PdM en objectifs opérationnels - Jeu de rôle sur une négociation budgétaire.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 296

NOUVEAU

Gestion du risque de taux en ALM : gaps de taux, IRRBB et CSRBB

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	07/06/27 08/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences réglementaires EBA, BCE ainsi que les orientations de l'EBF relatives à l'IRRBB et au CSRBB.
- Distinguer clairement IRRBB, CSRBB et risque de crédit.
- Interpréter les indicateurs prudentiels clés (EVE et NII).
- Mettre en œuvre de manière opérationnelle le suivi du CSRBB par des stress tests et des indicateurs clés.
- Intégrer ces risques dans l'ICAAP, le RAF et le SREP.

PARTICIPANTS

- Administrateurs et membres de comités risques/ALM.
- Direction générale et financière.
- Fonctions risques, ALM et trésorerie.
- Conformité et audit interne.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Exposé des états financiers de banques pour illustrer la théorie et synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION SUR LA GESTION DES RISQUES DE TAUX DU PORTEFEUILLE BANCAIRE

- Distinction banking book et trading book.
- Cartographie des risques de taux du portefeuille bancaire : base, refixing, optionnel, inflation et modèle.
- Définitions et places de l'IRRBB et du CSRBB dans le Pilier 2.

2. MESURE ET GESTION DE L'IRRBB

- Distinction des mesures de risques de taux en revenu et en valeur.
- Déclinaison par gestion des indicateurs EVE et NII.
- Scénarios de stress réglementaires EBA.
- Les Supervisory Outlier Tests ou SOT EVE et MNI.
- Les guidelines de l'EBA sur la gestion IRRBB.
- Méthodologie SREP BCE relative à IRRBB.

Cas pratiques : Calcul sur Excel de sensibilités EVE et MNI explicatifs des SOT - Modalités de couvertures et d'ajustements en cas de dépassements.

3. MESURE ET GESTION DU CSRBB

Définition réglementaire du CSRBB.
Définition opérationnelle et mesure du CSRBB par la somme du market credit spread et le market liquidity spread.
Exemples d'expression du CSRBB sur des portefeuilles de titres détenus.
L'obligation EBA d'identifier, mesurer, surveiller, piloter et documenter le CSRBB.
Les précisions de la FBE sur le périmètre des encours de bilan exposés au CSRBB.
Méthodes de mesure recommandées :

- Variation EVE et MNI par choc de spread parallèle, par rating ou sectoriel.
- Indicateurs de marché type iTraxx et indices sectoriels.
- Indicateur de liquidité comme profondeur de marché et spread Bid Ask.

Cas pratiques : Construction collective d'arbre de décision sur l'application du CSRBB aux portefeuilles - Analyse CSRBB en ALCO sur des portefeuilles de titres avec des indicateurs donnés.

4. INCIDENCE IRRBB ET CSRBB DANS LE RAF ET L'ICAAP

Intégration d'IRRBB et CSRBB dans l'ICAAP.
Articulation RAF et politique ALM :

- Variation EVE et MNI par choc de spread parallèle, par rating ou sectoriel.
- Modèle de tableau de bord CSRBB incluant sensibilité, marché, concentration et bid-ask moyen.

Cas pratiques : Calcul de la sensibilité de la VAN du bilan.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 297

Gestion ALM et rentabilité bancaire

NOUVEAU

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	18/05/27 25/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Appréhender l'ALM comme outil stratégique de pilotage du bilan et du compte de résultat.
- Comprendre la notion de TCI et les modalités d'application pour les commerciaux afin de tirer la rentabilité de l'établissement.
- Piloter les indicateurs de gestion du risque de liquidité et de taux pour augmenter la rentabilité de la banque.

PARTICIPANTS

- Directions générales.
- Administrateurs.
- Directeurs de réseaux.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance des opérations bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et QCU.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- Le rôle d'intermédiation des banques.
- Les responsabilités de la filière ALM.
- Identifier, mesurer, suivre et couvrir les risques structurels… pour optimiser la rentabilité des contrats clientèle.

2. PILOTER LE RISQUE DE LIQUIDITÉ EN VISION OPTIMISÉE

Explication des principaux indicateurs de suivi du risque liquidité :

- Les gaps statique et dynamique.
- Le HQLA.
- Les réserves de liquidité secondaires.
- Le LCR.
- Le NSFR.
- Les différentes sources de refinancement.

Définition des stratégies d'optimisation de gestion des indicateurs précités pour abaisser leur coût pour la banque.
Choix des couvertures adaptées pour optimiser le ratio rendement/risque.
Les inclinaisons et orientations budgétaires favorables au PNB.

3. L'ORIENTATION COMMERCIALE PAR LES TAUX DE CESSION INTERNE

- La définition, le champ d'application et la finalité des TCI.
- Les modalités de calcul et d'utilisation.
- Les notions de péréquation interproduits et intertemporelle.
- L'incidence des TCI sur le pilotage de l'activité commerciale.

Cas pratiques : Illustrations pratiques.

4. PILOTER LE RISQUE DE TAUX EN VISION OPTIMISÉE

Les sources bilancielles du risque de taux.
Les indicateurs de suivi du risque de taux :

- Les gaps de taux statique et dynamique.
- La MNI, l'EVE et leur encadrement réglementaire par IRRBB.

L'utilisation de la sensibilité des indicateurs et des stratégies de taux pour optimiser la MNI.
Le choix des dérivés optionnels comme couverture optimisante de la rentabilité (swaptions).

Cas pratiques : Calcul de la sensibilité de la VAN du bilan.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 188A PAB

NOUVEAU

Rôle, devoirs et responsabilités d'un dirigeant effectif de banque et assurance

GOUVERNANCE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 h 30	792 € Repas inclus	28/05/27 10/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Clarifier la notion de dirigeant effectif et la position de l'ACPR sur leur désignation.
- Comprendre leurs responsabilités propres dans le cadre de l'arrêté (contrôle interne, risques, conformité, liquidité, rémunérations…).
- Travailler sur des cas concrets : gouvernance, supervision des fonctions clés, pilotage de l'activité.

PARTICIPANTS

- Dirigeants effectifs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

La gestion et la direction d'une société sont réparties entre trois organes : Le président — Le directeur général — Le conseil d'administration, composé des administrateurs chargés de :
- Contrôler la gestion de la direction.
- Fixer les orientations stratégiques de la société.
- Veiller à la bonne marche de celle-ci. Les statuts et les règlements de la plupart des organisations répartissent ainsi les pouvoirs entre les membres et les dirigeants.

1. RÔLE, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS D'UN DIRIGEANT EFFECTIF

Contexte réglementaire :
- Conformité au Titre VI arrêté du 3 novembre 2014 modifié).
- Articulation avec le Code monétaire et financier (articles L. 511 13, L. 533 2, etc.) et les positions ACPR sur la désignation des dirigeants effectifs.

Définition de « dirigeants effectifs » :
- Notion de direction effective, distinction avec l'organe de surveillance (conseil, conseil de surveillance).
- Exigence d'au moins deux dirigeants effectifs disposant des compétences, de l'expérience et de l'honorabilité requises.

Les responsabilités du dirigeant :
- La responsabilité civile :
 - Infractions aux dispositions législatives ou réglementaires.
 - Violation des statuts.
 - Fautes de gestion.
- La responsabilité pénale :
 - La distribution de dividendes fictifs.
 - L'abus de bien social.
 - L'abus de pouvoir ou de voix.
- La publication ou la présentation de comptes sociaux inexacts.
- Illustrations.

2. LE DIRIGEANT EFFECTIF ET LA MAÎTRISE DES RISQUES

Gouvernance du dispositif de maîtrise des risques :
- Définition de l'appétence au risque et des limites/seuils :
 - Critères et seuils de significativité.
 - Les incidents significatifs.
 - Les plans de remédiation.
- Identification des circuits d'information et de communication (escalade).
- Validation périodique des politiques et dispositifs de maîtrise des risques.

Supervision de l'efficacité des dispositifs de contrôle permanent et périodique.
Pilotage de l'adéquation du capital et de la liquidité.
Gouvernance de l'adéquation du capital et suivi de l'ICAAP.
Gouvernance du risque de liquidité et suivi de l'ILAAP :
- Les dirigeants effectifs déterminent le périmètre d'application de la politique générale de gestion de la liquidité (Arrêté du 5 mai 2009 modifié).
- La responsabilité de s'assurer que la politique de liquidité est cohérente avec le modèle d'affaires et le profil de risques.

Encadrement des rémunérations :
- Principes de gouvernance des politiques de rémunération, proportionnalité, identification des preneurs de risques.
- Transparence : l'arrêté impose la publication de la rémunération totale de chaque dirigeant effectif et des responsables de certaines fonctions clés (nouvel article 241,5°).

Supervision de l'indépendance de certaines fonctions.
Supervision plus largement de l'adéquation du cadre de contrôle interne et responsabilité quant à son efficacité (en lien avec le comité des risques).

Cas pratiques : Que signifie un cadre de contrôle interne efficace ? Quels indicateurs de suivi ? Quelles questions à poser en comité ?

3. GOUVERNANCE GLOBALE

Rôle du conseil/organe de surveillance : nomination, cessation des fonctions des dirigeants effectifs, supervision de leur action, approbation des politiques écrites.
Exigence de compétence collective du conseil et d'honorabilité de chaque dirigeant effectif ; processus de nomination/évaluation (Fit & Proper).
La répartition des responsabilités entre instance dirigeante et délibérante.
Le suivi des éventuels conflits d'intérêts.
Exigence de compétence du dirigeant effectif.
Relations avec l'ACPR :
- Notification des nominations et renouvellements.
- L'ACPR vérifie que les dirigeants :
 - Exercent effectivement les fonctions confiées.
 - Disposent des moyens nécessaires.
 - Respectent le principe de disponibilité.
- Responsabilité partagée dirigeants effectifs/organe de surveillance en cas de non-conformité au titre de l'arrêté.

Cas pratiques : Quels sont les documents à disposition ? Quel regard apporté à ces documents ? Quelle comitologie interne mettre en place ?

4. CONCLUSION À DESTINATION DU DIRIGEANT EFFECTIF

Ce qu'il faut retenir pour le dirigeant effectif au regard de ses rôles et responsabilités.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 191B PAB

NOUVEAU

IA et enjeux stratégiques pour membres du conseil

GOUVERNANCE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 h 30	792 € Repas inclus	14/06/26 26/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Sensibiliser les administrateurs aux enjeux de transformation liés à l'IA et à la data.
- Comprendre les opportunités liées à l'usage croissant de l'intelligence artificielle dans les banques.
- Identifier les risques et points de vigilance pour un Conseil.
- Donner des clés de lecture pour éclairer les décisions stratégiques des établissements en matière d'IA et de Data.
- Comprendre les exigences réglementaires applicables à l'IA (gouvernance, cadre de gestion des risques, etc.).

PARTICIPANTS

- Dirigeants effectifs.
- Membres d'un organe social appelés à exercer des fonctions de membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de tout autre organe exerçant des fonctions équivalentes d'un établissement assujetti.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Illustrations opérationnelles.
- Synthèse.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. L'IA ET LA DATA : DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LES BANQUES

- Contexte autour de la data et de l'IA :
- Évolution du modèle bancaire et pression concurrentielle des acteurs digitaux.
- Rôle central de la data dans la création de valeur bancaire.
- Il n'y a pas d'IA sans data.
- IA : rupture technologique ou accélérateur de tendances existantes ?
- AI vs Generative AI.

2. CAS D'USAGE CONCRETS DE L'IA EN BANQUE

Panorama des principaux cas d'usage de l'IA : banques américaines, banques européennes, focus sur les banques françaises.
Deep-dive sur certains cas d'usage clé :

- Relation client et distribution :
 - Personnalisation de la relation client.
 - Aide à la vente et conseil augmenté.
- Efficacité opérationnelle :
 - Automatisation de processus.
 - Réduction des délais et des coûts opérationnels.
- Pilotage et performance :
 - Aide à la décision pour le management.
 - Meilleure exploitation des données internes.
- Crédit et gestion des risques :
 - Amélioration des décisions de crédit.
 - Détection de la fraude et prévention des risques.
- Conformité :
 - Know your customer (KYC).
 - Anti-Money Laundering (AML).

3. IMPACTS ORGANISATIONNELS, MÉTIERS ET ENJEUX RÉGLEMENTAIRES

Transformation des métiers bancaires :

- Évolution du rôle du conseiller.
- Enjeu de collaboration homme/IA : vers le collaborateur « augmenté » ?
- Montée en compétence et acculturation à l'IA.

Impacts organisationnels :

- Articulation entre niveau groupe et établissements.
- Centralisation vs autonomie locale.

Nouveaux risques associés aux usages de l'IA :

- Biais et qualité des données.
- Dépendance technologique.
- Usage éthique de l'IA.
- Risques opérationnels et réputationnels.

Pourquoi et comment l'IA est encadrée dans le secteur bancaire ?

- Présentation des exigences de l'AI Act (nouveau règlement européen sur l'IA).
- Principes de gouvernance de l'IA au sein des groupes bancaires.

4. ENJEUX STRATÉGIQUES ET RÔLE DE LA GOUVERNANCE

- Arbitrages stratégiques autour de l'IA et de la data.
- Priorisation des investissements.
- Les indicateurs à suivre au niveau des instances de gouvernance.
- Gouvernance des projets IA : principes clés et bonnes pratiques.
- Les 10 questions clés qu'un administrateur/dirigeant devrait se poser sur l'IA et la data.

5. ÉCHANGES

- Q&A interactif : questions ouvertes sur les responsabilités des administrateurs, les arbitrages stratégiques et les dispositifs de contrôle.
- Partage de bonnes pratiques et recommandations.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 191C PAB

Personal Branding pour membres du conseil

NOUVEAU

GOUVERNANCE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 h 30	792 € Repas inclus	25/06/27 06/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier les opportunités et les risques (réputationnels, réglementaires, gouvernance) liés au Personal branding.
- Appréhender le rôle des administrateurs comme ambassadeurs des établissements.
- Comprendre l'apport de l'IA dans la création de contenu et dans la transformation du modèle relationnel bancaire.
- Développer une posture de communication cohérente avec les exigences fiduciaires et l'image de la banque.

PARTICIPANTS

- Dirigeants effectifs.
- Membres d'un organe social appelés à exercer des fonctions de membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de tout autre organe exerçant des fonctions équivalentes d'un établissement assujetti.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Illustrations opérationnelles.
- Synthèse.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

Cas pratiques : Qui utilise déjà LinkedIn professionnellement ?

1. LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA PRISE DE PAROLE SUR LINKEDIN

Le nouveau visage de la gouvernance :
- Évolution des attentes des parties prenantes.
- LinkedIn : vitrine de transparence et de proximité.
- Chiffres clés : impact de la prise de parole des dirigeants sur la confiance.

Incarner l'engagement territorial :
- Le dirigeant : ambassadeur du modèle mutualiste.
- Valoriser l'ancrage régional et la proximité.
- Humaniser l'institution sans la dénaturer.

Cas pratiques : Analyse de 3 profils LinkedIn réussis de dirigeants bancaires - Échanges : qu'est-ce qui fait la différence ?

2. OPPORTUNITÉS ET RISQUES DU PERSONAL BRANDING

Les opportunités :
- Renforcer la réputation du Groupe et du réseau.
- Visibilité accrue auprès des clients et partenaires.
- Attraction de talents et de nouveaux sociétaires.
- Positionnement comme leader d'opinion régional.
- Rayonnement au-delà du périmètre traditionnel.

Les risques à maîtriser :
- Risques réputationnels.
- Confusion entre opinion personnelle et position institutionnelle.
- Gestion des commentaires négatifs ou polémiques.
- Cohérence avec la communication corporate.

Cadre réglementaire et gouvernance :
- Obligations de conformité (RGPD, MIF, secret bancaire).
- Chartes de communication digitale.
- Protocole de gestion de crise digitale.

Cas pratiques : Quiz interactif : cette publication est-elle appropriée ? - Analyse de 4 cas concrets (risques vs opportunités) - Remise d'un « Guide des bonnes pratiques ».

3. LES ADMINISTRATEURS, AMBASSADEURS DES VALEURS MUTUALISTES

Le rôle stratégique des administrateurs :
- De l'administrateur « silencieux » à l'ambassadeur actif.
- Être le relais de la gouvernance participative.

Construire son positionnement :
- Thématiques à privilégier : économie locale, inclusion financière, transition écologique.
- Ton et style : institutionnel, mais authentique.
- Fréquence et régularité : trouver son rythme.

4. L'IA AU SERVICE DU PERSONAL BRANDING BANCAIRE

L'IA : opportunité ou menace ?
- Panorama des outils IA pour la création de contenu.
- Les limites : authenticité et conformité réglementaire.

Applications concrètes :
- Aide à la rédaction : structurer ses idées.
- Optimisation du profil LinkedIn.
- Veille sectorielle automatisée.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 191D PAB

Enjeux des paiements, Open Banking et Data

NOUVEAU

GOUVERNANCE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 h 30	792 € Repas inclus	25/06/27 06/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Situer les grandes évolutions réglementaires des paiements (DSP2, DSP3, PSR) et leurs implications en matière de gouvernance et de supervision.
- Appréhender l'Open Banking comme un enjeu stratégique appelant un arbitrage du conseil entre risques et opportunités pour le modèle économique.
- Identifier les principaux risques opérationnels, de sécurité et de protection des données, liés à l'ouverture des systèmes bancaires, et le niveau de vigilance attendu du conseil.
- Comprendre les enjeux liés à l'arrivée de nouveaux entrants (Fintechs de paiement) et les décisions stratégiques (build/buy/partner) qui relèvent de la compétence du conseil.
- Disposer d'une grille de questions clés à poser au management sur chacun de ces sujets.

PARTICIPANTS

- Dirigeants effectifs.
- Membres d'un organe social appelés à exercer des fonctions de membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de tout autre organe exerçant des fonctions équivalentes d'un établissement assujetti.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE DES PAIEMENTS

Ce que la gouvernance doit retenir :

- La DSP2 : ouverture des accès aux comptes bancaires à des tiers agréés.
- Impose une authentification forte des clients ; ces obligations sont désormais bien installées dans le fonctionnement courant de l'établissement.
- La DSP3 et le PSR (Payment Services Regulation) prolongent et durcissent ce cadre.
- Changement de nature juridique (règlement vs directive) qui réduit les marges de manœuvre locales.

2. OPEN BANKING : UN ARBITRAGE STRATÉGIQUE POUR LE CONSEIL

- Dissociation potentielle entre la détention du compte, la distribution des services et l'initiation des paiements : le modèle intégré traditionnel n'est plus la seule option.
- Les trois postures stratégiques observées sur le marché.
- Lien entre posture et trajectoire stratégique de l'établissement à moyen terme.
- Nouveaux entrants : quelles sont les questions qui se posent pour le conseil ?

3. DSP3/PSR : LES CHANGEMENTS À SURVEILLER

- Renforcement de la lutte contre la fraude.
- Évolution de l'authentification forte.
- Exigence d'une qualité d'accès aux données de paiement équivalente aux canaux propriétaires de l'établissement.
- Le statut et la supervision des établissements de paiement et des tiers prestataires renforcés, avec une coordination transfrontalière accrue entre superviseurs.
- Augmentation des exigences pesant sur le dispositif de conformité et de gestion des risques, sans remettre en cause fondamentalement le modèle d'activité.

4. DONNÉES CLIENTS : GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ DU CONSEIL

- Open Banking : consultation des données de paiement des clients par plusieurs acteurs.
- Qualité du consentement recueilli (portée, durée, révocabilité) et transparence des parcours proposés par les différents acteurs de la chaîne.
- Un enjeu de gouvernance des données, gage de confiance client et de réputation.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 216

Directive crédit consommation et DCC2

NOUVEAU

CONFORMITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 h 30	713 € Repas inclus	19/04/27 01/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux et les évolutions récentes de la réforme du crédit à la consommation.
- Identifier les impacts opérationnels pour les fonctions commerciale, support, conformité et juridique.
- Savoir appliquer les règles de transparence, de conseil et de solvabilité.
- Anticiper les évolutions liées à la transposition française de la Directive Européenne.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs et responsables des fonctions support, juridiques, conformité et contrôle interne.
- Conseillers Front et Back-office.
- Toute personne amenée à traiter le sujet crédit consommation.

PRÉREQUIS

- Expérience dans le secteur bancaire ou interactions avec les acteurs de la banque.
- Connaissance des produits de crédit à la consommation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation Powerpoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

PROGRAMME

1. COMPRENDRE LE CADRE DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Rappel du cadre légal :

- Code de la consommation (livre III).
- Typologie des crédits.
- Champ d'application et exclusions.

Cas pratiques : Identifier le type de crédit applicable.

2. APPLIQUER LES OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DE CONSEIL

- Examen des obligations d'information précontractuelle.
- Focus sur la publicité : « Emprunter de l'argent coûte de l'argent ».
- Le devoir de conseil et la traçabilité.

Cas pratiques : entretien client et justification du conseil.

3. RENFORCER LA MAÎTRISE DU RISQUE ET LA SOLVABILITÉ DU CLIENT

- Évaluation de la solvabilité de l'emprunteur : données requises et proportionnalité.
- Encadrement de l'usage de l'IA et scoring automatisé.

Cas pratiques : Analyse d'un dossier client - Mise en perspective avec la prévention du surendettement

4. ANTICIPER LES IMPACTS DE L'ORDONNANCE DE 2025

- Présentation des nouveautés introduites par l'ordonnance du 5 septembre 2025.
- Nouvelles obligations des prêteurs et intermédiaires (formation, rémunération).
- Adaptation des procédures internes et contrôles de conformité.

Cas pratiques : Quiz sur l'offre spécifique - Mise en situation de suivi de clients.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Également disponible en : Coaching Intra

RÉF. 217

NOUVEAU

Comprendre et mettre en place les exigences AIFM 1 et 2

CONFORMITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	21/05/27 08/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire posé par la directive AIFM et ses évolutions avec AIFM2.
- Identifier l'impact concret des obligations sur l'organisation et les pratiques des sociétés de gestion.
- Savoir mettre en œuvre les exigences clés : agrément, gouvernance, reporting, délégation, gestion de la liquidité, activité de prêts.
- Se préparer au calendrier de transposition et au reporting AIFM2.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs des services Conformité et Risques dont risques opérationnels.
- Collaborateurs des fonctions Audit et Contrôle permanent.
- Collaborateurs au sein de sociétés de gestion de portefeuille gérant des FIA.

PRÉREQUIS

- Connaissance générale des opérations d'une société de gestion de portefeuille.
- Connaissance de l'écosystème des fonds.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Fiche de synthèse AIFM.
- Synthèse.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. FONDAMENTAUX ET PÉRIMÈTRE DE LA DIRECTIVE AIFM

L'origine et la finalité de la directive AIFM : accroître la transparence et maîtriser les risques.
Les entités et fonds concernés par l'AIFM.
Typologie :
- Les FIA par nature.
- Les autres FIA.
- Les entités non FIA type club deals.

La révision AIFM2.

Cas pratiques : À partir de cas fournis, identifier quel est le type de FIA - Décider si elle entre dans le périmètre AIFM2.

2. AGRÉMENT, OBLIGATIONS ORGANISATIONNELLES ET GOUVERNANCE

- Le contenu de la procédure d'agrément des sociétés de gestion.
- L'importance du programme d'activité de la SGP.
- Les obligations organisationnelles : dispositifs de contrôle interne, conformité, gestion des risques.
- Les nouvelles obligations de gouvernance liées à : présence et domiciliation des dirigeants, emploi à temps plein.

3. GESTION DES RISQUES ET REPORTING RÉGLEMENTAIRE

- Quelles sont les exigences de gestion des risques dans un FIA ?
- Le cadre de transparence et le reporting (informations à transmettre à l'AMF/ESMA).
- Anticipation sur les perspectives d'évolution des reportings avec AIFM2.

Cas pratiques : À partir d'extraits d'un rapport AIFM1 - Anticipation des impacts potentiels AIFM2 (horizon 2027).

4. DÉLÉGATION ET SOUS-DÉLÉGATION

La détermination des fonctions/services délégables et leur encadrement :
- Portée des délégations
- Responsabilités du délégataire.
- Mécanismes de supervision.

Le nouveau reporting renforcé AIFM2 relatif à la délégation :
- Les enjeux de traçabilité
 - Identité du délégataire.
 - Pourcentage des actifs.
 - Chaîne de sous-traitance.

La relation avec le délégataire/conseiller après les changements AIFM2.

Cas pratiques : Analyse d'un contrat de délégation - Repérer les éléments à ajouter pour être conforme à AIFM2 (clauses, reporting, gestion des sous-délégations).

5. GESTION DE LA LIQUIDITÉ ET OCTROI DE PRÊTS PAR LES FIA

Les nouveaux outils obligatoires de gestion de liquidité selon AIFM2 (swing pricing, gates, side pockets, etc.).
Contraintes et bonnes pratiques sur les prêts par FIA.
- Les restrictions concernant l'octroi de prêts par les FIA :
 - Diversification.
 - Leviers.
 - Conflits d'intérêts.
 - Reporting associé.

Les obligations de sélection minimale d'outils et d'application différenciée fonds ouverts/fermés.

Cas pratiques : Cas de demande massive de rachats sur un FIA ouvert : proposer deux outils adaptés (p. ex. swing pricing, gates)

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 234

NOUVEAU

Maîtriser l'essentiel de la réglementation des marchés financiers

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	26/04/27 24/09/27 10/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de la réglementation dans la stabilité des marchés financiers, la protection des investisseurs et la prévention des abus de marché.
- Maîtriser les principales réglementations applicables aux marchés financiers (MIFID II/MIFIR, EMIR, SFTR, PRIIPs) ainsi que leurs enjeux pour les différents acteurs.
- Identifier les réglementations relatives aux fonds d'investissement et à la finance durable, leurs objectifs et leurs impacts sur les sociétés de gestion et la commercialisation des produits.
- Appréhender les évolutions réglementaires émergentes afin d'anticiper leurs conséquences sur les marchés financiers.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des fonctions Risques.
- Auditeurs internes, contrôleurs permanents et juristes.
- Responsables comptables et financiers en charge du reporting financier, prudentiel et réglementaire, ALM,
- Auditeurs externes. Consultants. Responsables communication.
- Commissaires aux comptes, experts comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. POURQUOI RÉGLEMENTER LES MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés financiers et le financement de l'économie :
- Explication du fonctionnement des marchés financiers.
- Montants et évolution.
- Risques.

Pourquoi une réglementation financière de plus en plus supranationale ?
Les principaux rôles de la réglementation financière :
- La protection des investisseurs.
- La transparence et l'équité.
- La stabilité financière.

Les acteurs clés de la réglementation financière :
- L'Europe.
- L'AMF : règlement général, doctrine, code monétaire et financier, etc.

Les acteurs régulés par la réglementation.

2. LA RÉGLEMENTATION POUR AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET PROTÉGER LES INVESTISSEURS

Les enjeux de la réglementation autour des Markets in Financial Instruments :
- Contexte et historique de MIFID.
- Les acteurs régulés.
- Le Conseiller en Investissement Financier (CIF).

Les principales caractéristiques de la réglementation :
- La gouvernance des instruments financiers et des acteurs.
- La classification des clients.
- Les connaissances et compétences des collaborateurs.
- Les règles relatives aux informations.
- Le principe de meilleure exécution des ordres.

Les amendements ESG à la réglementation MiFID II.
MIFID III.

Cas pratiques : Illustrations avec les questions relatives à la connaissance du client - Jeu de questions/réponses collectives sur les montants en jeu.

3. LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Directive UCITS (Undertakings for Collective Investments In Transferable Securities) :
- Définitions et contraintes en matière d'investissement des OPCVM.
- Objectifs de ce cadre commun au niveau européen.

Directive AIFM (Alternative Investment Fund Manager) : directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs
- Définitions.
- Objectifs de la réglementation.
- Commercialisation des FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs)
- AIFMD 2.0.

Cas pratiques : Les différentes formes de placements collectifs - Illustrations et exemples (en individuel et en collectif).

4. EMIR ET SFTR

EMIR (European Market Infrastructure Regulation) :
- Historique : les engagements du G20.
- Les objectifs.

Les principaux axes d'EMIR :
- La réduction du risque pour les contrats OTC sur produits dérivés.
- La transparence.
- Les infrastructures.
- EMIR 3.0.

Le Règlement sur les opérations de financement sur titres (SFTR) :
- Améliorer la transparence des marchés de financement sur titres.
- Périmètre et reportings.

Cas pratiques : Questionnement sur les produits dérivés, la compensation et les opérations de financement sur titres.

5. LES STANDARDS D'INFORMATION À DESTINATION DES PARTICULIERS

La réglementation PRIIPs (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products) :
- L'objectif d'améliorer la transparence des produits proposés aux investisseurs particuliers.
- Le Document d'Information Clé (DIC ou KID).

Cas pratiques : Lecture d'un DIC - Analyse et formulation d'avis - Échanges et débriefing collectif (en individuel et en collectif).

6. LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA FINANCE DURABLE

- La taxonomie européenne : présentation des critères unifiés pour identifier les activités économiques durables.
- La transparence sur l'intégration des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les produits financiers : SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).
- Le reporting extrafinancier aux entreprises : CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

7. LE RÈGLEMENT SUR LES ABUS DE MARCHÉ

Market Abusive Directive et Règlement (MAD et MAR) : transparence et lois en matière de protection des investisseurs.

- Définition de la notion d'abus de marché.
- Obligations.

Cas pratiques : Atelier autour de la définition d'un abus de marché.

8. LES RÉGLEMENTATIONS ÉMERGENTES ET TENDANCES

- De l'Union des Marchés de Capitaux à l'Union de l'Épargne et de l'Investissement.
- Le Listing Act : des évolutions structurantes pour les sociétés cotées.
- La titrisation : la revue attendue du règlement européen sur la titrisation (SECR).
- La réglementation des cryptoactifs : Markets in Crypto-Assets (MiCA) et la LCB-FT.
- Bâle et le FRTB.

Cas pratiques : Association d'un risque et de la réglementation associée.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 235

Modèle et enjeux de la banque privée

NOUVEAU

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	31/05/27 03/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Intégrer la culture spécifique de la banque privée, notamment ses enjeux et perspectives, lors d'une prise de poste.
- Connaître les principales fonctions du secteur bancaire privé et ses leviers de financement de l'économie.
- Identifier l'impact de la politique monétaire sur les banques et les clients privés.
- Comprendre les différents postes du bilan bancaire, des composantes du PNB et du résultat d'une banque privée.
- Distinguer les principaux risques des banques privées afin de comprendre les évolutions de la réglementation bancaire.

PARTICIPANTS

- Nouveaux collaborateurs ou jeunes diplômés n'ayant pas ou peu de connaissance des nombreux métiers de la banque privée.
- Juristes, responsables communication, services administratifs, informaticiens, contrôleurs permanents, inspecteurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET RÔLE ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE PRIVÉE

Principales fonctions du secteur bancaire :
- La collecte de l'épargne et l'octroi de crédits.
- La vie du compte et la connaissance client.
- Les services de paiements.

Les spécificités et les enjeux de la banque privée :
- La clientèle internationale et les attentes par génération.
- Le crédit Lombard.
- Les placements financiers et le conseil.
- La planification successorale et la fiscalité.
- Private equity.

Cas pratiques : Illustrations avec des exemples et échanges autour des pratiques.

2. LE RÔLE CENTRAL DES TAUX

Le rôle central du marché monétaire et l'impact des marchés financiers :
- Le rôle de la Banque Centrale Européenne (BCE).
- Les sources de financement des banques.
- L'inflation et l'impact sur les taux.
- Les placements clients.

Cas pratiques : Impact des taux - Illustrations avec les taux actuels et échanges autour de l'évolution attendue des taux.

3. PERFORMANCES, CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DES BANQUES PRIVÉES

Les principales caractéristiques du secteur bancaire et des banques privées : chiffres et concurrence.
Bilan bancaire et les différents postes au passif et à l'actif d'une banque :
- Composition des actifs et passifs bancaires.
- Répartition des dépôts collectés, des crédits, etc.

Les performances du secteur :
- Les différentes composantes du Produit Net Bancaire (PNB) : marge d'intermédiation, commissions, etc.
- La notion de coefficient d'exploitation et efficience opérationnelle des banques.

Cas pratiques : Illustrations avec les chiffres de banques privées et questionnement.

4. RISQUES DES BANQUES PRIVÉES ET RÉGLEMENTATIONS ASSOCIÉES

Principaux risques inhérents à l'activité :
- Risques de non-conformité et LCB-FT.
- Risque de crédit.
- Risques opérationnels.
- Risques liés à la gestion Actif-Passif (liquidité, marché et taux d'intérêt).
- Risque de réputation.

Cas pratiques : Atelier découverte des différents types de risques, notamment le risque LCB-FT.

Limites de Bâle II et évolutions de la réglementation bancaire suite à la crise des subprimes.
Les principaux acteurs de la réglementation et de la supervision bancaire dans le monde, en Europe et en France.
Mise en perspective de la réglementation :
- Échanges de données fiscales.
- La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- MIFID.
- La Blockchain et les cryptoactifs, etc.

Cas pratiques : Illustration avec des exemples d'impacts du non-respect des réglementations - Atelier individuel : association de risques et de réglementation.

5. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL ET DÉFIS À VENIR

La concurrence sur le marché de la banque privée :
- Les Fintechs, dont WealthTech.
- Concurrence internationale.
- Family office, etc.

L'actualité du secteur et perspectives :
- La transmission entre générations.
- Les liens avec la banque d'affaires des entreprises.
- La digitalisation du secteur au service de l'expérience client.
- L'ESG.
- Économie et géopolitique.
- L'innovation dans le conseil.
- Les cryptomonnaies, la Blockchain et l'IA sont-ils l'avenir de la banque ?

Cas pratiques : Échanges et illustrations autour des pratiques des concurrents et des perspectives propres aux banques privées.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 236

Modèle et enjeux des banques d'affaires

NOUVEAU

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	23/04/27 02/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Appréhender le rôle stratégique de la banque d'affaires dans le financement de l'économie
- Comprendre les activités de la banque d'affaires, leur fonctionnement et les atouts pour les clients.
- Identifier les sources de création de valeur et les risques pour la banque.
- Passer en revue les synergies avec les autres métiers de la banque et anticiper les évolutions du secteur.

PARTICIPANTS

- Fonctions risques, RH, Finance. Secrétariat général.
- Auditeurs, inspecteurs contrôleurs permanents.
- Consultants, experts-comptables, leurs collaborateurs.
- Banquiers privés.
- Nouveaux collaborateurs de banque d'affaires n'ayant pas ou peu de connaissance sur ce modèle.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES RÔLES DE LA BANQUE D'AFFAIRES ENTREPRISE (BAE) DANS L'ÉCONOMIE

Une activité centrée sur le haut de bilan :
- L'accompagnement des clients.
- Dans leurs opérations financières stratégiques.
- Le financement de l'économie.

Distinction avec les autres métiers de la banque et l'univers de la BAE :
- Principaux intervenants et montants.
- Des métiers très techniques.
- Le rôle et la réputation des BAE.

Cas pratiques : L'accompagnement des clients : technique, financier et humain - Les principales BAE - Exemples d'opérations réalisées.

2. PRINCIPALES ACTIVITÉS DES BANQUES D'AFFAIRES

Conseils stratégiques :
- L'accompagnement dans les décisions structurantes : ouverture du capital, cessions.
- Les fusions et acquisitions, la technicité (décryptage d'une opération de M&A).

Les financements structurés :
- Les financements complexes à effet de levier.
- Structuration du risque.

Les activités de marchés :
- L'accès aux marchés financiers via différentes opérations : ECM, DCM, etc.
- Dynamique de marché.

L'investissement de la banque :
- Direct ou via des fonds.
- Capter une partie de la valeur.

Cas pratiques : Association des besoins clients avec les métiers de la BAE - Les financements complexes dits « à effet de levier » adaptés aux besoins spécifiques : LBO, OBO, LMBO - Exemples des travaux récents de BAE pour de grandes entreprises, de grandes opérations - Questionnement : pourquoi aucune grande banque ne peut se passer d'une BAE forte ?

3. LES ENJEUX POUR LA BANQUE

Caractéristiques de la génération de PNB :
- Honoraires de conseils.
- Commissions d'arrangement et de marchés.
- Gains d'investissement.

Les risques pour la banque :
- Juridiques, réputation et conflits d'intérêts.
- Dépendance aux cycles et volatilité.
- Concentration des revenus.
- Les fonds propres de la banque.

La relation client renforcée : la confiance et les opportunités de cross-selling.

Cas pratiques : Recherches des sources de PNB et des risques de la BAE - Exemple des banques françaises - Le rôle de la BAE dans la transmission d'une entreprise familiale.

4. LES DÉFIS POUR LA BANQUE

Liens stratégiques avec l'ingénierie patrimoniale
- Patrimoine privé <-> entreprise <-> banque d'affaires
- Les situations clés,
- Enjeux pour le client et pour la banque

Les transformations en cours
- La désintermédiation.
- La concurrence : cabinets de conseils, fonds de dettes privées, banques étrangères, etc.
- La grande transmission générationnelle.
- Les Datas, les automatisations, l'IA.
- L'ESG ?

Cas pratiques : Cartographie des enjeux financiers d'un dirigeant d'entreprise dans le temps - Exercice d'association - Échanges autour des transformations en cours.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 299

Mesure et gestion du risque géopolitique

NOUVEAU

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	19/05/27 14/09/27 13/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi le risque géopolitique devient un risque bancaire transversal : crédit, marché, liquidité, souverain, opérationnel, stratégique.
- Identifier les principaux canaux de transmission vers le bilan bancaire, le CET1, le funding, les NPL, les Stage 2 et la rentabilité.
- Cartographier les expositions directes et indirectes : pays, secteurs, chaînes de valeur, souverains, NBFI, devises, collatéraux.
- Construire des scénarios géopolitiques et des reverse stress tests adaptés aux portefeuilles bancaires.
- Définir les bonnes pratiques de gouvernance, de mesure, de suivi et de pilotage du risque géopolitique.

PARTICIPANTS

- Contrôleurs de gestion. Responsables financiers et communication financière.
- Gestionnaires des risques et ALM. Contrôleurs et auditeurs internes.
- Collaborateurs de Middle, Front et Back-office.
- MOA et gestionnaires de projet.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissance générale des risques bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. COMPRENDRE LE NOUVEAU CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET GÉOÉCONOMIQUE

Le risque géopolitique, un risque externe ou macroéconomique abstrait, mais aussi un facteur central de vulnérabilité bancaire :

- Nouvelle ère de compétition : confrontation géoéconomique, conflits, sanctions, droits de douane, fragmentation.
- Multiplication des risques interconnectés : inflation, dette, polarisation, désinformation, cyber, IA, environnement.
- Passage d'un monde coopératif à un monde plus fragmenté.
- Risque géopolitique comme multiplicateur de vulnérabilités.

Cas pratiques : Cartographier les risques d'un choc tarifaire entre deux blocs économiques - Identifier les effets bancaires d'un conflit régional prolongé - Classer les grands risques globaux identifiés par le World Economic Forum selon leurs impacts bancaires : crédit, marché, liquidité, opérationnel, stratégie…

2. IDENTIFIER LES CANAUX DE TRANSMISSION VERS LES BANQUES

Savoir traduire un événement géopolitique en impacts bancaires concrets :

- Canal macroéconomique : croissance, inflation, taux, confiance.
- Canal crédit : entreprises exposées aux chaînes de valeur, SME, CRE, secteurs sensibles.
- Canal souverain : hausse des dettes publiques, spreads, HQLA, valorisation obligataire.
- Canal liquidité/funding : volatilité, émissions de dette, tensions USD, dépôts.
- Canal marché : fair value, re-pricing, volatilité, asset bubbles.
- Canal opérationnel : cyber, DDoS, ransomware, fraude IA, prestataires critiques.
- Canal stratégique : réallocation vers énergie, défense, infrastructures, technologie.

Cas pratiques : Transformer un choc géopolitique en matrice d'impacts bancaires - Analyser l'effet d'une hausse des spreads souverains sur HQLA, P&L, OCI et capital - Étudier un choc cyber géopolitique affectant paiements, cloud et continuité d'activité.

3. MESURER LES EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Apprendre à dépasser la simple vision pays pour construire une cartographie robuste des vulnérabilités :

- Expositions directes : pays, contreparties, devises, souverains, NBFI, secteurs.
- Expositions indirectes : fournisseurs, clients finaux, chaînes logistiques, dépendance énergétique, dépendance au commerce international.
- Importance des secteurs : énergie, utilities, technologie, défense, infrastructures, immobilier, automobile.
- Risques NBFI : opacité, levier, liquidité, pays tiers, Cayman Islands, UK, US.
- Signaux précoces : Stage 2, SICR, overlays, flux NPL, LTV, coût du risque, concentrations.
- Paradoxe actuel : NPL bas mais Stage 2 élevés et vulnérabilités latentes.

Cas pratiques : Construire une cartographie d'exposition d'un portefeuille Corporate à un choc US/Chine/Moyen-Orient - Identifier les expositions indirectes d'une banque à travers les chaînes de valeur de ses clients - Analyser un portefeuille CRE/SME avec NPL bas mais Stage 2 élevé.

4. CONSTRUIRE DES SCÉNARIOS ET REVERSE STRESS TESTS GÉOPOLITIQUES

Savoir concevoir des scénarios géopolitiques exploitables et les traduire en impacts prudentiels :

- Différence entre stress test classique et reverse stress test.
- Logique du reverse stress test : partir d'un seuil de rupture, par exemple forte baisse du CET1, puis identifier les scénarios plausibles qui y conduisent.
- Construction d'un vecteur de scénario : facteur géopolitique avec variables macro-financières.
- Transmission vers PD, LGD, pertes de portefeuille, RWA, CET1, liquidité et funding.
- Notion de scénario le plus plausible conduisant à une contrainte de capital.
- Analyse des scénarios proches : alternatives plausibles, sensibilité, gouvernance.
- Compatibilité avec modèles IRB, analyses sectorielles et exposition par exposition.

Cas pratiques : Concevoir un reverse stress test : « Quel choc géopolitique ferait perdre 300 bps de CET1 ? » - Traduire un choc tarifaire en hausse de PD/LGD par secteur - Construire trois scénarios : crise souveraine Européenne, choc USD, rupture de chaîne d'approvisionnement.

5. GOUVERNANCE, PILOTAGE ET BONNES PRATIQUES DE GESTION

Définir un cadre opérationnel de gestion du risque géopolitique intégrant gouvernance, données, limites, reporting et décisions stratégiques.

- Formaliser une gouvernance dédiée : risques, finance, ALM, crédit, marché, conformité, cyber, métiers, direction générale.
- Intégrer le risque géopolitique dans RAF, ICAAP/ILAAP, stress tests, plan de continuité et gestion de crise.
- Mettre en place des indicateurs d'alerte : spreads souverains, Stage 2, flux NPL, tensions funding, volatilité, CDS, concentration NBFI.
- Renforcer due diligence et surveillance sectorielle.
- Définir des limites : pays, secteurs, souverains, devises, NBFI, expositions hors bilan.
- Préparer les management actions : réduction d'exposition, hedging, collatéral, liquidité, diversification, pricing.
- Transformer la veille géopolitique en décisions de gestion.

Cas pratiques : Construire un tableau de bord de pilotage du risque géopolitique - Définir un comité de crise face à un choc géopolitique - Proposer un plan d'action pour une banque très exposée aux souverains, aux NBFI et aux secteurs sensibles.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 286

Gérer les risques dans les projets

NOUVEAU

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	11/05/27 16/09/27 16/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Situer un projet dans son contexte organisationnel : comprendre les notions de projet, programme et transformation, ainsi que les cycles de vie (cycle en V, agile/scrum) et leurs enjeux en matière de coût, délai et qualité.
- Identifier et analyser les risques liés aux projets en utilisant des modèles reconnus (DICE BCG, AFAI, Gartner) pour cartographier les risques et évaluer leur impact sur la réussite du projet.
- Mettre en œuvre des méthodes et outils de contrôle des risques projets : appliquer des référentiels (PMP, PRINCE2, ITIL, COBIT, etc.) et élaborer des dispositifs de gouvernance et de suivi adaptés.
- Assurer le suivi et le traitement des risques : définir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et évaluer la maturité de la gestion des risques tout au long du cycle de vie du projet.
- Communiquer et restituer les résultats de la gestion des risques : transformer les constats en recommandations claires et actionnables, adaptées aux différents acteurs du projet.
- Consolider une démarche d'amélioration continue : capitaliser sur les enseignements tirés et intégrer les bonnes pratiques pour renforcer durablement la maîtrise des risques dans les projets futurs.

PARTICIPANTS

- Chefs de projet et responsables de programme.
- Auditeurs internes et contrôleurs permanents, risk managers et responsables du contrôle interne.
- MOA/MOE impliqués dans les projets de transformation.
- Managers et consultants souhaitant renforcer leur maîtrise des risques dans les projets.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière en audit. Toutefois, une première expérience de gestion de projet ou de participation à un projet est souhaitable.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : PROJET/PROGRAMME/ TRANSFORMATION D'ENTREPRISE

- Comprendre les notions de projet, programme et transformation.
- Identifier les contraintes classiques (coût, qualité, délai).
- Découvrir les cycles de vie : cycle en V, méthodes agiles/Scrum.

Cas pratiques : Lister des exemples de projet avec leurs points sensibles en matière de risques.

- Panorama des principaux référentiels : PMP, PRINCE2, ITIL.
- Bonnes pratiques issues de l'IIA, COBIT, AFAI.
- Présentation de modèles d'analyse de risque : DICE BCG, AFAI, Gartner.

Cas pratiques : Réaliser une cartographie des risques d'un projet - Partage de quelques documents utilisés dans les grandes entreprises.

2. ANALYSE DES RISQUES DANS LES PROJETS

Élaborer une analyse de risque et un programme de travail à partir de :

- Modèle DICE BCG.
- Modèle de l'AFAI.
- Modèle de Gartner.

Cas pratiques : Illustration de l'utilisation DICE BCG - Exercice d'analyse de risque et élaboration d'une cartographie de risque de projet.

3. MÉTHODES ET OUTILS DE CONTRÔLE DES RISQUES DE PROJET

- Élaborer un dispositif de contrôle de la gouvernance projet (rôles, responsabilités, comitologie).
- Appliquer la méthodologie AFAI-CIGREF-IFAC (2022).
- Définir des plans de contrôle adaptés à chaque phase du cycle de vie.

Cas pratiques : Autoévaluation de la gouvernance de projet et des livrables attendus - Échanges sur les nouveaux enjeux (cyber, data).

4. SUIVI ET TRAITEMENT DES RISQUES DE PROJETS

- Transformer les constats en plans d'action.
- Prioriser les risques et définir des mesures correctives.
- Exemples de recommandations pratiques avant, pendant et après la mise en œuvre d'un projet.

Cas pratiques : Formuler les mesures de traitement pour un projet donné.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 388A

Audit des exigences de capital

NOUVEAU

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	31/05/27 30/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre prudentiel Bâle III/CRR3 et les exigences des trois piliers (ratios solvabilité & levier, SREP/Stress tests/ICAAP/RAF, publication Pilier 3).
- Décomposer les composantes des fonds propres (CET1, AT1, T2), les coussins de fonds propres ratios de solvabilité (CBR) et ratio de levier, et les notions P2R, P2G, P2R-LR, P2FG-LR, MDA).
- Appliquer la méthodologie de calcul des RWA (crédit, opérationnel) et analyser les principales évolutions du CRR3.
- Évaluer le rôle de l'ICAAP, des stress tests et du RAF dans la stratégie de capital.
- Expliquer le pilotage des ressources rares : fonds propres, ratios, RWA, exposition totale et ses enjeux de pilotage.
- Identifier les processus, communications réglementaires, zones de risques et points de gouvernance clé à surveiller pour une mission d'audit efficace.

PARTICIPANTS

- Auditeurs souhaitant préparer une mission sur la gestion des exigences en capital.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales en risques bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION AUX EXIGENCES EN CAPITAL

- Le capital comme ressource rare.
- Objectifs des fonds propres et de la réglementation prudentielle.
- Les trois piliers bâlois.
- Évolution de Bâle I à la finalisation de Bâle III.
- Passage de CRR/CRD IV à CRR3/CRD6.

Cas pratiques : Illustration par l'évolution d'une crise bancaire ayant conduit au renforcement des exigences prudentielles.

2. EXIGENCES PILIER I — SOLVABILITÉ ET LEVIER

- Architecture du ratio de solvabilité.
- Fonds propres CET1, AT1, T2. Coussins prudentiels, P2R, P2G et MDA.
- Notion de RWA.
- Approches standard et modèles internes.
- Calcul des RWA.
- Architecture du ratio de levier.
- Fonds propres Tier 1.
- Notion d'exposition totale.
- Exigences P2R-LR, P2G-LR et mécanisme MDA. Comparaison entre ratio de solvabilité/ratio de levier.
- Catégorisation des fonds propres.
- Classification des expositions.
- Qualité des données, outils, méthodologies et gouvernance.
- Principaux red flags et documentation attendue.

Cas pratiques : Analyse d'une banque respectant les ratios de solvabilité, mais contrainte par le ratio de levier.

3. PILIER II, SREP, STRESS TESTS, ICAAP ET RAF

- Limites des ratios prudentiels.
- Retours d'expérience.
- SREP et attentes du superviseur.
- Stress tests prudentiels. ICAAP et articulation avec l'ILAAP. RAF et Risk Appetite Statement.
- Intégration des risques ESG.
- Rôle du Conseil et gouvernance.
- Calibration des limites.
- Cohérence ICAAP, ILAAP, RAF, PPR et plan stratégique.
- Processus d'alerte et de décision.

Cas pratiques : Revue d'un dépassement d'appétit au risque - Analyse de l'escalade de gouvernance.

4. PILOTAGE DES RESSOURCES RARES

- Pilotage du capital et des RWA.
- Émissions CET1, AT1 et T2.
- Politique de dividendes et rétention des résultats. Réduction des RWA.
- Leviers d'action sur le ratio de levier.

Cas pratiques : Définir un plan d'amélioration du ratio CET1 sans augmentation de capital.

5. REPORTINGS ET PUBLICATIONS PRUDENTIELLES

- COREP Fonds propres et ratio de levier.
- Rapports ICAAP, RAF et PPR.
- Pilier III. Organisation RACI.
- Cohérence COREP, FINREP et communication externe. Gouvernance des publications prudentielles.

Cas pratiques : Rapprochement entre COREP, FINREP et Pilier III afin d'identifier des incohérences potentielles.

6. ZONES DE RISQUES ET CHECK-LIST AUDITEUR — CONCLUSION

- Processus sensibles.
- Principaux risques.
- Check-list d'audit.
- Synthèse des enseignements.

Cas pratiques : construction d'un programme de travail d'audit sur le dispositif fonds propres d'une banque - Évaluation finale.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 388B

NOUVEAU

Audit des modèles internes et risque de modèle

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	30/04/27 03/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Définir le périmètre et la typologie des modèles internes utilisés dans la banque (IRB, IFRS9, ICAAP, FRTB, IRRBB, ESG…).
- Évaluer la gouvernance, les rôles et responsabilités (conseil, comités de validation, MRM, Risques, Audit) et les circuits de décision.
- Contrôler la validation méthodologique, technique et data des modèles internes, ainsi que leur documentation et suivi réglementaire.
- Auditer le cycle de vie du modèle : conception, développement, calibration, usage, suivi, retrait ou remplacement.
- Analyser la cartographie des modèles internes, la gestion des dépendances (intermodèles, données, systèmes) et les dispositifs de backtesting.
- Identifier les zones de risques et les constats types d'audit relatifs au risque de modèle, à la conformité CRR3 et à l'émergence des modèles IA.

PARTICIPANTS

- Équipe Audit/IG/Superviseurs souhaitant préparer une mission sur la gestion des exigences en modèles internes.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales en risques bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION ET PÉRIMÈTRE DES MODÈLES INTERNES

- Les principaux modèles prudentiels et comptables.
- Le risque de modèle et ses impacts sur capital, liquidité et conformité.
- Cartographie des modèles internes.
- Principaux points d'audit et red flags.

Cas pratiques : construction de la cartographie simplifiée des modèles d'un groupe bancaire - Identification des modèles critiques.

2. GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU RISQUE DE MODÈLE

- Gouvernance autour des modèles.
- Attentes BCE, EBA et CRR3.
- Homologation des modèles et relation superviseur.
- Suivi des modèles et indicateurs.
- Principaux contrôles et points d'audit.

Cas pratiques : Analyse d'un dispositif de gouvernance - Identification des faiblesses de séparation entre développeurs et validateurs.

3. CYCLE DE VIE ET VALIDATION RÉGLEMENTAIRE

- Conception, développement, validation, mise en production, suivi et retrait.
- Validation BCE/EBA.
- Gestion des changements majeurs ou mineurs.
- Roll-out et PPU.
- Critères de qualité d'un modèle.
- Principaux contrôles et red flags.

Cas pratiques : Revue d'un changement de modèle IRB nécessitant une validation réglementaire.

4. BACKTESTING ET SUIVI DES PERFORMANCES

- Backtesting, benchmarking et stress testing.
- Suivi des indicateurs et paramètres de calibration.
- Détection du model drift et data drift.
- Revues périodiques et actions correctrices.
- Cohérence entre modèles.

Cas pratiques : Analyse des résultats de backtesting - Définition des actions correctrices à mettre en œuvre.

5. MODÈLES ESG, IA ET RISQUES ÉMERGENTS

- Modèles climatiques et exigences du superviseur.
- Principes d'explicabilité, robustesse, biais et équité des modèles IA. Exigences de l'AI Act.
- Risques liés aux fournisseurs, données et proxies.
- Contrôles et attentes réglementaires.

Cas pratiques : Évaluation des risques d'un modèle de scoring ESG utilisant des techniques d'intelligence artificielle.

6. REPORTING, SUPERVISION ET BONNES PRATIQUES D'AUDIT

- COREP, FINREP, Pilier III, dossiers d'homologation IRB et reporting interne.
- Reporting aux comités et aux superviseurs.
- Constats récurrents BCE/EBA.
- Documentation, archivage et audit trail.
- Suivi des plans de remédiation.

Cas pratiques : Rapprocher reporting réglementaire, reporting interne et constats BCE afin d'identifier les incohérences.

7. ZONES DE RISQUES ET CHECK-LIST AUDITEUR

- Les principaux risques autour des modèles internes.
- Synthèse des contrôles clés, documents à demander et red flags.

Cas pratiques : Construire un programme de travail d'audit couvrant l'ensemble du dispositif de Model Risk Management.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 389A

Audit de la résolution et des ratios associés

NOUVEAU

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	29/04/27 18/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre européen de résolution (BRRD/BRRD2, SRB/MRU) et le calibrage MREL/TLAC (LAA, RCA, guidance).
- Auditer la gouvernance de la résolvabilité : rôle du Conseil, Risk Committee, Comex, et l'articulation ICAAP/ILAAP/RAF.
- Évaluer la qualité et la cohérence des reportings SRB (LDR, Critical Functions, FMI, SRB-Services/OCIR/Valuation/MIS, Dry runs) et Pilier 3.
- Contrôler la préparation opérationnelle des plans : PPR (Recovery), Plan de Résolution, playbooks, OCIR, accès aux FMI.
- Vérifier la fiabilité des données (granularité, subordination, éligibilité des passifs, data lineage) et le respect des calendriers de remise/resoumissions.
- Identifier les zones de risque et formuler des recommandations d'audit pour renforcer résolvabilité, pilotage du capital et passifs éligibles et continuité opérationnelle.

PARTICIPANTS

- Équipe Audit/IG/Superviseurs souhaitant préparer une mission sur la gestion des exigences en ratios associés.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales en risques bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CADRE DE RÉSOLUTION & EXIGENCES MREL/TLAC

- Présentation du cadre BRRD/BRRD2, SRB/MRU/CRU et collèges de résolution.
- Rappel sur les composantes de fonds propres CET1, AT1, T2, coussins prudentiels, P2R/P2G, MDA, RWA, levier.
- Notions clés autour du MREL.
- Articulation TLAC/MREL pour les G-SIB.
- Lien avec ICAAP, ILAAP, RAF et plan de capital.

Cas pratiques : Analyse de la structure de passifs d'un groupe bancaire - Identification des instruments éligibles au MREL/TLAC.

2. REPORTINGS SRB

- Objectifs, périmètre, granularité, fréquence, soumission et resoumission.
- Fonctions critiques.
- FMI : accès aux infrastructures de marché.
- Gouvernance interne.
- Identification des principaux red flags.

Cas pratiques : Contrôle de la cohérence entre les reportings, registre des émissions, données juridiques, FINREP et Pilier 3 - Analyse d'anomalies de données.

3. PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À LA RÉSOLUTION

- OCIR : continuité des services essentiels.
- Cartographie des services critiques et dépendances intragroupes.
- Valorisation.
- MIS capabilities.
- Playbooks et dry-runs.

Cas pratiques : Simulation d'un dry-run de résolution avec indisponibilité d'un service critique - Vérification des capacités de continuité, de données et de décision.

4. PPR, STRESS TESTS ET ARTICULATION ICAAP/ILAAP/RAF

- Définition du PPR.
- Indicateurs d'alerte obligatoires et facultatifs et calibration des seuils.
- Options de rétablissement.
- Cohérence PPR, ICAAP, ILAAP et RAF.

Cas pratiques : Construction d'un scénario de crise déclenchant progressivement les indicateurs PPR - Sélection des mesures de rétablissement adaptées.

5. PLAN DE RÉSOLUTION, EXÉCUTION ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Stratégies SPE/MPE.
- Outils de résolution.
- Obstacles à la résolvabilité.
- Communication de crise.
- Évolutions en cours.

Cas pratiques : Réalisation d'un gap analysis du dispositif de résolution face aux nouvelles exigences ITS 2025-2026 - Priorisation des remédiations.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 389B

NOUVEAU

Audit de la qualité des données, de la gouvernance et des reportings règlementaires

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	20/05/27 15/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences BCBS 239, RDARR et les enjeux liés à la qualité des données.
- Maîtriser les 4 approches de collecte de données ESG et leurs contrôles.
- Évaluer l'adéquation SI/Golden Source/CDO et la gouvernance de la donnée.
- Relier les données aux processus clés ICAAP/ILAAP/RAF/stress tests et rôles du Conseil.
- Auditer la production réglementaire (COREP/FINREP/Pilier 3) et CRR3.
- Construire une check-list d'audit prête à l'emploi pour la mission.

PARTICIPANTS

- Équipe Audit/IG/Superviseurs souhaitant préparer une mission sur la gestion des exigences en qualité des données.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales en risques bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION À LA QUALITÉ DES DONNÉES ET AUX ENJEUX ESG

- La notion de qualité des données.
- Principes fondamentaux de qualité des données.
- Besoins spécifiques liés à l'ESG.
- Principes BCBS 239 et RDARR.
- Principaux points d'audit et red flags.

Cas pratiques : Identification des impacts d'une donnée erronée sur un reporting prudentiel et ESG.

2. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE DE LA DONNÉE

- Gouvernance des données, ownership, catalogue et dictionnaire de données.
- Définition des données critiques.
- Stratégies de gestion de la qualité des données.
- Sensibilisation des métiers.

Cas pratiques : Analyse d'une gouvernance data - Identification des responsabilités manquantes.

3. COLLECTE DES DONNÉES ESG ET FIABILISATION

- Publications réglementaires des clients.
- Questionnaires et dialogues.
- Fournisseurs externes.
- Proxies et modèles.
- Contrôles et red flags.

Cas pratiques : Comparaison de plusieurs sources ESG contradictoires - Définition d'une règle d'arbitrage.

4. SYSTÈMES D'INFORMATION ET GOLDEN SOURCE

- Adaptation des SI aux exigences ESG et BCBS 239. Datawarehouse, datamart et datalake.
- Organisation Data Office et CDO.
- Gestion des incidents, indicateurs Data quality et SLA.

Cas pratiques : Évaluation de la pertinence d'un référentiel unique pour plusieurs reportings réglementaires.

5. GOUVERNANCE, ICAAP, ILAAP, RAF ET STRESS TESTS

- Rôle du Conseil et autres instances de gouvernance.
- Utilisation de la donnée pour les processus critiques.
- Alertes et prise de décision.
- Qualité des hypothèses et traçabilité des arbitrages.

Cas pratiques : Analyse de l'impact d'une défaillance de données sur un stress test et sur les décisions de pilotage.

6. REPORTINGS RÉGLEMENTAIRES ET CRR3

- Cohérence entre données réglementaires et communication externe.
- Data lineage, contrôles automatisés, soumissions et resoumissions.
- Principaux risques d'audit.

Cas pratiques : Identification d'une incohérence entre COREP, FINREP et Pilier III et déterminer son origine.

7. ATELIER CHECK-LIST AUDITEUR ET CONCLUSION

- Élaboration d'une check-list.
- Identification des principaux risques et contrôles clés.
- Synthèse des constats fréquemment observés par les superviseurs.

Cas pratiques : Construction d'un programme de travail d'audit Data Quality et BCBS 239.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 374

L'audit du dispositif LCB-FT

NOUVEAU

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	25/03/27 30/09/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Rappeler les enjeux en matière LCB-FT, notamment au regard des récentes évolutions réglementaires et apprendre des cas de jurisprudence au fil de l'eau des thématiques.
- Savoir construire une démarche d'audit sur la LCB-FT orientée vers la significativité.
- Établir des constats justifiés et justifiables adaptés aux recommandations liées aux enjeux de ces secteurs.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs de la fonction Audit interne.
- Collaborateurs de la fonction Compliance.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation Powerpoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. RAPPEL DES ENJEUX LCB-FT

- Les attendus du dispositif à partir des évolutions réglementaires au niveau européen et international.

QCM : Au démarrage pour bien cerner le contexte.
Cas pratiques : Brainstorming et construction d'une arborescence des enjeux pour bien cerner l'ensemble du vocabulaire clé lié au sujet.

2. LES ENJEUX DE GOUVERNANCE ET D'ORGANISATION

Objectifs : savoir auditer le « tone from the top » et l'ancrage LCB-FT dans la gouvernance de l'entité :

- Rôles et responsabilités : conseil d'administration, Responsable LCB-FT, déclarant et correspondant, comitologie, formation.
- Audit des politiques LCB-FT : alignement avec l'appétence au risque, articulation avec la gouvernance globale (central administration, internal control functions, outsourcing).
- Revue de la cartographie des risques LCB-FT : exhaustive, documentée, actualisée, lien avec les mesures de vigilance simplifiée/renforcée.
- Les modalités de réalisation de la veille réglementaire (notamment au niveau local-publications, veilles de cabinet d'avocats…).
- Les enjeux de la classification des risques.
 - Spécificités de la clientèle, des produits, des types de transaction, des zones géographiques et des circuits de distribution (notamment distributeurs).

Cas pratiques : Grille de test d'audit sur la gouvernance LCB-FT (liste de questions à poser, documents à collecter) - Challenge d'une cartographie des risques : liste des points d'attention à construire - Fiche de test sur la classification des risques - Les enjeux de la banque seront traités par sous-groupe.

3. LES ENJEUX DE DUE DILIGENCE ET DE MISE À JOUR

Mini cas pratiques : construction d'une fiche test, choix de l'échantillon, analyse des dossiers, réalisation d'un guide d'entretien avec le responsable LCB-FT

Vérifications à conduire par l'audit sur :

- Politique d'acceptation de la clientèle (customer acceptance policy).
- Processus KYC à l'entrée en relation (identification, vérification, BO, PEP, sanctions, bénéficiaire effectif).
- Mesures renforcées pour PEP, correspondants, pays à haut risque, structures complexes (en fonction de la classification des risques).
- Ongoing due diligence : mise à jour périodique KYC, revue événementielle, cohérence entre profil de risque et activité observée.
- Les cas de jurisprudence.

Mini cas pratiques : construction d'une fiche test, choix de l'échantillon, analyse des dossiers, réalisation d'un guide d'entretien avec le responsable LCB-FT.

4. LES ENJEUX DE LA SURVEILLANCE CONTINUE

- Paramétrage et couverture des systèmes de transaction monitoring.
- Exhaustivité des flux couverts.
- Contrôle de la pertinence des scénarios.
- Couverture du périmètre.
- Analyse des scénarios.
- Règles/scénarios calibrés selon les typologies de LCB/FT, les produits et le niveau de risque client (montants, fréquences, géographies, typologie de contreparties).
- Contrôle de la qualité des alertes.
- Justification de l'absence de DS.
- Les cas de jurisprudence.

Mini cas pratiques : Construction d'une fiche de test sur les scénarios et une fiche sur les alertes - Choix de l'échantillon.

5. DE L'ALERTE À LA DÉCLARATION

- Tests de performance du système (taux de faux positifs, faux négatifs présumés, revues périodiques des scénarios).
- Qualité du processus déclaratif.
- Exhaustivité des DS.
- Responsabilité.
- Réactivité.
- Documentation.
- Respect des règles de conservation.
- Les cas de jurisprudence.

Mini cas pratiques : Contrôle d'une déclaration de soupçon - Rédaction d'une synthèse à partir de constats suite à l'audit.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 376

NOUVEAU

Audit des Plans d'Urgence et de Poursuite de l'Activité (PUPA)

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	30/04/27 13/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire et les exigences prudentielles applicables au PUPA dans les établissements bancaires (ACPR, Bâle III, EBA guidelines).
- Connaître les composantes essentielles d'un PUPA (cartographie des activités critiques, RTO/RPO, stratégies de continuité, plans de communication).
- Identifier les zones de risque significatives.
- Savoir déployer un programme de travail (roadmap) adapté.

PARTICIPANTS

- Auditeurs internes, inspecteurs.
- Contrôleurs permanents et périodiques.

PRÉREQUIS

- Connaissance des fondamentaux de l'audit interne bancaire ou de la gestion des risques opérationnels.
- Une première expérience du PUPA est un plus.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ENJEUX DU PUPA BANCAIRE

Définitions et cadre réglementaire :
- Qu'est-ce que le PUPA ? Distinction PCA/PRA/PCO/PUPA.
- Cadre réglementaire : arrêté du 3 novembre 2014, guidelines EBA sur l'ICT et le risque opérationnel, Bâle III.
- Articulation avec la politique des risques opérationnels et le COREP.

Composantes clés d'un PUPA :
- Analyse d'Impact sur les Activités (BIA) : méthodologie et résultats attendus.
- Définition des activités critiques, RTO (Recovery Time Objective) et RPO (Recovery Point Objective).
- Stratégies de continuité : sites de repli, télétravail, sous-traitance.
- Plans de communication de crise (interne, régulateur, clients).

2. MÉTHODOLOGIE D'AUDIT DU PUPA

Préparation de la mission :
- Prise de connaissance : organigramme, cartographie des activités, historique des incidents.
- Analyse documentaire : PUPA, BIA, procès-verbaux des tests, rapports précédents.
- Définition du périmètre et des axes d'audit prioritaires.

Programme de travail et points de contrôle
- Gouvernance du PUPA : rôles, responsabilités, RPCA, comité de crise.
- Qualité et actualité de la BIA : cohérence avec les risques réels.
- Réalité des stratégies de continuité : sites de repli opérationnels, contrats fournisseurs.
- Gestion des dépendances : SI, prestataires critiques, infrastructures.
- Exercices et tests : fréquence, scénarios testés, taux de réussite, suivi des dysfonctionnements.
- Formation et sensibilisation du personnel.

Cas pratiques : Analyse d'un PUPA bancaire fictif : identification des lacunes et des points forts.

3. TESTS DE RÉSILIENCE ET ÉVALUATION DE LA MATURITÉ

Audit des tests et exercices :
- Types de tests : tests documentaires, tests téléphoniques, exercices à blanc, tests de bascule réelle.
- Critères d'évaluation d'un test : scénario, objectifs, résultats vs RTO/RPO, plan de remédiation.
- Red flags : tests trop rares, scénarios incomplets, absence de suivi des écarts.

Grille de maturité du PUPA :
- Présentation d'une grille de maturité sur 5 niveaux (Initial vers Optimisé).
- Application de la grille au cas fil rouge : notation et justification.
- Benchmark : pratiques observées dans le secteur bancaire.

Cas pratiques : Notation de la maturité du PUPA fictif et débat en groupe.

4. REPORTING D'AUDIT ET RECOMMANDATIONS

Structure du rapport d'audit PUPA :
- Constats, preuves, risques associés.
- Cotation des risques.
- Rendre compte au comité d'audit et au régulateur.

Recommandations et suivi.
Plan de remédiation : priorisation, responsable, échéance.
Suivi des recommandations : mécanisme de contrôle et de clôture.

Cas pratiques : Rédaction d'un extrait de rapport d'audit sur le cas fil rouge.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 387

NOUVEAU

Titrisation Cash : maîtriser la technique et les contrôles associés

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 jours	2 615 € Repas inclus	20/04/27 07/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser les mécanismes d'une titrisation, ses objectifs et ses différentes formes.
- Identifier les rôles, responsabilités ainsi que les risques associés pour ensuite mettre en place un contrôle interne adapté.
- Appréhender les étapes de structuration d'une opération de titrisation, du choix des actifs jusqu'à la liquidation du FCT.
- Connaître les livrables opérationnels clés et en identifier les points essentiels.
- Comprendre les traitements comptables automatisés liés à une titrisation cash et les contrôles associés.

PARTICIPANTS

- RCCI et RCSI, compliance officers, juristes.
- Administrateurs de fonds impliqués dans la gestion de FCT ou véhicules ad hoc.
- Responsables Back-office, ALM et trésorerie en charge du suivi des flux ou des liquidations.
- Directions financière, comptable et risques ; gestionnaires des OPC, FCT et sociétés de gestion.
- Contrôleurs permanents et périodiques (audit, inspection), commissaires aux comptes, experts-comptables.

PRÉREQUIS

- Connaissance de la titrisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation Powerpoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, travaux en sous-groupes.
- Quizz, vrai/faux.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. PRINCIPES DE BASE DE LA TITRISATION

Définitions clés et principes fondamentaux.
Cadre légal, réglementaire et comptable dont le règlement européen sur la titrisation (règlement STS), impacts IFRS prudentiels. Comparaison avec les autres modes de financement.
Les chiffres clés du marché européen et français.
Panorama des formes de titrisation et des actifs mobilisables :
- Titrisation cash vs synthétique.
- Typologie des actifs : ABS, CLO, CDO, ABCP…

Cas pratiques : Illustration à partir d'un schéma de titrisation.

2. OBJECTIFS DE LA TITRISATION

Objectifs du recours à la titrisation :
- Pour le cédant.
- Pour l'investisseur.

3. RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET RISQUES ASSOCIÉS AUX OPÉRATIONS

Les acteurs, rôles et risques :
- L'arrangeur.
- L'émetteur (FCT ou SPV).
- La société de gestion.
- Le dépositaire.
- Les agences de notation.

Les autorités de tutelle (AMF, ACPR…).

Cas pratiques : Illustration à partir d'un schéma de titrisation.

4. STRUCTURATION D'UNE TITRISATION

- Choix de la technique de titrisation en fonction des objectifs du cédant et de la nature des actifs sous-jacents : titrisation cash autoportée vs titrisation cash classique.
- Sélection et analyse des actifs éligibles.
- Mise en place du fonds commun de titrisation (FCT) ou d'un véhicule équivalent, en lien avec les contraintes juridiques et réglementaires.
- Structuration financière de l'opération.
- Structuration fonctionnelle de l'opération : Présentation des différents reportings à destination du FCT (Service report…), flux comptables et de trésorerie.
- Étude des mécanismes de rehaussement de crédit : excess spread, garanties internes (overcollateralisation), subordination (tranching) ou externes (assurance-crédit).
- Structuration du passif du véhicule (FCT ou SPV) : définition du tranching, caractéristiques des titres émis (senior, mezzanine, equity).
- Aspects juridiques : explication de la lecture du prospectus et de son élaboration.

Cas pratiques : Présentation d'un exemple pratique d'une opération de titrisation - Documentation d'une opération de titrisation (prospectus, crédit opinion agence de rating).

5. ORGANISATION D'UN PROJET LIÉ À UNE OPÉRATION DE TITRISATION

Gouvernance projet : structuration de la conduite de projet autour de streams spécialisés (juridique, IT, data, ALM, finance, risques), chacun piloté par un référent métier.
Livrables attendus par Stream :
- Juridique : documentation contractuelle, opinion juridique, structuration du FCT/SPV.
- IT : paramétrage des outils, automatisation des reportings, interfaces avec les systèmes existants.
- Data : mapping des données sources, qualité et fiabilisation des jeux de données, alimentation du véhicule.
- ALM : suivi de performance de l'opération et sa mise en œuvre.
- Finance : schémas comptables, règles d'enregistrement, validation des flux.
- Risques : modélisation du provisionnement, suivi des critères d'éligibilité.

Articulation avec les fonctions centrales.

6. REPORTINGS CLÉS D'UNE OPÉRATION DE TITRISATION

Service Report : suivi des performances des actifs (défauts, recouvrements, triggers) à fréquence mensuelle/trimestrielle.
Loan Tape : base de données ligne à ligne des actifs.
- Utilisée pour les calculs, stress tests et reporting ESMA.
- Générée à chaque cut off.

Investor Report : reporting agrégé pour les investisseurs (flux, performance des tranches, événements) diffusé mensuellement ou trimestriellement.

Cas pratiques : Exemples de reporting réel (anonymisés) - Exemple de dictionnaire de données (anonymisées) - Exemple d'outil de sélection de créances automatisées.

7. CONTRÔLES OPÉRATIONNELS LIÉS À UNE OPÉRATION DE TITRISATION

Revue des contrôles à mettre en place après le closing de l'opération :
- Contrôles ALM : respect des cut off, suivi des flux de trésorerie, vérification des montants agrégés.
- Contrôles opérationnels : traitement des défauts, suivi des événements de crédit, respect du calendrier de diffusion.
- Contrôles risques & data : qualité de la Loan Tape, cohérence des données, détection et analyse des anomalies.

Cas pratiques : Exemple de contrôles types.

8. TRAITEMENTS COMPTABLES AUTOMATISÉS ET CONTRÔLES ASSOCIÉS À UNE OPÉRATION DE TITRISATION CASH

- Revue des schémas comptables types : encaissements, paiements d'intérêts, frais, gestion des triggers, application des cut off.
- Mise en place de flux automatiques et lien rapports/écritures comptables : spécifications pour les flux automatisés, rôle des rapports dans la validation et la création des écritures comptables.
- Contrôles comptables associés : validation des flux, justification des soldes, rapprochement cash vs comptabilité, cohérence entre Loan tape et écritures.
- Interdépendances entre rapports et écritures comptables : types d'anomalies courantes et méthodes d'analyse pour garantir la cohérence et la fiabilité des données.

Cas pratiques : Schémas comptables standardisés - Étude de cas appliquée (cas d'école).

9. PARTAGE DE RETOURS D'EXPÉRIENCE ET BONNES PRATIQUES

- Analyse des erreurs fréquentes observées selon les fonctions (comptabilité, risques, data, ALM, juridique, etc.).
- Identification des bonnes pratiques en phase de structuration, exécution et reporting.
- Partage d'astuces, d'outils et d'organisations ayant permis de sécuriser les opérations.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

Cas pratiques : Partage des bonnes pratiques - Retours terrains anonymisés - Fiche-outil de récapitulation des éléments-clés.

10.TRAITEMENT DE LA LIQUIDATION D'UNE OPÉRATION DE TITRISATION

Étapes clés de la liquidation :
- Extinction des flux (principal, intérêts, frais résiduels).
- Clôture comptable et juridique : apurement des écritures, dissolution du FCT/SPV.
- Communication de fin d'opération : investisseurs, agences, société de gestion, autorités.

Organisation de projet dédiée à la liquidation :
- Coordination interfonctions.
- Relations étroites avec la société de gestion et le dépositaire.
- Suivi du planning et des validations.

Relations avec le FCT/SPV :
- Cadre contractuel de liquidation.
- Rôle de la société de gestion dans la clôture formelle et la restitution éventuelle des fonds.
- Archivage des documents et clôture réglementaire.
- Revue des schémas comptables types.
- Contrôles comptables associés.

Simulation ALM & liquidation :
- Estimation ALM de la date optimale de déclenchement de la liquidation.
- Analyse des flux restants, impacts sur le bilan.
- Anticipation de la sortie en lien avec les contraintes contractuelles et économiques.

Cas pratiques : Présentation d'une roadmap cible : phases clés de M-6 mois au jour J (préparation, validation, exécution) - Jalons critiques, responsabilités, livrables.

11.SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 450

Data quality : de la sécurisation à la performance

NOUVEAU

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	26/04/27 01/10/27 10/12/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi la donnée est un actif stratégique pour les établissements financiers, au-delà du seul reporting réglementaire.
- Maîtriser le rôle et les missions de l'Operational Data Officer (ODO) dans le dispositif de gouvernance et de partage de la donnée.
- Appréhender le cadre juridique et réglementaire de la donnée financière : RGPD, AMLR, FIDA, DSP3/PSR, AI Act.
- Comprendre l'impact des technologies (IA, Cloud, open finance) sur la production, la qualité et la valorisation de la donnée.
- Construire et piloter un Plan d'Action Correctif (PAC) pour assurer l'amélioration continue du dispositif de contrôle.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs Data, conformité, risk management, DSI et directions métier des établissements financiers.
- CDO, Operational Data Officers, Data Stewards, juristes, chargés de conformité, auditeurs internes.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- Quizz, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LA DONNÉE, ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FINANCE

- La donnée dans la finance : de la matière première réglementaire à l'actif stratégique.
- 5 enjeux structurants : performance (pilotage en temps réel, rentabilité), conformité (reporting réglementaire, traçabilité), souveraineté (localisation, contrôle), innovation (nouveaux produits, personnalisation) et résilience (qualité, continuité).
- La donnée au cœur de la transformation financière : automatisation des processus, décision augmentée, relation client.
- Nouveaux usages de la donnée dans la finance.
- Le modèle Européen de finance numérique : stratégie Européenne des données, Digital Finance Package, articulation DORA/RGPD/FIDA/DSP3/PSR/AMLR.
- Enjeux juridiques et opérationnels.

Cas pratiques : Diagnostic stratégique data : à partir d'une fiche d'établissement financier fictif, les participants identifient les usages actuels de la donnée, les angles morts et les opportunités de valorisation stratégique.

2. GOUVERNANCE DE LA DONNÉE CADRE, ACTEURS ET RÔLE DE L'OPERATIONAL DATA OFFICER

- Pourquoi gouverner la donnée ?
- Les composantes d'un cadre de gouvernance de la donnée.
- Les acteurs de cette gouvernance : Data Governance Committee, CDO/ODO, Data Owners, Data Stewards, équipes métier et IT — rôles et responsabilités.
- L'Operational Data Officer (ODO) : rôle et missions.
- Gestion du cycle de vie de la donnée.

Cas pratiques : Cartographie de gouvernance : les participants construisent la matrice RACI data d'un établissement fictif (banque de détail) et identifient les rôles manquants ou mal définis.

- Partage interne : points d'attention.
- Partage externe : open data, APIs, partage avec les superviseurs, les partenaires et les clients.
- Data sharing agreements.
- Enjeux de la donnée de référence : client unique, instrument financier, contrat — les risques de fragmentation.

Cas pratiques : Diagnostic des flux data : à partir d'une cartographie des flux de données simplifiée d'un groupe bancaire, les participants identifient les risques de partage (redondance, incohérence, exposition non contrôlée) et proposent des mesures correctrices.

3. QUALITÉ, PROTECTION ET RESPONSABILITÉ RGPD, AMLR ET ENJEUX JURIDIQUES

- Qualité des données : les six dimensions (exactitude, exhaustivité, cohérence, actualité, traçabilité, accessibilité) — enjeux métier et réglementaires.
- Coût du défaut de qualité.
- RGPD appliqué aux données financières.
- AMLR (Anti-Money Laundering Regulation)
- Responsabilité de l'ODO et des Data Owners.
- Articulation RGPD/AMLR.

Cas pratiques : Incident data : à partir d'un scénario d'incident (fuite de données clients + anomalie dans un dossier KYC), les participants analysent les obligations légales, les responsabilités et les actions immédiates à mener.

4. IMPACT DES TECHNOLOGIES SUR LA DONNÉE IA, CLOUD ET ARCHITECTURE DATA

- Cloud et donnée financière.
- Intelligence artificielle et données
- Data lakehouse, data mesh et architecture moderne : impacts sur la gouvernance et la qualité des données.
- Automatisation des flux data (ETL, API, streaming temps réel)
- Blockchain et registres distribués.

Cas pratiques : IA et donnée.

5. OPEN FINANCE, FIDA, DSP3/PSR LA DONNÉE COMME LEVIER D'OUVERTURE ET D'INNOVATION

- De l'open banking à l'open finance.
- Le modèle Européen de finance numérique.
- DSP3 et PSR.
- FIDA (Financial Data Access).
- Enjeux opérationnels pour les établissements : mise en conformité des APIs, gestion du consentement, gouvernance des données partagées, monétisation.
- Opportunités d'innovation.

Cas pratiques : Stratégie open finance : à partir d'un profil de banque de détail, les participants définissent les données à exposer via FIDA, les risques associés (conformité, concurrence, souveraineté) et les opportunités à saisir.

6. LA DONNÉE COMME LEVIER DE PILOTAGE PERFORMANCE, CONFORMITÉ ET PILOTAGE EN CONTINU

- La donnée au service du pilotage : du reporting périodique au pilotage en continu (real-time analytics, data-driven management).
- Indicateurs data de pilotage.
- Conformité data-driven : automatisation du reporting réglementaire (COREP, FINREP, BCBS 239), détection d'anomalies, auditabilité.
- Performance opérationnelle.
- Vers une culture data dans les organisations financières : conduite du changement, formation, data literacy.

Cas pratiques : Tableau de bord data officer : les participants construisent le tableau de bord de pilotage data d'un établissement fictif (KQI qualité, KRI conformité, KPI valorisation) et le présentent à un comité de direction simulé.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 455

Analyse prédictive des données

NOUVEAU

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	2 026 € Repas inclus	30/03/27 20/09/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier les opportunités d'utilisation de la Data Analytics et de l'Intelligence Artificielle (IA) dans les missions d'audit.
- Intégrer la Data Analytics et l'IA comme leviers opérationnels des missions d'audit.
- Déterminer, structurer puis formaliser des « use cases » d'audit Data-driven, depuis l'expression du besoin métier jusqu'à la restitution de constats exploitables.
- Acquérir une meilleure maîtrise des outils proposés par la data science dans un contexte de pilotage financier d'une banque.
- Dialoguer efficacement avec les équipes Data et IT.

PARTICIPANTS

- Auditeurs internes.
- Inspecteurs.
- Toute fonction de contrôle et d'audit souhaitant intégrer la Data Analytics dans les missions.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance des opérations bancaires et des missions du contrôle de gestion d'une banque.
- Bonne connaissance des missions d'audit.
- Connaissance des LLM et de l'IA Generative (ChatGPT, Gemini, Copilot).
- Connaissance de base des outils de Data Analytics (Power BI et Tableau).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- Quizz, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. DATA ANALYTICS, DATA SCIENCE & IA : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Définition de la Data Analytics et Data Science et positionnement par rapport à l'IA, le machine learning, le deep learning…
Présentation de quelques réalisations classiques de cette discipline.
Les nouveaux métiers et compétences associés.
Différence entre :
- Automatisation de contrôles, analyse descriptive, analyse prédictive, aide à la décision.

Illustrations concrètes en audit bancaire :
- Amélioration de la couverture des risques.
- Ciblage des contrôles, analyse exhaustive vs échantillonnage.

Cas pratiques : Retours d'expérience issus de missions réelles menées en environnement bancaire.

2. IDENTIFIER LE POTENTIEL DATA D'UNE MISSION D'AUDIT

- Identification des risques, irritants et leviers d'amélioration.

Cas pratiques : (En sous groupes) Mission d'audit classique - Identification les limites de l'approche traditionnelle et les opportunités d'utilisation de la Data Analytics - Transformation d'un enjeu d'audit en une question d'audit Data-driven - Mise en commun des travaux.

3. MÉTHODES PRÉDICTIVES VUES PAR L'USAGE

- Panorama des méthodes de Data Science (régressions, arbres de décision, forêts aléatoires, méthodes de boosting, clustering, détection d'anomalies).
- Lecture et interprétation des résultats du point de vue auditeur (scores, seuils, limites et biais).

Cas pratiques : Scoring de risques - Priorisation des contrôles - Segmentation de populations - Identification d'anomalies.

4. FORMALISER UN USE CASE D'AUDIT DATA-DRIVEN

- Définition de la question d'audit.
- Identification des données nécessaires.
- Définition des indicateurs attendus et décisions associées.
- Récapitulatif des message clés.
- Session questions/réponses.

Cas pratiques : Fiche « Use Case Audit » - Travail collaboratif avec rapide restitution par sous-groupe.

5. OUTILS DE TRAITEMENT DE LA DONNÉE POUR L'AUDITEUR

- Limites d'Excel en audit.
- Apports de Power BI dans l'analyse et la restitution.
- Chaîne de traitement de la donnée.
- Positionnement de l'auditeur face à l'IT.

6. DONNÉES ET REQUÊTAGE (SQL POUR AUDITEURS)

- Principes fondamentaux du SQL appliqués à l'audit.
- Exemples de requêtes simples (filtrer, croiser, agréger).
- Savoir exprimer un besoin de requêtage aux équipes data.

7. DATA VISUALISATION POUR L'AUDIT

- Bonnes pratiques de Data Visualisation.
- Choix des indicateurs et graphiques.

Cas pratiques : Exemples de tableaux de bord Power BI orientés audit.

8. RESTITUTION D'UN USE CASE D'AUDIT DATA-DRIVEN

- Sélectionner les indicateurs et résultats les plus pertinents au regard de l'objectif d'audit.
- Construire une restitution synthétique s'appuyant sur des visualisations adaptées (tableaux, graphiques, tableaux de bord).
- Formuler des constats d'audit à partir des analyses réalisées.
- Identifier les risques associés et les messages clés à faire ressortir dans un rapport d'audit.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 462

NOUVEAU

Technology Risk Management (TRM) : un dispositif de contrôle adapté

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	10/05/27 17/09/27 06/12/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire applicable au contrôle permanent IT (DORA, TRM, NIS 2, CRA, ISO 2700x) et ses exigences opérationnelles.
- Opérer les contrôles de niveau 2 sur les domaines critiques : gestion des incidents, suivi des prestataires, tests de résilience, cybersécurité et gouvernance IT.
- Piloter les campagnes de contrôle annuelles et interagir efficacement avec les contrôleurs N1 et les équipes opérationnelles.
- Élaborer des reportings adaptés aux enjeux des comités de direction avec des métriques alignées sur DORA et ABE.
- Construire et piloter un Plan d'Action Correctif (PAC) pour assurer l'amélioration continue du dispositif de contrôle.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs du contrôle permanent IT, SSI et cyber.
- RSSI, DSI adjoint, responsables conformité et audit interne souhaitant renforcer leur dispositif de contrôle IT.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses.
- Exposé des états financiers de banques pour illustrer la théorie.
- Synthèse.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET POSITIONNEMENT DU CONTRÔLEUR N2

- DORA : champ d'application, piliers.
- TRM BCE/EBA : gouvernance, incidents, continuité, sous-traitance.
- NIS 2 : entités concernées, mesures de cybersécurité, notifications.
- CRA et ISO 2700x : complémentarité avec les textes sectoriels.
- Cartographie croisée des exigences : tableau de correspondance DORA/TRM/NIS 2.
- Les trois lignes de défense : rôles N1, N2, audit interne.
- Périmètre du contrôleur N2 : stratégie, opérations, cyber, projets, sous-traitance.
- Attentes du superviseur (BCE, ACPR) vis-à-vis du contrôle permanent.

Cas pratiques : Cartographie réglementaire - Positionnement N2 avec analyse d'un organigramme et d'une charte de contrôle.

2. PLANIFICATION ET LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

- Cartographie des risques IT : identification, évaluation, priorisation.
- Construction du plan annuel : thématiques, fréquences, responsabilités N1/N2.
- Pondération des contrôles selon les exigences réglementaires.
- Lettre de mission : structure, diffusion, identification des interlocuteurs N1.
- Collecte préliminaire des preuves : politiques, procédures, journaux d'incidents.
- Critères de conformité et seuils d'alerte. Mise en place des outils de suivi (GRC).

Cas pratiques : Plan de contrôle à partir d'une cartographie des risques IT - Modèle de lettre de mission.

3. CONTRÔLES TRM — GESTION DES INCIDENTS ET NOTIFICATION RÉGLEMENTAIRE

- Obligations TRM/DORA : classification, détection, escalade, notification (4 h alerte initiale/72 h rapport intermédiaire).
- Points clés de contrôle : procédure formalisée, chaîne d'escalade, complétude des fiches incident.
- Registre des incidents majeurs : exhaustivité, traçabilité, cohérence avec les remontées réglementaires.
- Analyse des tendances : récurrence, causes systémiques, indicateurs de maturité.
- Vérification de la cohérence entre rapport initial, rapport intermédiaire et rapport final.
- Suivi post-incident : plan d'action correctif, délais, RETEX formalisé et intégré.

Cas pratiques : Revue d'un dossier incident - Simulation de revue N2.

4. CONTRÔLES TRM — SUPERVISION DES PRESTATAIRES IT CRITIQUES

- Registre des tiers critiques : exhaustivité, classification, mise à jour.
- Due diligence initiale et continue : sécurité, continuité, certifications.
- Clauses contractuelles DORA obligatoires : droits d'audit, SLA, plan de sortie.
- Supervision des rapports de performance : incidents prestataires, dépassements de SLA.
- Risque de concentration Cloud.

Cas pratiques : Revue de contrat Cloud.

5. CONTRÔLES TRM — TESTS DE RÉSILIENCE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

- Cadre DORA : tests de base (vulnérabilités, intrusion, revues de code) et TLPT (Threat-Led Penetration Testing).
- Points de contrôle N2 : couverture du programme (systèmes critiques, cloud, infrastructure), fréquence, qualification des prestataires TLPT.
- Qualité des rapports de test : périmètre testé, résultats, plan de remédiation priorisé (CVSS).
- Points de contrôle : exhaustivité des processus critiques couverts, cohérence RTO/RPO contractuels vs résultats des tests.

Cas pratiques : Revue de rapport TLPT - Fréquence, scénarios, participation des tiers, RETEX formalisé - Revue PCA/PRA.

6. CONTRÔLES TRM — CYBERSÉCURITÉ ET GOUVERNANCE IT

- Gouvernance IT : existence et mise à jour des politiques clés (PSSI, accès, sauvegarde).
- Gestion des accès à privilèges (PAM) : revue des droits, comptes obsolètes, MFA.
- Gestion des vulnérabilités : processus de patching, délais selon criticité CVSS.
- SOC/SIEM : couverture de surveillance, délais de réponse, gestion des alertes.
- Sécurité des projets IT : Security by Design, revues de sécurité en cours de projet.

Cas pratiques : Check-list PAM à partir d'un export de comptes à privilèges fictif.

7. REPORTING ET COMITÉS RISQUES IT

- Structure du constat : fait, norme de référence, écart, niveau de risque (majeur/significatif/mineur).
- Collecte et qualification des preuves : types admissibles, chaîne de traçabilité.
- Processus de contradiction avec les équipes contrôlées.
- Indicateurs clés : KRI DORA (disponibilité systèmes, délais notification, couverture tests), KCI TRM (statut contrôles, conformité tiers), indicateurs cyber (patching, couverture SOC).
- Préparation du dossier de comité.

Cas pratiques : Rédaction de constats à partir des non-conformités identifiées dans les cas pratiques précédents (incident non notifié, clause DORA manquante, PAM insuffisant) Simulation de comité en sous-groupes.

8. PLAN D'ACTION CORRECTIF ET AMÉLIORATION CONTINUE

- Structure du PAC : actions, responsables, délais, indicateurs de clôture.
- Priorisation : matrice criticité/effort, focus risques réglementaires prioritaires.
- Suivi et clôture : revue périodique, escalade des retards, vérification d'efficacité.
- Veille réglementaire : mise à jour du plan face aux évolutions DORA/EBA/ENISA.

Cas pratiques : Construction du PAC consolidé.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 461

VBA pour la finance : initiation

NOUVEAU

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	27/05/27 02/12/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Automatiser les tâches Excel courantes en finance et acquérir les bases solides du langage VBA.
- Comprendre l'environnement VBA et son intégration dans Excel.
- Écrire et structurer des macros simples.
- Manipuler les objets Excel (Workbook, Worksheet, Range).

PARTICIPANTS

- Directions financières dont contrôleurs financiers.
- Analystes risques/ALM/Trésorerie/Crédit.
- Inspecteurs et auditeurs internes.
- Middle Office / Back Office.
- Développeurs juniors.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, travaux en sous-groupes.
- Quizz, vrai/faux.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES BASES DU VBA

- Pourquoi utiliser VBA en finance ?

Cas pratiques : Cas d'usage concrets (reporting, contrôle de données).

- Présentation de l'éditeur de code.
- Débogage : Utilisation de « debug.print ».
- Enregistrement, lecture et compréhension du code généré.
- Implémentation de « pop-up » à l'aide de « MsgBox ».

2. VARIABLES ET TYPES DE DONNÉES

- Déclaration, types principaux (Integer, Double, String, Boolean).
- Gestion de l'espace selon la typologie de déclaration.
- Utilisation de la commande « Option Explicit ».
- Possibilité de déclaration de nouveaux types de variable.

Cas pratiques : Exercices et applications.

3. STRUCTURES DE CONTRÔLE

Conditions (If).
Boucles :

- For.
- For Each.
- While.
- Do While.

Définition et utilisation de Workbooks.
Définition et utilisation de Worksheets.
Définition et utilisation de Ranges.

4. PROCÉDURES ET FONCTIONS

- Utilisation des Sub.
- Utilisation des fonctions.
- Convergences et divergences : Sub vs Function.

5. RÉALISATION DE REPORTINGS

Création et automatisation d'un reporting :

- Nettoyage des données.
- Calculs.
- Affichage des résultats.
- Coloriage automatique des cellules.

6. RÉALISATION DE TABLEAU (ARRAYS)

- Tableaux statiques.
- Tableaux dynamiques.
- Traitement de gros volumes de données.

7. GESTION DES ERREURS

Utilisation de commandes de gestion des erreurs :

- On Error Resume Next.
- On Error GoTo.

Introduction et utilisation des InputBox.

Cas pratiques : Exercices et applications.

8. AUTOMATISATION DE TÂCHES FINANCIÈRES

- Import/export, consolidation, génération de rapports.
- Copier et coller des données à partir de fichiers différents.
- Automatisation de traitements sur des fichiers appartenant à un répertoire donné.
- Utilisation dans le code de la notion de formulaire pour les cellules Excel.

Cas pratiques : Création d'un outil complet de reporting financier.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 520

Initiation à la gestion actif-passif en assurance

NOUVEAU

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 897 € Repas inclus	03/06/27 15/11/27	ASSURANCE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les principaux risques ALM liés à l'environnement comptable, réglementaire et financier.
- Définir des indicateurs ALM statiques et introduire la notion d'analyse multivariée.
- S'initier aux indicateurs ALM dynamiques.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des services comptables ou financiers.
- Auditeurs.
- Actuaires.

PRÉREQUIS

- Connaissances comptables des placements financiers en assurance.
- Connaissances en finance de marché et en mathématiques financières ou probabilités.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Exposé des états financiers de banques pour illustrer la théorie.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION AUX RISQUES ALM

Présentation des enjeux comptables.
Provisions à caractère financier :
- Provision pour dépréciation durable.
- Provision pour risque d'exigibilité.
- Provision pour aléas financiers.

Réserves comptables :
- Réserve de capitalisation.
- Provision pour participation aux bénéfices.
- Provision d'égalisation.

Décomposition de la marge financière :
- Projection de revenus.
- Participation aux bénéfices et intérêts techniques distribués.
- Équilibre comptable.
- Externalisation de plus et moins-values latentes.

Présentation des enjeux réglementaires.
- Participation aux bénéfices minimale réglementaire :
 - Impact sur l'objectif de marge financière.
 - Particularité des garanties obsèques.
- Ratio réglementaire :
 - Focus sur le SCR de marché.

Présentation des risques ALM.
- Risque comptable.
- Risque de taux (contractuel et commercial).
- Risque de liquidité.
- Risque d'inflation.
- Risque de crédit.

Cas pratiques : Calcul des provisions techniques comptables - Calcul de revenus comptables dans le cadre d'un objectif de marge financière - Calcul d'un SCR de marché brut.

2. LES PRINCIPALES MODÉLISATIONS ALM STATIQUES

Immunisation contre le risque de taux.
- Les techniques classiques assurancielles :
 - L'adossement en duration.
 - L'adossement en trésorerie.
- Les techniques classiques bancaires :
 - Impasse de taux.
 - Impasse de liquidité.

Introduction à l'analyse multivariée.
- Analyse bivariée taux — crédit.

Cas pratiques : Calcul des indicateurs - Exemple : risque taux/crédit - Illustration par une analyse du SCR marché brut.

3. INTRODUCTION À L'ANALYSE RENDEMENT/RISQUE

Le modèle de Markowitz : application aux problématiques d'allocation stratégique.
- Les effets de la diversification de portefeuille.
- Construction d'une frontière efficiente :
 - Filtre par l'appétence aux risques.

Optimisation rendement risque d'une poche obligataire.
- Formulation d'un programme d'optimisation multiobjectifs.
- Reprise des cas pratiques taux-crédit.

Cas pratiques : Détermination d'une frontière efficiente - Rque taux/crédit.

4. CONSTRUIRE DES INDICATEURS ALM DYNAMIQUES

Construction d'indicateurs dynamiques.
Indicateurs d'optimisation :
- Marge financière.
- Free Surplus.

Indicateurs « filtre » :
- Taux de rendement comptable.
- Taux servis.

Formulation de la problématique rendement-risque :
- Mesure de la performance (scénario central).
- Mesure du Risque (scénario adverse).

Approfondissement avec les indicateurs stochastiques.
- Mesure de la performance (espérance mathématique).

Mesure du Risque (VAR, CVAR).

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 525

NOUVEAU

Gestion des risques et contrôle interne dans l'assurance

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	29/06/27 17/12/27	ASSURANCE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser le nouveau contexte réglementaire Solvabilité II.
- Cartographier les risques auxquels sont exposés les organismes d'assurance.
- Réussir la mise en place d'un dispositif efficace de gestion des risques.
- Décliner la gestion des risques au niveau opérationnel et dans le processus prospectif instauré par l'ORSA.

PARTICIPANTS

- Directeurs des risques.
- Responsables et correspondants risques opérationnels.
- Directeurs de l'audit interne, auditeurs internes.
- Responsables conformité, contrôle permanent et périodique.
- Responsables des assurances.
- Administrateurs des organismes d'assurance.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

PROGRAMME

1. LES ENJEUX ET LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Les directives Solvabilité II, les textes de l'EIOPA.
- L'architecture de la directive Solvabilité 2.
- Calcul du SCR, ratio de solvabilité, niveau d'exigence.
- Le système de gouvernance, les exigences du système de gouvernance, le contrôle interne, la supervision prudentielle.
- Les politiques écrites, les fonctions clés, l'ORSA.
- Les démarches de gestion du risque.

Cas pratiques : proposer une cartographie des risques clés d'une entreprise d'assurance - Illustrations - Schémas de démarche de l'ERM/ISO31000.

2. LES RISQUES SOUS SOLVABILITÉ 2 ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ORSA

Les spécificités du risque dans le secteur de l'assurance.
L'évaluation des risques sous Solvabilité II :

- La formule standard.
- Ses limites.
- Les solutions alternatives.

Le cadre réglementaire de l'ORSA.

Les impacts de Solvabilité II sur la gestion des risques dans l'assurance.

3. MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE D'UNE GESTION TRANSVERSE DES RISQUES

Les étapes de la déclinaison opérationnelle :

- Profil de risque :
 - Cartographie exhaustive des risques.
 - Métrique.
 - Indicateurs.
 - Modèle.

Stratégie de gestion des risques : établissement de l'appétence aux risques, déclinaison en tolérance aux risques et limites de risques opérationnelles.

- Processus de suivi de l'activité et d'identification des déformations du profil de risques, mise à jour de l'ORSA.

L'organisation à mettre en œuvre pour une gestion transverse des risques :

- Les fonctions de gouvernance.
- Le processus ORSA.

Cas pratiques : Présentation détaillée de la déclinaison (check-list).

4. FOCUS SUR LA DÉTERMINATION DU PROFIL DE RISQUES

- L'identification et la classification des risques, la cartographie et les acteurs.
- La quantification et l'évaluation des risques, les différentes métriques, le choix de métriques, l'agrégation des risques/effet diversification.
- L'évaluation des risques dans le cadre de l'ORSA.

Cas pratiques : Illustrations - Retours d'expérience.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Également disponible en : Coaching Intra

RÉF. 727

NOUVEAU

DAC 8 : nouvelles obligations fiscales applicables aux prestataires de services sur les cryptoactifs

CONNAISSANCES TRANSVERSALES ET PANORAMIQUES DU DISPOSITIF PRUDENTIEL (IFR/IFD)

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 050 € Repas inclus	26/04/27 12/10/27	ASSET MANAGEMENT

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le périmètre et les finalités de DAC 8.
- Maîtriser les obligations vis-à-vis des clients.
- Déterminer les données à déclarer et les modalités pratiques de transmission.
- Intégrer DAC 8 dans le corpus de conformité fiscale et réglementaire.
- Construire sa feuille de route en matière de dispositif de maîtrise et gouvernance des enjeux.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des services conformité, fiscaux et commerciaux.
- Contrôleurs permanents et périodiques.

PRÉREQUIS

- Bases en réglementations fiscales (CRS, FATCA).
- Bases en conformité bancaire et/ou en cryptoactifs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- Quizz, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES OBJECTIFS DE DAC 8

- Volonté de transparence fiscale Européenne.
- Origine : fiscalité des cryptoactifs, lutte contre l'opacité transfrontière.
- Calendrier de mise en œuvre.
- Articulations : DAC 2 (CRS), MiCA, AMLR, RGPD.

2. LES PRODUITS VISÉS PAR DAC 8

- Notion de cryptoasset au sens de DAC 8 (référence MiCA).
- Inclusion des stablecoins (EMT, ART), tokens utilitaires, jetons natifs (Bitcoin, etc.).
- NFT : uniquement si fongibles/échangés à des fins d'investissement.
- Exclusion des monnaies numériques de banque centrale (CBDC).

Cas pratiques : Illustrations - Tableau de synthèse.

3. LES PRESTATAIRES VISÉS PAR DAC 8

- Crypto-Asset Service Providers (CASP) : définition, exemple, typologie.
- Quand est-elle concernée ?

4. LES DUE DILIGENCES CLIENTS

- Données à collecter.
- Vérification et mise à jour régulière.
- Articulation avec obligations AML/KYC existantes.
- Cas de non-coopération.

5. LES REPORTINGS

- Modalités de déclaration à l'administration fiscale.
- Données de transaction.
- Traitement des transferts en cryptos et conversions.
- Articulation avec FATCA/CRS.
- Régime de sanctions administratives.

6. GOUVERNANCE ET MAÎTRISE DES RISQUES

- Le cadre de gouvernance de DAC8 : conformité, juridique, fiscal, IT, produit.
- Les points de contrôles clés.
- Les indicateurs de suivi.
- Revue des processus internes impactés : KYC, RGPD, fiscalité, reporting.
- Communication interne et documentation réglementaire.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 761

NOUVEAU

ETF (Exchange Traded Fund) : comment les intégrer dans une allocation efficace ?

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	30/04/27 15/09/27 02/12/27	ASSET MANAGEMENT

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre en profondeur le fonctionnement des ETF.
- Présenter les enjeux réglementaires et techniques,
- Comment sélectionner les ETF parmi les nombreux choix disponibles.
- Utiliser efficacement les ETF comme briques de construction d'une allocation d'actifs.

PARTICIPANTS

- Toute personne en charge de la gestion collective ou sous mandat.
- Gestionnaires de Banque privée et banque de détail.
- CGP (Conseillers en Gestion de Patrimoine), CIF (Conseillers en Investissements Financiers).
- Responsables et collaborateurs des services Conformité et Risque.
- Distributeurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèse.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. MARCHÉ DES ETF ET PRINCIPAUX ACTEURS

- Historique et définition des ETF.
- Différences entre Europe et États-Unis.
- Croissance des encours mondiaux et Européens.
- Principales tendances (ETF actions, obligataires, ESG, thématiques, actifs).
- Panorama des principaux émetteurs (iShares, Amundi, Xtrackers, Vanguard, etc.).
- Modèles économiques des fournisseurs.
- Concentration du marché.

2. CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ETF

- Directive UCITS et ETF UCITS.
- Rôle de l'ESMA et de MiFID II.
- Documents réglementaires (PRIIPs KID).
- Contraintes de diversification, de contrepartie et d'effet de levier.

3. FONTIONNEMENT, PRINCIPES ET MÉTHODES DE RÉPLICATIONS

- Définition et fonctionnement d'un ETF.
- Marché primaire et marché secondaire.
- Tracking error.
- Réplication physique et réplication synthétique.

Cas pratiques : Exemples d'ETF physique & synthétique.

4. ETF SPÉCIFIQUES (EFFET DE LEVIER, INVERSE, ACTIFS…)

- Fonctionnement des ETF à effet de levier et inverse.
- Risques et effet de composition.
- Introduction aux ETF actifs.
- Cas d'utilisation en allocation.

Cas pratiques : Exercices d'allocations d'actifs.

5. COMMENT SÉLECTIONNER LES ETF ET CONSTRUIRE UNE ALLOCATIONS

- Analyse de l'indice suivi.
- Encours sous gestion, frais et liquidité.
- Méthode de réplication.
- Fiscalité et risques spécifiques.
- Allocation stratégique vs allocation tactique.
- Approche core/satellite.
- Exemples de portefeuilles ETF.
- Suivi et rééquilibrage.

Cas pratiques : Exemples de portefeuilles ETF - Exercices de sélection d'ETF - Exercices d'allocations d'actifs.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 912

NOUVEAU

Garanties de crédit : stratégies opérationnelles pour sécuriser le risque bancaire

ANALYSE FINANCIÈRE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	07/06/27 13/12/27	FINANCE D'ENTREPRISE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents types de sûretés qui peuvent être mises en jeu pour pouvoir choisir la sûreté la plus adaptée en fonction des objectifs de gestion de risque.
- Comprendre la situation du créancier et son ordre dans le recouvrement en fonction de la typologie de créance et de sûreté associée.
- Comprendre la logique et l'intérêt de la prise de garantie pour la gestion du risque de crédit.

PARTICIPANTS

- Chargés d'affaires entreprises et professionnels (hors services Contentieux).
- Analystes risque crédit.
- Contrôleurs permanents et Inspecteurs.
- Collaborateurs Back office et Middle office Crédit.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance des différents types de crédit accordés aux clients (tant Particuliers que Professionnels).
- Expérience professionnelle avec pratique du crédit de 5 ans minimum.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. TYPOLOGIES DES GARANTIES SÛRETÉS

Les sûretés personnelles :

- Le cautionnement :
 - Caution simple/caution solidaire.
 - Conditions de validité (formalisme, capacité, proportionnalité).
 - Obligations d'information de la banque.
 - Mise en jeu : appel en paiement, exceptions opposables, impact des procédures collectives.
- Les garanties autonomes et lettres d'intention :
 - Spécificités juridiques et modalités d'appel avec risques associés.

Les sûretés réelles :

- Sûretés sur biens immobiliers et impact des procédures collectives sur leur mise en jeu :
 - L'hypothèque.
 - L'hypothèque légale spéciale du prêteur de deniers (anciennement PPD).

Cas pratiques : En groupe - Identifier les erreurs à éviter dans la constitution des garanties et dans leur suivi pour qu'elles restent valides (sous forme de création de fiches de contrôle pour la caution et pour l'hypothèque).

- Sûretés sur biens mobiliers et impact des procédures collectives sur leur mise en jeu :
 - Nantissement (fonds de commerce, comptes, titres, créances).
 - Gage avec ou sans dépossession.

Cas pratiques : En groupe - Identifier les garanties qu'il serait possible de prendre en fonction des types de financement.

- Ordre des créanciers et concours :
 - Clause pari passu et negative pledge.
 - Subordination et intercreditor agreement (exemple d'un crédit LBO).
 - Impact des garanties dans l'ordre de recouvrement : du créancier chirographaire au créancier privilégié.
 - Ordre des créanciers en liquidation judiciaire.
 - La notion de classes de parties affectées en procédures collectives.
 - À quel moment prendre la garantie ?
 - Notion de cessation de paiement et de période suspecte.
 - Procédures confidentielles de prévention des difficultés des entreprises.

Cas pratiques : Illustration avec l'exemple d'un crédit LBO.

Le risque crédit :

- Définition et facteurs de risque.
- Caractéristiques des clients à risques.

Les enjeux en termes de RWA : ratio et impact selon la méthodologie standard.

Cas pratiques : Exercice de calcul de RWA en tenant compte des garanties en méthodologie standard.

2. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 913

NOUVEAU

Analyse financière et risque crédit : maîtriser les outils clés

ANALYSE FINANCIÈRE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	01/07/27 09/12/27	FINANCE D'ENTREPRISE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les liens entre analyse financière, risque crédit et stratégie de la banque.
- Intégrer les contraintes de la banque pour encadrer le risque crédit.
- Maîtriser les techniques d'analyse qualitative pour identifier et effectuer l'analyse crédit d'une entreprise.
- Identifier les facteurs clés qui influencent le risque crédit dans une entreprise.
- Conduire une analyse du risque crédit d'une entreprise à partir de ses états financiers et son cycle d'exploitation.
- Apprécier et proposer les différents moyens de minimiser le risque crédit.

PARTICIPANTS

- Chargés d'affaires entreprises.
- Analystes risque crédit.
- Contrôleurs permanents et inspecteurs.
- Collaborateurs Back office et Middle office Crédit.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance en analyse financière d'entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE RISQUE CRÉDIT, SES FACTEURS ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ANALYSE FINANCIÈRE

Le risque crédit :
- Définition du risque crédit.
- IFRS9, RWA et ratio de solvabilité, taux de NPL.

Méthodes de notation internes et externes :
- Particulier, professionnel, association.
- Collectivité locale, corporate.

Pilotage du risque crédit :
- Appétence aux risques, politique de crédit, limites d'engagement, escalade des décisions.
- Rôle des différents acteurs.

Conséquences du risque crédit pour la banque :
- Provisions, ratio de solvabilité.
- Limitation du risque et des capacités.
- Stratégie commerciale.
- Impact sur l'analyse crédit.

Facteurs du risque crédit liés aux entreprises :
- Profil financier du client, secteur d'activité.
- Environnement économique et risque ESG.
- LCB-FT et risque crédit ?

Cas pratiques : Collectifs/individuels - Analyse des données financières de banques relatives au risque crédit : Impact sur la communication, sur les ratios, le coût du risque, etc. - Analyse des bucket en normes IFRS9 - Les méthodes de cotation du risque crédit des entreprises.

2. L'ANALYSE QUALITATIVE D'UNE ENTREPRISE

Identifier le business model d'une entreprise pour identifier les zones de risques.

Analyser le risque crédit par une analyse qualitative de l'entreprise :
- Les risques stratégiques (vision, innovation, zone géographique, etc.).
- Positionnement par rapport aux partenaires (dépendance des fournisseurs, des clients, etc.).
- L'analyse concurrentielle d'une entreprise.
- La connaissance du management de l'entreprise.
- Le cycle de vie des produits de l'entreprise.

L'intégration du risque ESG.

L'analyse sectorielle :
- Enjeux pour l'analyse du risque crédit.
- Sources d'information.
- Limites sectorielles.

Cas pratiques : En binome - Identification des facteurs non chiffrés pouvant impacter le risque crédit d'une entreprise - Le cycle de vie de produits connus - Analyse des risques crédit liés à certains secteurs d'activité.

3. L'ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS POUR IDENTIFIER LE RISQUE CRÉDIT

Introduction à la spécificité des comptes consolidés et à quelques zones d'analyse particulières :
- Périmètre du groupe, écart d'acquisition, intérêts minoritaires, circulation du cash.
- Focus sur les spécificités de l'IFRS.

L'EBE/EBITDA : outil d'analyse de la rentabilité d'une entreprise et du risque crédit in fine.

Retour sur la distinction entre le cash et le résultat :
- Enjeux sur le risque crédit pris.
- Points d'attention sur certaines opérations comptables.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et son financement :
- La compréhension du cycle d'exploitation et l'impact sur la solvabilité du client.
- Les différents niveaux de BFR selon le secteur d'activité.

Les flux de trésorerie comme outil d'analyse de la trésorerie d'une entreprise et source d'informations sur le risque crédit :
- Tableau des flux de trésorerie et les cash-flows.

L'analyse du risque crédit au travers des données financières :
- Identification des signaux d'alerte.
- Capacité de remboursement d'une entreprise.
- Ratios de structure financière.
- Ratios de liquidité.
- Ratios de rentabilité.

Cas pratiques : Le cash vs le bénéfice - Calcul sur 2 ans des indicateurs financiers d'une entreprise et interprétation à partir d'exemples de dossier crédit - Debriefing collectif, étude d'exemples et retour d'expériences - Jeu individuel de validation des connaissances et compétences.

4. MINIMISATION ET SUIVI DU RISQUE CRÉDIT

Indicateurs économiques :
- PIB, inflation, géopolitique.
- Défaillances d'entreprises.
- Stress tests.

Présentation des techniques de minimisation du risque crédit, complémentaire à l'analyse du risque crédit :
- Diversification du portefeuille et des risques.
- Limites et indicateurs de suivi.
- Sûretés personnelles et réelles, garanties institutionnelles et transfert de risque à un tiers.
- Restructurations et aménagements.
- Stratégies de recouvrement.

Cas pratiques : Choix des différentes techniques - Identification des risques crédit futurs pour certaines entreprises - Échanges de bonnes pratiques - Jeu individuel.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 914

NOUVEAU

Analyse financière des professionnels de l'immobilier : analyse crédit et gestion des RWA

ANALYSE FINANCIÈRE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	984 € Repas inclus	28/05/27 25/11/27	FINANCE D'ENTREPRISE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du marché immobilier, ses acteurs et les facteurs macroéconomiques influençant la valeur des actifs.
- Analyser les mécanismes de valorisation immobilière (taux de capitalisation, TRI, méthodes d'expertise).
- Appliquer des grilles spécifiques d'analyse crédit et maîtriser les principes de calcul des RWA pour les optimiser.
- Maîtriser les techniques d'analyse quantitative et qualitative appliquées à la promotion immobilière, aux foncières et au financement de projets immobiliers.

PARTICIPANTS

- Chargés d'affaires entreprises.
- Analystes risque crédit.
- Contrôleurs permanents et inspecteurs.
- Collaborateurs Back office et Middle office Crédit.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance en analyse financière d'entreprise ou avoir suivi la formation AFGES « 901 — Maîtrise et analyse des comptes de l'entreprise ».

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : LES ACTIFS, LES ACTEURS, ÉVOLUTION DE LA VALEUR ET TRI

Définitions du marché immobilier et chiffres clés.
Les facteurs qui influencent le marché :
- Situation macroéconomique, taux d'intérêt, fiscalité, normes dont notamment ESG.
- Pourquoi des financements spécifiques ?

Des actifs aux évolutions différentes :
- Bureaux, logistique, commerces et hôtels.
- Résidentiel et résidentiel géré.

Les acteurs :
- Promoteurs et marchands de biens.
- Foncières patrimoniales : SIIC et autres.
- Asset managers/opérateurs value-add.
- Investisseurs institutionnels : assureurs, fonds de pension.

Valeur et TRI :
- Valorisation immobilière et rapport d'expertise.
- Méthodologies d'évaluations.
- La charte de l'expertise.
- Les taux de capitalisation et TRI immobilier.

Cas pratiques : Collectifs/individuels - Échanges autour des facteurs influençant le marché immobilier - Exercices sur le taux de capitalisation, le TRI et le lien avec la valorisation et la durée de détention - Debriefing collectif et échanges de bonnes pratiques - Jeu individuel.

2. LE FINANCEMENT CORPORATE

Le crédit Corporate et son analyse classique à partir d'indicateurs spécifiques :
- Promoteurs.
- Foncières.
- Calcul des RWA.

Mise en pratique d'analyse financière d'un promoteur et d'une foncière.

Cas pratiques : Points d'attention à avoir dans l'analyse risque du financement de corporate - Jeu individuel - Analyse financière d'un promoteur - Analyse financière d'une foncière.

3. LE FINANCEMENT DE PROJET

Le financement de projet, risque transactionnel :
- Projet de promotion.
- Projet de marchand de biens.
- Calcul des RWA.

Cas pratiques : Collectifs/individuels - Exercice de calcul RWA et identification des leviers d'optimisation.

4. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 800

NOUVEAU

Développer son leadership en incarnant une vision et en motivant ses équipes dans un contexte réglementaire

LEADERSHIP

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	27/05/27 23/11/27	SOFT SKILLS

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier leur style de leadership naturel.
- Expliquer les 5 qualités à conjuguer et incarner pour emmener durablement ses équipes.
- Clarifier les territoires de responsabilité dans un contexte d'expertise forte.
- Communiquer une vision mobilisatrice dans un environnement contraint.
- Renforcer la motivation et l'engagement durable des équipes.

PARTICIPANTS

- Fonctions Risques, Audit, Contrôle et Conformité.
- Collaborateurs et responsables de la direction Finance.
- Membres du Conseil.
- Administrateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

Identifier ses forces et ses zones de fragilités initiales :
- Trois tentations toxiques et humaines.
- Trois conditions vertueuses pour mobiliser.
- Prendre du recul sur son fonctionnement naturel.

Cas pratiques : Réflexions individuelles et échanges collectifs.

2. SE CONNAÎTRE POUR MIEUX INCARNER

Identifier son style de leadership naturel.
Les préférences comportementales du modèle PhD W.M. MARSTON :
- La perception de l'environnement.
- Les différentes réponses comportementales.
- Les profils comportementaux.
- Les moteurs de motivations.
- Les sensibilités de chaque profil comportemental.

Cas pratiques : Diagnostic croisé.

3. LES CINQ ÉLÉMENTS POUR UN LEADERSHIP SOLIDE

Expliquer les cinq qualités à conjuguer et incarner pour emmener durablement ses équipes :
- Management vs Leadership.
- Mesurer la solidité de son leadership au travers de cinq filtres de lecture.

Cas pratiques : Entraînements.

4. STRUCTURER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL EN FAVORISANT LA MOTIVATION

Clarifier les territoires de responsabilité dans un contexte d'expertise forte :
- Les territoires de responsabilité favorisant les réussites individuelles et collectives — *Who's got the monkey HBR®*.
- Les stimulants de la motivation chez les collaborateurs.

5. MOBILISER DURABLEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT D'EXPERTISE

Communiquer une vision mobilisatrice dans un environnement contraint.
Renforcer la motivation et l'engagement durable des équipes.
La structuration d'un discours pour :
- Stimuler l'envie et la mise en mouvement.
- Favoriser l'appropriation.
- Influencer son auditoire.

Cas pratiques : Entraînements sur des situations réelles.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 801

NOUVEAU

Gérer les situations de tension et d'opposition dans le cadre de restitution de constats, risques et contrôles

LEADERSHIP

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	01/07/27 16/12/27	SOFT SKILLS

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier son système de réponse par défaut en situation de tension.
- Réguler les réactions émotionnelles sous pression.
- Choisir une posture adaptée plutôt que réagir par automatisme.
- Distinguer les positions affichées et les intérêts réels en orientant l'échange tendu vers une solution constructive.
- Désamorcer une opposition sans affaiblir la crédibilité.

PARTICIPANTS

- Fonctions Risques, Audit, Contrôle et Conformité.
- Collaborateurs et responsables de la direction Finance.
- Membres de la Direction et du Conseil.
- Administrateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. COMPRENDRE SON FONCTIONNEMENT SOUS PRESSION

Identifier leur système de réponse par défaut en situation de tension :
- Le modèle Thomas-Kilmann.
- Modes de réponse dominant en cas de tension.
- Les différentes postures.

Cas pratiques : Auto-diagnostic.

2. CHOISIR SA POSTURE

Choisir une posture adaptée plutôt que réagir par automatisme :
- L'intention de l'échange.
- Clarification de ses intérêts.
- Expérimentation.

Cas pratiques : Entraînements avec jeux de rôle.

3. RÉGULER SES ÉMOTIONS

Réguler les réactions émotionnelles sous pression :
- Outils de régulation cognitifs.
- Outils de régulation somatiques.
- Expérimentation.

Cas pratiques : Entraînements avec jeux de rôle.

4. PRATIQUER L'ÉCOUTE, DÉVELOPPER L'EMPATHIE

Désamorcer une opposition sans affaiblir leur crédibilité :
- Écoute stratégique.
- Collecte des besoins.
- Négociation pour une issue WIN/WIN.

Cas pratiques : Entraînements avec jeux de rôle.

5. PRENDRE DE LA HAUTEUR

Distinguer positions affichées et intérêts réels.
Orienter un échange tendu vers une solution constructive :
- Différence entre position et intérêt.
- Quelles solutions acceptables dans un cadre réglementé et contraint ?

Cas pratiques : Entraînements avec jeux de rôle.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 810

NOUVEAU

Communication stratégique : s'exprimer face aux régulateurs, actionnaires et collaborateurs

COMMUNICATION

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	28/05/27 29/11/27	SOFT SKILLS

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Structurer une intervention claire et stratégique en réunion ou comité.
- Adapter la communication aux profils présents (DISC).
- Intervenir avec assertivité face à des interlocuteurs au même niveau hiérarchique, voire supérieur.
- Utiliser le silence et le questionnement comme leviers d'influence.
- Gérer alliés, opposants et profils dominants.
- Démontrer le leadership en transverse sans détériorer la relation.

PARTICIPANTS

- Fonctions Risques, Audit, Contrôle et Conformité.
- Collaborateurs et responsables de la direction Finance
- Membres du Conseil. Administrateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Adapter sa communication aux profils présents (DISC) :
- Cinq qualités à conjuguer pour un leadership à toute épreuve.
- Les profils comportementaux et les rapports de pouvoir.

Cas pratiques : Réflexions collectives.

2. COMPRENDRE LES DYNAMIQUES D'INFLUENCE EN COMITÉ

Structurer une intervention claire et stratégique en réunion ou comité.
Intervenir avec assertivité face à des interlocuteurs hiérarchiquement équivalents ou supérieurs.
- Des jeux et des hommes.
- La place et le moment de la prise de recul pour un échange fructueux.
- Le choix des batailles.
- La valeur ajoutée dans les interactions collectives.
- La bonne intention avant de prendre la parole.

Cas pratiques : Réflexions collectives - Entraînements en situations réelles.

3. INFLUENCER SANS AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE

Utiliser le silence et le questionnement comme leviers d'influence.
Gérer alliés, opposants et profils dominants.
Démontrer du leadership en transverse sans détériorer la relation :
- La prise en compte comme levier essentiel des résistances.
- La puissance de la posture basse pour contrôler le jeu.
- La gestion des alliés et des opposants.

Cas pratiques : Réflexions collectives - Entraînements en situations réelles.

4. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 811

NOUVEAU

Communiquer avec impact sur les constats, enjeux, risques et contrôles en réunion ou en comité

COMMUNICATION

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	16/06/27 30/11/27	SOFT SKILLS

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser les trois conditions vertueuses de l'interaction pour gagner en recul et en efficacité lors des échanges complexes.
- Structurer des interactions fructueuses en s'appuyant sur les cinq questions clés de la communication stratégique.
- Décrypter les mécanismes de la pyramide de différenciation pour mieux comprendre les niveaux de dialogue avec ses interlocuteurs.
- Orienter les échanges vers le haut de pyramide afin de favoriser l'adhésion et l'engagement des parties prenantes.
- Adapter son mode de questionnement en utilisant les typologies appropriées pour piloter la discussion.
- Utiliser le silence comme levier d'influence pour inviter l'autre à s'exposer et ainsi mieux cerner ses positions.

PARTICIPANTS

- Fonctions Risques, Audit, Contrôle et Conformité.
- Collaborateurs et responsables de la direction Finance.
- Membres du Conseil. Administrateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Maîtriser les trois conditions vertueuses de l'interaction pour gagner en recul et en efficacité lors des échanges complexes :
- Trois tentations toxiques qui limitent la crédibilité.
- Trois conditions vertueuses en communication stratégique.
- Cinq qualités à conjuguer et incarner pour un Leadership durable.

Cas pratiques : Auto-diagnostic des forces et fragilités.

2. PILOTER L'INTERACTION PAR LE QUESTIONNEMENT STRATÉGIQUE

Structurer des interactions fructueuses en s'appuyant sur les cinq questions clés de la communication stratégique.
Décrypter les mécanismes de la pyramide de différenciation pour mieux comprendre les niveaux de dialogue avec ses interlocuteurs :
- Les quatre types de question et leur utilisation.
- Questionner en stratège pour diriger l'échange avec finesse.
- L'équilibre Ouverture-Fermeté, base d'un partenariat équitable.
- Interagir en se positionnant en valeur ajoutée.

Cas pratiques : Entraînements en situations réelles - Feed-back.

3. UTILISER LE SILENCE COMME OUTIL D'INFLUENCE ET DE RECUL

Orienter les échanges vers le haut de la pyramide afin de favoriser l'adhésion et l'engagement des parties prenantes :
- Les vertus du silence.
- La présence rassurante et bienveillante dans le silence.
- Utiliser le silence pour inviter ses interlocuteurs à s'exposer davantage.

Cas pratiques : Entraînements en situation - Feed-forward.

4. ORIENTER L'ÉCHANGE POUR OBTENIR L'ADHÉSION SUR DES SUJETS COMPLEXES

Adapter son mode de questionnement en utilisant les typologies appropriées pour piloter la discussion :
- La boîte à outils pour communiquer avec impact et stratégie.
- L'engagement des parties prenantes.

Cas pratiques : Entraînements en situations - Feed-back.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Top 40 des formations

TOP 40

Cliquez sur la référence d'une formation pour l'atteindre dans ce document. Cliquez sur pour atteindre la formation sur notre site Internet.

BANQUE

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

Réf.	Formation
101	Comptabilité bancaire : opérations classiques
103	Comptabilité des titres et des crédits selon IFRS9 et en normes françaises
105	Comptabilité des produits dérivés selon IFRS9 et en normes françaises
106	IFRS9 : l'essentiel de la comptabilité des opérations de marché
111	IFRS dans les établissements de crédit : approfondissement
124	Aspects comptables, règlementaires et prudentiels des EP EME
130	Consolidation des comptes en IFRS : essentiel
137	Audit comptable des établissements de crédit
165	Fiscalité bancaire : l'essentiel
291	Gestion actif/passif (ALM) : l'essentiel
292	Gestion actif/passif (ALM) : approfondissement

CONFORMITÉ

Réf.	Formation
204	LCB/FT : comment évaluer la qualité de son dispositif ?
209	Les enjeux de l'abus de marché

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Réf.	Formation
231	Environnement de la banque : maîtriser les concepts clés
240	Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : L'essentiel
243	CRR3, ratios prudentiels et règles de gestion
255	Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : Fonds propres et ratios de levier
260	Bâle III (CRR/ CRR2, CRD IV, CRD V) : fondamentaux du risque de crédit
325	Bâle III (CRR, CRR 2, CRD IV, CRD V) Pilier 2 : ICAAP, STRESS TESTS
336	États COREP CRR3 : risques de crédit
341	Contrôle et révision des états prudentiels COREP
344	RDARR, BCBS 239, Data Quality - L'essentiel de la règlementation bancaire sur le reporting

ESG ET FINANCE DURABLE

Réf.	Formation
3051	Le risque ESG : l'essentiel

STRATÉGIES, PERFORMANCE ET RISQUES OPÉRATIONNELS

Réf.	Formation
282	Cartographie des risques au service de la performance durable
285	DORA : exigences, impacts et modalités de mise en œuvre, suivi

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

Réf.	Formation
366	Méthodologie d'audit dans le secteur financier (banque, assurance et PSP)
371	Savoir réaliser et piloter un dispositif de contrôle permanent
372	Third-party risk management : mise en œuvre opérationnelle et bonnes pratiques

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

Réf.	Formation
378	Acteurs et fonctionnement des principaux marchés financiers
381	Les mécanismes liés à la titrisation

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS ET POST-MARCHÉ

Réf.	Formation
393	Les systèmes de paiement : SEPA et évolutions des systèmes de paiement

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Réf.	Formation
451	Résilience numérique et cybersécurité : enjeux des risques cyber
459	Audit des algorithmes de l'intelligence artificielle : stratégies, méthodologies et bonnes pratiques IA

ASSURANCE

COMPTABILITÉ

Réf.	Formation
505	IFRS 17 et contrats d'assurance : l'essentiel
5101	Contrôle de gestion en assurance non-vie
5102	Contrôle de gestion en assurance vie épargne

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

Réf.	Formation
530	Solvabilité II (Solvency II) : l'essentiel

ACTUARIAT

Réf.	Formation
580	Actuariat pour les non-actuaires

FINANCE D'ENTREPRISE

ANALYSE FINANCIÈRE

Réf.	Formation
900	Initiation à l'analyse des comptes de l'entreprise
905	Capital Investissement : les fondamentaux pour comprendre, analyser et valoriser

RÉF. 101

Comptabilité bancaire : opérations classiques

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	01/06/27 18/03/27 07/09/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Situer l'activité bancaire dans son environnement économique et réglementaire.
- Identifier les comptes du PCEC utilisés par ces opérations.
- Traduire ces opérations sous forme de schémas comptables.
- Appliquer par des exercices et cas pratiques.
- Illustrer les principales opérations par les états financiers d'établissements bancaires.
- Se préparer à suivre des formations plus spécifiques (titres, dérivés, devises).

PARTICIPANTS

- Responsables comptables, comptables, informaticiens, organisateurs, équipes projet et auditeurs internes et externes.
- Commissaires aux Comptes et leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance de la comptabilité générale ou avoir suivi la formation *Initiation à la comptabilité bancaire*.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- L'activité bancaire et l'organisation de la profession.
- Les normes comptables (IFRS et françaises).
- Les états réglementaires (RUBA, COREP, FINREP).
- Les principes de contrôle interne comptable.

Cas pratiques : Illustration par le bilan consolidé des banques françaises.

2. LES ACTIVITÉS BANCAIRES CLASSIQUES

Démarche pédagogique commune à toutes les activités bancaires classiques (chacune des activités ci-après sera examinée sous cinq aspects) :

1. Les aspects économiques et techniques.
2. La présentation du plan de comptes (PCEC).
3. La comptabilisation en IFRS et en normes françaises.
4. Des exercices et cas pratiques avec les schémas comptables.
5. Les principes de contrôle comptable.

Les opérations interbancaires et de trésorerie :

- Les objectifs de la trésorerie d'une banque.
- Le traitement comptable.

Cas pratiques : Prêt à terme - Emprunt à terme.

Les crédits à la clientèle :

- Les aspects économiques des crédits clientèle :
- Crédits commerciaux.
- Crédits de trésorerie.
- Crédits immobiliers.
- Crédits consortiaux.
- Locations financières (normes françaises et IFRS 16).
- Autres.
- Le traitement comptable des crédits :
- Les règles générales.
- La notion de taux d'intérêt effectif (TIE).

Cas pratiques : Schéma comptable de base - Le coût amorti au TIE - Escompte - Crédit consortial - Affacturage - Crédit à la consommation - Crédit-bail et location - Engagements de financement et de garantie.

Le traitement du risque de crédit :

Les normes françaises :

- L'identification des créances douteuses.
- Les dépréciations individuelles.

La norme IFRS 9 :

- La notion d'Expected loss.
- Les trois étapes de la dépréciation en IFRS 9.

Cas pratiques : Schéma de base PCEC - Créance dépréciée et effet temps (dé actualisation) - Créance restructurée.

Les dépôts de la clientèle :

- Aspects techniques et économiques.
- Comptabilisation.
- La traduction de ces opérations dans le bilan des banques françaises.
- Les comptes du PCEC.
- Les caractéristiques de certains dépôts : comptes sur livret, d'épargne à régime spécial, comptes à terme, bons de caisse.

Les comptes à vue.

Cas pratiques : Compte à terme - Compte d'épargne - Commissions sur comptes courants - Bon de caisse.

L'activité titres (présentation succincte) :

- Les portefeuilles titres en normes françaises.
- Les portefeuilles titres en normes IFRS 9.
- Opérations titres pour le compte de la clientèle.

Cas pratiques : Schémas comptables de base en fonction de la catégorie du titre en IFRS et en normes françaises - Opérations sur titres pour le compte de la clientèle.

Les moyens de paiement et les systèmes de règlement :

- Les moyens de paiement.
- Les systèmes de paiement.
- Les commissions sur moyens de paiement.

Cas pratiques : Opérations courantes : virement émis ou reçu, encaissement de chèques, émission d'un chèque de banque, opérations de caisse - Système de compensation à règlement net - Commissions sur moyens de paiement.

- Les immobilisations (présentation succincte).
- Les provisions pour risques, capitaux propres et divers.
- Récapitulation du hors bilan (engagements de financement et de garantie sont abordés avec les crédits).
- La formation du résultat.
- Les états financiers.

Cas pratiques : Les états financiers d'établissements bancaires.

3. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 103

TOP 40

Comptabilité des titres et des crédits selon IFRS9 et en normes françaises

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	03/06/27 09/09/27 18/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Définir les différentes natures de titres et les concepts.
- Situer l'activité titres dans son environnement financier et comptable.
- Traduire l'activité en comptabilité IFRS 9 et normes françaises.
- Appliquer et pratiquer la comptabilité titres.
- Illustrer l'activité titres dans les états financiers.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs de la comptabilité, des Back et Middle-Office, de l'inspection et du contrôle de gestion dans les établissements de crédit.
- Responsables administratifs ayant la charge du portefeuille titres.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION AUX TITRES ET AUTRES NON DÉRIVÉS

Présentation du référentiel comptable IFRS et français.
Différentes natures de titres en fonction de caractéristiques économiques.
Présentation du cadre comptable (PCEC).
Les différentes méthodes de comptabilisation :
- Coût amorti.
- Juste valeur.
- Dépréciation.

Présentation d'IFRS 9.

2. LA COMPTABILISATION DES TITRES EN NORMES FRANÇAISES

- Les titres de transaction.
- Les titres de placement.
- Les titres d'investissement.
- Les parts dans les entreprises liées.
- Les titres de participation et autres titres détenus à long terme.

Cas pratiques : Les différentes catégories de titres et leurs traitements comptables.

3. LA COMPTABILISATION DES TITRES EN NORME IFRS 9 (ACTIF)

Instruments financiers non dérivés :
- Notion de « business model ».
- Notion d'instrument basique (test SPPI) et non basique.
- Actifs au coût amorti :
 - Définition.
 - Traitement comptable.

Cas pratiques : États financiers de banques - Actifs au coût amorti.

Les actifs en juste valeur par OCI recyclable :
- Définition.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Portefeuille d'actifs en juste valeur par OCI recyclable.

Les actifs en juste valeur par résultat :
- Définition.
- L'option juste valeur due à la distorsion comptable.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Portefeuille d'actifs en juste valeur par résultat - États financiers de banques.

Les actifs en juste valeur par OCI non recyclable :
- Les actions stratégiques.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Actifs en juste valeur par OCI non recyclable.

4. LA COMPTABILISATION DES TITRES EN NORME IFRS 9 (PASSIF)

Les passifs au coût amorti.
Les passifs en juste valeur par résultat :
- L'activité de trading.
- Les options en juste valeur par résultat.

Le cas du risque de crédit propre.

Cas pratiques : Passifs au coût amorti - Passifs en juste valeur par résultat - Le risque de crédit propre.

5. LE RISQUE DE CRÉDIT EN NORME IFRS 9

- La notion de perte attendue (Expected credit loss).
- Les trois étapes de la dépréciation :
 1. L'étape 1 et la perte attendue 12 mois.
 2. L'étape 2 et la perte attendue à maturité.
 3. L'étape 3 et les actifs en défaut.

Cas pratiques : États financiers de banques - Exemples : Dépréciation étape 1 - Dépréciation étape 2 - Dépréciation étape 3.

6. AUTRES POINTS COMPTABLES

- Les opérations de pensions (Repo).
- Les opérations de prêts et emprunts de titres.
- Les opérations de titrisation.
- Les critères de comptabilisation et de dé-comptabilisation.
- Trade date ou settlement date.
- La comptabilisation des OPCVM détenus.

Cas pratiques : Opération de pension chez le cédant et le cessionnaire - Prise en pension et revente à découvert - Prêt de titres - Revente de titres empruntés - Actifs donnés en garantie - Trade date ou settlement date.

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS, FILTRES PRUDENTIELS ET DIVERS

- Présentation (IAS 32) et informations IFRS 7.
- Les filtres prudentiels sous Bâle III.
- Comptabilité espèces et systèmes de règlement livraison.

8. CONTRÔLES COMPTABLES

- Justification des comptes.
- Contrôles sur la classification.
- Contrôles sur la valorisation.
- Autres contrôles.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 105

TOP 40

Comptabilité des produits dérivés selon IFRS9 et en normes françaises

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 jours	2 615 € Repas inclus	07/06/27 13/09/27 29/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Expliquer le mécanisme économique et technique des produits dérivés et leur usage.
- Traduire l'activité en IFRS et en normes françaises selon les stratégies trading ou couverture.
- Appliquer et pratiquer la comptabilité des produits dérivés.

N.B. De nombreux établissements continuent à appliquer les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture comme IFRS 9 l'autorise.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs de la comptabilité, des back et middle office, de l'inspection, du contrôle de gestion, de l'informatique, du back-office et de l'étranger.
- Commissaires aux Comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : INSTRUMENTS ET MARCHÉS DE PRODUITS DÉRIVÉS

- Différentes natures d'instruments financiers.
- Différents types de marchés de produits dérivés.
- Caractéristiques des marchés réglementés et des marchés de gré à gré.
- Usage des contrats.

Cas pratiques : Illustration avec des extraits d'états financiers de banques françaises.

2. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

- Environnement économique des swaps de taux.
- Principes de valorisation.
- Détermination de la juste valeur selon IFRS 13.
- Les trois niveaux hiérarchiques.
- Les différents ajustements : CVA, DVA, FVA.

Cas pratiques : Réflexion en groupe pour esquisser le mécanisme et l'usage en fonction des stratégies (trading ou couverture) - Illustration par des exemples de calcul et l'explication simplifiée des formules - Exercice simple de valorisation.

3. COMPTABILISATION DES DÉRIVÉS EN IFRS

Principes généraux :

- Principes généraux de comptabilisation.
- Schémas comptables de base : changements de juste valeur, flux d'intérêt, intérêts courus.

Cas pratiques : Vie d'un swap de taux et sa traduction en comptabilité selon les deux référentiels.

Comptabilité de couverture :

- Principes généraux de la comptabilité de couverture.
- Couverture de juste valeur.
- Couverture de flux de trésorerie.
- Tests d'efficacité : méthode du swap hypothétique.
- Synthèse : évaluation des non-dérivés et dérivés en comptabilité de couverture.

Cas pratiques : Couverture de la juste valeur avec le calcul de l'inefficacité selon les différentes catégories - Couverture des flux de trésorerie avec le calcul de l'inefficacité.

Macro-couverture.

- Les principes de calcul du risque de taux par la technique des GAPS (ALM).
- La notion de « carve out » de l'UE.

Cas pratiques : Exercice simple de la macrocouverture d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers.

- Définition de la couverture d'un investissement net à l'étranger (ou Net Investment Hedge ou NIH).
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Exercice NIH.

- Traitement comptable des résiliations de swaps et impacts en FVH et CFH.

Cas pratiques : Arrêt des couvertures.

4. LE REMPLACEMENT D'IAS 39 : IFRS 9

Il est à noter que de nombreux établissements continuent à appliquer les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture, comme IFRS 9 l'autorise.
Les changements proposés pour la comptabilité de couverture.
Les nouvelles conditions de la mise en place de la comptabilité de couverture.
Les cas particuliers :

- La valeur temps des options.
- Le report-déport.
- L'option juste valeur et le risque de crédit.

5. COMPTABILISATION DES DÉRIVÉS EN NORMES FRANÇAISES

Les quatre catégories :

- Micro-spéculation.
- Microcouverture.
- Macrocouverture.
- Gestion globale d'un portefeuille de transaction.

Le traitement des soultes.

Cas pratiques : Application par la reprise de cas examinés en IFRS pour les transposer en normes françaises - Exercices et cas complémentaires.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS : DÉRIVÉS

- Présentation économique des options.
- Présentation simplifiée du modèle Black-Scholes.
- Les Grecs des options.
- Le traitement comptable des options.

Cas pratiques : Options de trading - Options de couverture.

- Les autres dérivés.
- Cap, floor, collar.
- Options sur swaps de taux (swaption).

Cas pratiques : Cap.

- Les dérivés sur marchés organisés (taux, equity, ferme et conditionnel).
- Les FRA.
- Autres dérivés.

Cas pratiques : Futures - FRA.

7. CONTRÔLES COMPTABLES

- Justification des comptes.
- Classification des dérivés.
- Contrôles sur la valorisation.
- Autres contrôles.

8. PRÉSENTATION DES DÉRIVÉS ET INFORMATIONS À FOURNIR DANS LES ÉTATS FINANCIERS

- Problème de la compensation (netting) (IAS 32).

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 106

TOP 40

IFRS9 : l'essentiel de la comptabilité des opérations de marché

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 jours	2 615 € Repas inclus	10/05/27 14/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Définir les différentes natures d'instruments financiers et les concepts.
- Situer l'activité de marché dans son environnement financier et comptable.
- Traduire l'activité en comptabilité IFRS 9, IAS 39 (dérivés) et en normes françaises.
- Évaluer les impacts sur le résultat et les risques.
- Illustrer l'activité titres dans les états financiers.

N.B. De nombreux établissements continuent à appliquer les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture comme IFRS 9 l'autorise.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs des services comptables, Back-offices, Audit et Organisation.
- Commissaires aux Comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. TITRES ET AUTRES NON DÉRIVÉS

- Présentation du référentiel comptable IFRS et « french ».
- Définition d'un instrument financier et de différentes natures de titres en fonction de caractéristiques économiques.
- Présentation du cadre comptable (PCEC) et du poids des titres dans le bilan consolidé des banques françaises.

Cas pratiques : Illustration avec les états financiers consolidés des banques françaises.

Les méthodes comptables utilisées :
- Le coût amorti.
- La juste valeur.
- La dépréciation.

Les titres en normes françaises :
- Les titres de transaction.
- Les titres de placement.
- Les titres d'investissement.

Les titres en normes IFRS 9 :
- Notions de « business model ».
- Définition des tests SPPI (instruments basiques) et notion de dérivés incorporés.

Cas pratiques : Illustration de la comptabilisation initiale en date de transaction ou en date de règlement livraison - Instruments financiers à la juste valeur par résultat - Actifs financiers en juste valeur par OCI - Actif financier au coût amorti et mise en œuvre du TIE - Titres de placement - Cas du risque de crédit propre - Notion de dérivé incorporé.

Les portefeuilles d'actifs en IFRS 9 :
- Les actifs au coût amorti.
- Les actifs en juste valeur par OCI recyclable.
- Les actifs en juste valeur.
- Les actifs en juste valeur par OCI non recyclable.
- L'option juste valeur pour les passifs.

Les passifs financiers en IFRS 9 :
- Les passifs au coût amorti.
- Les passifs en juste valeur :
 - Les activités de trading.
 - Les options « juste valeur ».
 - Le cas de la comptabilisation du risque de crédit propre.

Les règles de dépréciation :
- La notion de pertes attendues (EL) 12 mois et à maturité.
- Les trois étapes de la dépréciation.

Les opérations de pension livrée.

Les prêts et emprunts de titres.

Cas pratiques : Repos - Prêts/emprunts de titres.

2. LES OPÉRATIONS EN DEVISES

- Notions essentielles de position de change et de position de trésorerie par l'approche patrimoniale et l'approche opérationnelle.
- Comptes techniques de position de change et de contre-valeur de position de change.
- Réévaluation des opérations de bilan et hors bilan.

Cas pratiques : Positions de change et de trésorerie - Construction d'une réévaluation d'une opération de change au comptant et à terme - Systématisation de la réévaluation des positions de change.

Opérations de change au comptant :
- Aspects techniques et économiques.
- Marché des changes, cotation au certain, cotation à l'incertain.
- Comptabilisation et évaluation selon les deux référentiels.

Cas pratiques : Opération de change USD/EUR - Opération de change devises/devises.

Opérations de change à terme :
- Aspects techniques et économiques.
- Cours du terme ; report et déport.
- Cotation des contrats de change à terme.
- Comptabilisation et évaluation selon les deux référentiels.
- Couverture en IFRS et normes françaises.

Cas pratiques : Opération de change à terme simple - Comptabilisation d'une opération de change à terme selon la stratégie trading et couverture - Comptabilisation du report/déport en normes françaises.

Prêts et emprunts en devises et titres en devises :
- Aspects techniques et économiques.
- Comptabilisation et évaluation ultérieures.
- Dépréciations des créances douteuses en devises.

N.B. : Les opérations de devises, telles qu'options de change et swaps de devises, sont examinées en partie 3 « Produits dérivés ».

Cas pratiques : Opérations de prêt et emprunts - Opérations de titres en devises - Provision en devises.

3. DÉRIVÉS

- Différentes natures d'instruments financiers et différents types de marché de produits dérivés.
- Caractéristiques des marchés réglementés et des marchés de gré à gré.
- Usage des contrats.
- Poids des dérivés dans le bilan (et le hors bilan) dans les banques.

Cas pratiques : Illustration avec des extraits d'états financiers de banques françaises.

Les swaps de taux d'intérêt :
- Mécanisme d'un swap de taux d'intérêt et son usage en fonction des différentes stratégies.
- Valorisation d'un swap.
- Les notions de Dirty price et de Clean price.

Cas pratiques : Réflexion en groupe pour esquisser le mécanisme et l'usage en fonction des stratégies (trading ou couverture) - Illustration par des exemples de calcul et explication simplifiée des formules - Exercices simples de valorisation.

Comptabilisation des dérivés en IFRS
- Principes généraux hors couverture :
 - Définition et champ d'application d'un dérivé.
 - Principes généraux de comptabilisation.
 - Schémas comptables de base : changements de juste valeur, flux d'intérêt, coupon couru.

Cas pratiques : Vie d'un swap de taux et sa traduction en comptabilité selon les deux référentiels - Coupons courus selon la méthode linéaire et actuarielle.

- Comptabilité de couverture :
 - Principes généraux de la comptabilité de couverture.
 - Couverture de la juste valeur.
 - Couverture des flux de trésorerie.
 - Tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs.

Cas pratiques : Couverture de la juste valeur avec le calcul de l'inefficacité selon les différentes catégories - Couverture des flux de trésorerie avec le calcul de l'inefficacité - Mesure de l'inefficacité de la couverture - Couverture.

Autres couvertures :
- Macro-couverture.
- Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

Cas pratiques : Macrocouverture d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers.

Comptabilisation des dérivés en normes françaises :
- Les textes applicables.
- Les quatre catégories : micro-spéculation (cat A), micro-couverture (cat B), macro-couverture (cat C), gestion globale d'un portefeuille de transaction (cat D).

Cas pratiques : Application par la reprise de cas examinés en IFRS pour les transposer en normes françaises - Exercices et cas complémentaires.

Application aux autres contrats
- Les options :
 - Options : mécanisme et valorisation.
 - Présentation simplifiée du modèle Black-Scholes.
 - Aperçu sur les options exotiques.

Cas pratiques : Mécanisme des options - Comptabilisation des options sur actions chez le vendeur et l'acheteur avec livraison du sous-jacent et paiement du différentiel - Obligation convertible en actions chez l'émetteur et chez l'investisseur.

- Les autres contrats :
- Cap, floor, collar.
- Autres.

Cas pratiques : Cap - Foor - Collar.

4. SYNTHÈSE ET CONCLUSION
- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 111

TOP 40

IFRS dans les établissements de crédit : approfondissement

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 jours	2 615 € Repas inclus	24/03/27 21/06/27 15/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Utiliser les normes IFRS dans un environnement bancaire.
- Souligner les normes plus particulièrement importantes pour les établissements de crédit, dont IFRS 9 et IAS 39 notamment.
- Traduire ces normes en schémas comptables dans les situations les plus courantes.
- Illustrer la pratique des IFRS par les états financiers d'établissements bancaires.
- Identifier les changements en cours pour mieux les anticiper.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs comptables, informaticiens, organisateurs, équipes projet, auditeurs internes et externes, personnels des Back et Middle Office.
- Commissaires aux Comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissance de la comptabilité générale et de la banque.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Exposé des états financiers de banques pour illustrer la théorie.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CHAMP D'APPLICATION ET CARACTÉRISTIQUES DES IFRS

- L'organisation des IFRS.
- Processus d'adoption d'une norme.
- Caractéristiques des IFRS.
- Panorama des normes publiées et cadre conceptuel.

Cas pratiques : Bilan et compte de résultat des principaux groupes bancaires français.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Champ d'application et définitions :
- Présentation des normes concernées.
- Définition d'un instrument financier.
- Méthodes comptables utilisées :
 - Le coût amorti.
 - La juste valeur (IFRS 13).
 - La dépréciation.
 - Le coût.
- Présentation d'IFRS 9.

Instruments financiers non dérivés :
- Notion de « business model ».
- Notion d'instrument basique (test SPPI) et non basique.

Cas pratiques : Coût amorti - Juste valeur - Dépréciation - Coût.

Actifs au coût amorti :
- Définition.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Suite des exercices et cas pratiques - États financiers de banques.

Actifs en juste valeur par OCI recyclable :
- Définition.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Portefeuille d'actifs en juste valeur par OCI recyclable.

Actifs en juste valeur par résultat :
- Définition.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Portefeuille d'actifs en juste valeur par résultat - États financiers de banques.

Actifs en juste valeur par OCI non recyclable :
- Actions stratégiques.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Actifs en juste valeur par OCI non recyclable.

Passifs au coût amorti.
Passifs en juste valeur par résultat :
- L'activité de trading.
- Les options en juste valeur par résultat.
- Le cas du risque de crédit propre.

Cas pratiques : Passifs au coût amorti - Passifs en juste valeur par résultat - Le risque de crédit propre.

La notion de perte attendue (Expected credit loss).
Les trois étapes de la dépréciation :
- L'étape 1 et la perte attendue 12 mois.
- L'étape 2 et la perte attendue à maturité.
- L'étape 3 et les actifs en défaut.

Cas pratiques : Dépréciation étape 1 - Dépréciation étape 2 - Dépréciation étape 3.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les règles comptables générales :
- Le portefeuille de trading.
- Le concept de clean price et de dirty price.
- La CVA et DVA.

Cas pratiques : Exercice de comptabilisation d'un swap selon les principes généraux.

Comptabilité de couverture :
Principes généraux de couverture :
- La problématique.
- Les tests d'efficacité.
- La documentation.

N.B. De nombreux établissements continuent à appliquer les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture comme IFRS 9 l'autorise.

Cas pratiques : Exemples de tests - Exemple de documentation.

Couverture en juste valeur :
- Explication économique.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Couverture en juste valeur - États financiers de banques.

Couverture en flux de trésorerie :
- Explication économique.
- Traitement comptable.
- La notion de dérivé hypothétique.

Cas pratiques : Couverture en flux de trésorerie - États financiers de banques.

Couverture d'un investissement net à l'étranger :
- Explication économique.
- Traitement comptable.

Cas pratiques : Couverture d'un investissement net à l'étranger - États financiers de banques.

Explication du risque global de taux.
- Traitement comptable du «carve out»

Cas pratiques : Exemple de gap de taux - Converture en juste valeur - Etats financiers de banques.

4. CONSOLIDATION DES COMPTES

- Les différentes méthodes de consolidation.
- Le test de dépréciation du goodwill.

5. IMMOBILISATIONS ET DÉPRÉCIATIONS

- Immobilisations corporelles, IAS 16.
- Immeubles de placement, IAS 40.
- Immobilisations incorporelles, IAS 38.

Contrats de location :
- La problématique de la comptabilité juridique et financière.
- Le traitement en IFRS 16.

Cas pratiques : Cas simples traitant des différentes catégories d'immobilisations.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

6. PROVISIONS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

- Provisions, passifs et actifs éventuels, IAS 37.
- Avantages au personnel, IAS 19 révisée.

Cas pratiques : Cas simples de calcul de provisionnement et de comptabilisation d'une indemnité de départ à la retraite.

7. AUTRES NORMES

Selon les questions des participants :

- États financiers.
- Impôts sur le résultat, IAS 12.
- Tableau des flux de trésorerie, IAS 7.
- Impacts prudentiels sur les fonds propres.
- Autres.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 124

TOP 40

Aspects comptables, règlementaires et prudentiels des EP EME

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	11/03/27 29/09/27	BANQUE

Voir la formation sur notresite

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes de la comptabilité bancaire et des reportings réglementaire et prudentiel applicables aux établissements de paiement (EP) et aux établissements de monnaie électronique (EME).

PARTICIPANTS

- Toute personne amenée à participer à la comptabilisation des opérations et à l'établissement des états publiables, réglementaires et prudentiels d'un établissement de paiement ou d'un établissement de monnaie électronique.

PRÉREQUIS

- Connaissance de la comptabilité générale.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Textes européens.
- Textes de transposition française.
- Activités d'un établissement de paiement.
- Définition et liste des services de paiement autorisés.
- Activités d'un établissement de monnaie électronique.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLICABLE AU SECTEUR BANCAIRE

- Règlement ANC N° 2014-07 applicable au secteur bancaire.
- Analyse de la structure du PCEC (Plan Comptable des Établissements de Crédit).

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS PUBLIABLES DES ÉTABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET DES ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

- Présentation des états financiers des établissements dont la seule activité est la fourniture de services de paiement ou l'émission et la gestion de monnaie électronique.
- Présentation des états financiers des établissements exerçant des activités de nature hybride.

Cas pratiques : Bilan publiable - Compte de résultat publiable.

4. RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE APPLICABLE AUX ÉTABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

- Les obligations de cantonnement.
- Les exigences de fonds propres.
- Le dispositif de contrôle interne applicable au secteur bancaire.
- Le Reporting anti-blanchiment.
- La balance des paiements (CRT).
- Le rapport annuel de contrôle interne.
- Le questionnaire de protection de la clientèle.

Cas pratiques : Calcul d'exigence de fonds propres d'un EP (méthodes A, B, C), d'un EME (méthode D).

5. OBLIGATIONS DE REPORTING RÉGLEMENTAIRE APPLICABLES AU SECTEUR BANCAIRE

Le Reporting RUBA :
- Contenu et structure.
- Les blocs de tableaux.
- Les taxonomies.
- Les contrôles.
- Le portail ONEGATE.

Le Reporting COREP :
- Les principes de la réglementation prudentielle.
- Champ d'application de la réglementation
- Structure du Reporting COREP.
- Structure des principaux états.

6. OBLIGATIONS DE REPORTING RUBA APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Le Reporting RUBA d'un EP et EME :
- Les tableaux du socle commun.
- Les tableaux relatifs aux blocs d'activité.
- Les tableaux divers.
- Les tableaux spécifiques aux EP.
- Les tableaux spécifiques aux EME.

Cas pratiques : Remplissage des états (SITUATION - CPTE_RESU - CANTON_EP - VOLUME_EP - CANTON_EME - VOLUME_EME - MON_ELECT.

7. OBLIGATIONS DE REPORTING COREP APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Le Reporting COREP :
- Les états CA.
- Les états CRSA.
- L'état CR_SEC_SA.
- L'état CR SEC Details.
- Les états spécifiques aux EP et EME :
 - CA_EP.
 - CAEFP_EME.

Cas pratiques : Remplissage des états COREP d'un établissement EP et EME (CA - CRSA - CAEFP_EME).

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 130

Consolidation des comptes en IFRS : essentiel

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	10/06/27 20/09/27 02/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître le processus de construction des comptes consolidés.
- Distinguer les trois types de contrôle (exclusif, conjoint et influence notable).
- Appliquer les différentes méthodes de consolidation associées : consolidation et mise en équivalence, proportionnelle lorsqu'elle est autorisée.
- Maîtriser les principales écritures propres à la consolidation.
- Savoir présenter des états de synthèse consolidés.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs ayant récemment rejoint ou allant rejoindre un service de consolidation.
- Collaborateurs bancaires de départements financiers voulant comprendre les techniques de consolidation utilisées par les services comptables.
- Responsables fiscaux et fiscalistes en charge du calcul de l'impôt mondial Pilier 2 OCDE, s'appuyant sur les comptes consolidés du groupe.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Maîtrise des principes comptables bancaires français.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CADRE LÉGAL

- Les normes comptables françaises.
- Les normes comptables internationales IFRS.
- Panorama des normes IFRS structurantes pour un établissement bancaire.
- La nécessité d'un référentiel prudentiel distinct.

2. DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRÔLE : IAS 28, IFRS 10 ET IFRS 11

Définition du :
- Contrôle exclusif.
- Contrôle conjoint.
- L'influence notable (IFRS10, 11 et IAS28).

Traitement des entités structurées (IFRS10).
Informations à fournir sur les intérêts dans les autres entités (IFRS12).

3. POURCENTAGE DE CONTRÔLE ET POURCENTAGE D'INTÉRÊT

- Définition, mode de calcul et distinction entre pourcentage d'intérêt et pourcentage de contrôle.

Cas pratiques : Calcul du % d'intérêt et du % de contrôle dans différents cas de figure.

4. QUI DOIT ÉTABLIR DES COMPTES CONSOLIDÉS ? PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

- Les obligations de publication selon les IFRS et les textes français.
- Les critères, les seuils, les exclusions possibles ou obligatoires.

5. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- Processus d'élaboration du bilan et du compte de résultat consolidés en fonction de la méthode applicable : intégration globale ou mise en équivalence.

Cas pratiques : Consolidation directe et construction du Bilan consolidé d'une mère avec sa filiale.

6. RETRAITEMENTS D'HOMOGÉNÉITÉ PRÉALABLES

Les retraitements d'homogénéité préalables :
- Principes généraux sur les retraitements.
- Organisation des retraitements.
- Retraitement des amortissements.
- Retraitement des provisions.
- Retraitement des instruments financiers sous IFRS 9.
- Retraitement des contrats de location sous IFRS 16.
- Élimination des écritures fiscales.

Cas pratiques : Ajustement d'un niveau de provisionnement intragroupe - Reclassement d'un titre de participation en JV/OCI non recyclable et ajustement de MTM.

7. NOTIONS SUR LES IMPÔTS DIFFÉRÉS (IAS 12)

- Présentation de la norme IAS12.
- Notions d'impôt exigible et impôt différé.
- Les sources d'impôts différés.
- La déclaration de l'ESMA de juillet 2019 et les critères de reconnaissance des IDA.

Cas pratiques : Exercice récapitulatif sur le calcul d'IDA et IDP.

8. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES (IAS 21)

- Le rôle clé de la monnaie de fonctionnement.
- Méthode du cours de clôture.
- Méthode du cours historique.

9. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES ET DES RÉSULTATS INTERNES

- Élimination des opérations internes sans impact sur le résultat consolidé.
- Élimination des opérations réciproques affectant le résultat consolidé.

Cas pratiques : Cession entre deux IG, dividendes internes, provisions internes.

10. TRAITEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION D'UNE ENTITÉ EN IG ET MEE

- La méthode de l'acquisition.
- Déterminer le montant des titres à éliminer, les valeurs d'entrée des actifs, des passifs, des minoritaires, du goodwill.
- La notion de goodwill partiel et goodwill complet.
- Le cas particulier du badwill et son mode de comptabilisation.
- Spécificités des sociétés associées (IAS 28).

11. ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

- Bilan, compte de résultat, annexe, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres.

Cas pratiques : Illustrations.

12. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 137

Audit comptable des établissements de crédit

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
3 jours	2 615 € Repas inclus	31/03/27 02/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier les risques bancaires dans un environnement comptable.
- Construire une démarche d'audit adaptée aux risques comptables.
- Élaborer un programme d'audit.
- Pratiquer l'audit comptable des principales activités bancaires.
- S'approprier les normes comptables plus particulièrement importantes pour les établissements de crédit, en particulier IFRS9.

PARTICIPANTS

- Auditeurs, inspecteurs et contrôleurs internes, contrôleurs comptables.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissance de la comptabilité générale.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

- L'activité bancaire et financière.
- L'organisation de la profession, le dispositif prudentiel et règlementaire européen.

2. ENVIRONNEMENT COMPTABLE

- Les normes comptables IFRS et françaises.
- Les spécificités de la comptabilité bancaire.
- Le Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).
- Le système de collecte d'information (RUBA, FINREP, COREP).

3. ENVIRONNEMENT DE L'AUDIT COMPTABLE

Le contrôle interne comptable et l'arrêté du 3 novembre 2014.
Les « best practices » du contrôle interne comptable bancaire :

- Les différents niveaux de contrôle :
 - Le contrôle de premier niveau
 - Le contrôle financier (contrôle de 2e niveau).
 - Le dispositif de contrôle permanent.
 - Le contrôle périodique (contrôle de 3e niveau).
- La notion de compte sensible.
- Le manuel de procédures comptables.
- Les différents types de contrôle et des outils : sondages, examen analytique, contrôle de substance, lettrage, etc.

Démarche et techniques d'audit comptable (boîte à outils) :

- Présentation des programmes standards d'audit comptable.

Cas pratiques : Illustration d'une organisation rationnelle de la justification des comptes en fonction des risques - Outils d'audit (boîte à outils) de programmes standards - Illustration par les états financiers consolidés des banques.

4. MÉTHODOLOGIE D'AUDIT COMMUNE À TOUTES LES ACTIVITÉS

Chacune des activités sera examinée selon la méthodologie suivante :

- Caractéristiques économiques et techniques de l'activité.
- La comptabilisation.
- Les risques et les objectifs de l'audit comptable.
- Les contrôles possibles et les programmes de contrôle associés.

Cas pratiques : Pour chaque activité réflexion en groupe pour construire un programme d'audit à partir de la boîte à outils, de compléments spécifiques à l'activité.

5. AUDIT DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

- Typologie des crédits.
- Comptabilisation des crédits.
- Audit comptable des crédits

Contrôles spécifiques sur certains types de crédits.

Cas pratiques : Schéma de base d'un crédit - Commissions et frais sur crédit - Méthode du coût amorti - Crédits amortissables - Examen critique de notations de crédits « corporates » et « retail » - Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils, à partir de compléments spécifiques.

Créances douteuses et dépréciées :

- Critères de classement des créances douteuses et dépréciées.
- La notion de perte attendue (Expected credit loss) :
- Les trois étapes de la dépréciation selon IFRS 9 :
 - L'étape 1 et la perte attendue 12 mois.
 - L'étape 2 et la perte attendue à maturité.
 - L'étape 3 et les actifs non performants.
- Évaluation du montant de la dépréciation (ou provision).
- Comptabilisation des créances douteuses et dépréciées.
- L'audit des créances douteuses et dépréciées.

Cas pratiques : Schéma comptable de base PCEC - Dépréciation ; effet temps - Prêt restructuré - Audit d'un portefeuille de créances douteuses - Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils, à partitir de compléments spécifiques.

6. AUDIT DE L'ACTIVITÉ DE MARCHÉ

Approche préalable : robustesse du système de contrôle interne.
Dispositif applicable à toutes les opérations de marché :

- Les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2014.
- Les points sensibles de l'audit comptable.

Les opérations interbancaires et les pensions :

- Présentation du marché interbancaire.
- Définition d'une pension.
- Comptabilisation.
- Audit.

Cas pratiques : Opérations de prêt/emprunt - Opération de pension chez le cédant et le cessionnaire - État de rapprochement - Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils, à partir de compléments spécifiques.

Les titres :

- Notion de « business model ».
- Notion d'instrument basique (test SPPI/HTC/HTCS) et non basique.
- Catégories de titres selon IFRS 9 :
 - Actifs au coût amorti.
 - Actifs en juste valeur par OCI recyclable.
 - Actifs en juste valeur par résultat.
 - Actifs en juste valeur par OCI non recyclable.
- Évaluation et comptabilisation selon la catégorie.
- Audit des titres.

Cas pratiques : Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils - Compléments spécifiques.

Les dérivés :

- Définition d'un dérivé.
- Comptabilisation des dérivés en IFRS : principe général.
- Comptabilisation des dérivés en IFRS : comptabilité de couverture.
- Audit des dérivés.

Cas pratiques : Comptabilisation d'un swap de taux - Couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie - Cas d'audit d'un portefeuille de swaps de taux d'intérêt - Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils - Compléments spécifiques.

Les opérations en devises (présentation succincte) :

- Comptabilisation des devises dans les deux référentiels.
- Audit des opérations en devises.

Cas pratiques : Opération de change au comptant - Construction d'un programme d'audit à partir de la boîte à outils - Compléments spécifiques.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 165

Fiscalité bancaire : l'essentiel

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	18/06/27 28/09/27 09/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Acquérir un aperçu général des obligations fiscales d'une banque en intégrant les dernières évolutions législatives.
- Comprendre les fondamentaux des impôts et taxes principaux.
- Développer les réflexes indispensables en fiscalité des banques et des établissements financiers afin de s'approprier le vocabulaire adapté.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs des services comptables, juridiques et administratifs de banques et d'établissements financiers.
- Responsables et collaborateurs du contrôle interne et du risk management.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

- Territorialité de l'IS, retenues à la source (conventions internationales, ETNC).
- Aperçu des dispositifs déclaratifs anti-évasion (Prix de transfert/CBCR/GloBE/DAC6/ATAD).
- Principaux retraitements du résultat comptable au résultat fiscal :
 - Charges non déductibles.
 - Provisions bancaires et opérations exceptionnelles.
- Imputation des déficits fiscaux et calcul de la charge d'IS (individuelle).
- Aperçu du régime d'intégration fiscale (principe, intérêt, limites).

Cas pratiques : Illustrations pratiques.

2. TVA BANCAIRE

- Rappel des principes généraux (territorialité, activités assujetties et exonérées).
- Particularités du secteur bancaire et financier.
- Régime des déductions en TVA (principes généraux, coefficients de récupération de TVA).
- Aperçu du régime de groupe en TVA (principe, intérêt, limites).
- Aperçu des impacts des nouvelles obligations de e-invoicing et e-reporting.

Cas pratiques : Illustrations pratiques.

3. AUTRES IMPÔTS ET TAXES

Taxe sur les salaires

Principes généraux :

- Champ d'application.
- Rapport d'assujettissement.
- Calendrier.

Contribution Économique Territoriale (CET)

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

- Champ d'application.
- Assiette.
- Calendrier des déclarations et paiements.

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) :

- Champ d'application.
- Assiette.
- Calendrier des déclarations et paiements.

Cas pratiques : Illustrations pratiques.

4. LIMITER ET ENCADRER LE RISQUE FISCAL

- L'examen de conformité fiscale (ECF).

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 291

Gestion actif/passif (ALM) : l'essentiel

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	30/03/27 30/09/27 09/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Appréhender la gestion globale du bilan à l'aide de cas pratiques.
- Maîtriser les mécanismes de mise en œuvre de l'ALM.

PARTICIPANTS

- Dirigeants de banques.
- Responsables ou futurs responsables de la fonction ALM, trésoriers, responsables financiers, contrôleurs de gestion, responsables d'études informatiques.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance des opérations bancaires et de la gestion financière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION À LA GESTION ACTIF/PASSIF

- L'intermédiation bancaire.
- Le bilan bancaire.
- Origine et effets des risques structurels.
- Principes et outils de la gestion des risques structurels.

Cas pratiques : Positionnement des principaux postes du bilan et du hors bilan - Risques structurels (liquidité, taux, change).

2. LE RISQUE DE LIQUIDITÉ ET SA GESTION

Définition du risque de liquidité :
- Risque d'assèchement
- Risque lié à l'augmentation du coût de liquidité.

Cas pratiques : Calcul du risque de liquidité (baisse du résultat de la banque) en fonction d'hypothèses défavorables.

Mesure du risque de liquidité :
- Le besoin de financement.
- Le gap de liquidité.
- Les réserves de liquidité.
- Le positionnement de marché.
- Gap dynamique de liquidité.
- Stress scénarii de liquidité.

Gestion du risque de liquidité.
- Dispositif réglementaire relatif au risque de liquidité :
 - Le ratio LCR,
 - Le ratio NSFR.
 - ILAAP.

Cas pratiques : Construction d'un gap de liquidité et de sa couverture dans le cas d'un bilan simple - Construction d'un gap de liquidité et mise en place de couvertures pour un bilan bancaire typique d'une banque de réseau.

3. LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET SA GESTION

- Origine et effets du risque de taux.
- Illustrations du risque de taux.
- Première mesure du risque de taux : le gap de taux.

Cas pratiques : Calcul d'un gap de taux dans le cas d'un bilan simple.

- Illustrations du gap de taux.
- Deuxième mesure du risque de taux : sensibilité.

Cas pratiques : Construction d'un gap de taux et de sa couverture (cas simple) - Construction d'un gap de taux et de sa couverture pour un bilan typique d'une banque de réseau.

- Gestion du risque de taux.
- Taux de cession interne.
- Dispositif réglementaire relatif au risque de taux.

Cas pratiques : Exercice sur l'impact des taux de cession internes.

4. LE RISQUE DE CHANGE ET SA GESTION

- Origine et effets du risque de change.
- Périmètre du risque de change dans le cadre de l'ALM.
- Mesure du risque de change : la position de change.
- Gestion du risque de change.

Cas pratiques : Gestion de change en soldant les positions chaque mois.

5. LE RÔLE DE L'ALM DANS UNE BANQUE

- Interaction ALM avec les directions commerciales et marketing : rôle dans le pilotage commercial et la détermination de la tarification.
- Interaction ALM avec la Direction Financière : Rapport ALM – Contrôle de gestion.n.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 292

Gestion actif/passif (ALM) : approfondissement

TOP 40

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET ALM

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	2 026 € Repas inclus	10/05/27 09/09/27 06/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Appréhender l'ALM comme outil stratégique de pilotage du bilan et du compte de résultat.
- Connaître les principaux modèles d'écoulement utilisés en ALM.
- Savoir identifier, mesurer, suivre et couvrir les risques de liquidité et de taux d'intérêt.
- Comprendre les principes réglementaires applicables à l'ALM.
- Être en capacité d'animer un Comité ALM.

PARTICIPANTS

- Dirigeants de banques.
- Responsables ou futurs responsables de la fonction ALM, trésoriers, responsables financiers, contrôleurs de gestion.
- Responsables d'études informatiques, auditeurs internes, direction stratégique.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- Le rôle d'intermédiation des banques.
- Les responsabilités de la filière ALM.
- La capacité à identifier, mesurer, suivre et couvrir les risques structurels.

2. MESURE ET GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les indicateurs du risque de liquidité dont :

- La situation de liquidité.
- Le bilan de liquidité.
- Les réserves HQLA.
- Le gap statique.

Les couvertures en liquidité.

Les différentes sources de financements.

3. LA MODÉLISATION DES ENCOURS

- Pourquoi échéancer les encours du bilan et du hors bilan ?
- Les principes génériques de modélisation et l'utilisation des conventions.
- La modélisation des crédits immobiliers.
- La modélisation des dépôts à vue.
- La modélisation des lignes de crédits confirmés.

Cas pratiques : Synthèse sur la modélisation des encours.

4. LES GAPS DE LIQUIDITÉ

- Le gap de liquidité statique.
- Le gap de liquidité dynamique.
- Le gap de liquidité dynamique stressé.
- Les réserves de liquidité.

Cas pratiques : Construction d'un gap de liquidité statique.

5. MESURE ET GESTION DU RISQUE DE TAUX

- Les typologies de taux : fixe, révisable, variable et réglementé.
- Les différents risques de taux : base, refixing, inflation, optionnel et de modèle.
- La séparation du bloc marché et du bloc structurel.
- Les indicateurs de suivi du risque de taux : le gap de taux, la MNI, la VNA et la sensibilité de ces indicateurs.

Cas pratiques : Construction d'un gap de taux fixe - Calcul de la sensibilité de la VAN du bilan.

6. LES COUVERTURES DE TAUX

- Quelle stratégie de couverture adopter.
- Le swap de taux.
- La swaption.
- Le swap inflation.
- Les caps et floors.

7. LA RÉGLEMENTATION DES RISQUES STRUCTURELS

- Le ratio de liquidité court terme (LCR).
- Le ratio d'anti-transformation (NSFR).
- Les principes SREP applicables au risque de taux.
- La gestion du risque de taux selon IRRBB.
- Les incidences des guidelines définitives de l'EBA d'octobre 2022 sur la gestion IRRBB et l'évaluation du CSRBB.

8. PRÉPARER ET ANIMER SON COMITÉ ALM

- Organisation et fonctionnement du comité ALM.
- Le choix des Indicateurs à présenter au comité ALM.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 204

TOP 40

LCB-FT : comment évaluer la qualité de son dispositif

CONFORMITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	19/03/27 07/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser les principaux enjeux et les points clés de la lutte contre le blanchiment/financement du terrorisme (intégrant la fraude fiscale et la corruption).
- Comprendre, dans ce contexte, la règlementation et ses récentes évolutions (transferts de fonds, monnaie électronique, renforcement de l'approche par les risques).
- Intégrer les spécificités liées aux transpositions des directives européennes et à l'application du règlement européen en matière LCB-FT.
- Comprendre les enjeux des dispositifs liés aux sanctions financières, embargos et gels des avoirs.
- Accéder aux meilleures pratiques et être capable de mettre en place un dispositif efficace de LCB/FT.

PARTICIPANTS

- Commissaires aux Comptes et leurs collaborateurs.
- Collaborateurs en charge de la conformité.
- Contrôleurs permanents et périodiques.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. GÉNÉRALITÉS : LES COMPOSANTES DU BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

- Les définitions et les processus de blanchiment de capitaux.
- Les définitions et les techniques de financement du terrorisme.
- Les enjeux de sanctions financières, embargos et gels des avoirs.
- Notion de fraude fiscale et de paradis fiscaux.

2. LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE INTERNATIONAL ET NATIONAL

- Les recommandations du GAFI.
- Évolution et perspective en matière de LCB-FT en droit européen.
- Le rôle de l'AMLA.
- Les nouveaux RTS et leurs implications.
- Focus sur la 6e Directive et le Règlement européen.
- L'arrêté du 6 janvier 2021.
- Les lignes directrices de l'ACPR.
- Les reportings règlementaires.
- La règlementation sur les transferts de fonds.

3. LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉGLEMENTATION LCB-FT

Les dispositifs clés :

- L'approche par les risques : le cœur du dispositif.
- Classification des risques LCB-FT.
- Illustration de sanctions sur la classification des risques.
- Identification des points de contrôle-clé.

Cas pratiques : Illustration de classification des risques.

4. L'ENJEU DE LA CONNAISSANCE CLIENT

Des exigences de plus en plus fortes en matière d'identification client :

- Relations d'affaires, clients occasionnels et Bénéficiaire effectif.
- Les personnes politiquement exposées et les situations à risque à l'entrée en relation d'affaires.
- Suivi de la relation.
- Tierce introduction.
- L'enjeu de qualité des données.
- Illustration de sanctions sur la connaissance client et la mise à jour.
- Identification des points de contrôle-clé.

Cas pratiques : À partir de cas de client, recherche de bénéficiaire effectif.

5. L'EFFICACITÉ DES SCÉNARIOS ET DU TRAITEMENT DES ALERTES

- La construction des scénarios d'alertes.
- La part des vigilances manuelles vs vigilances automatiques.
- Le rôle des outils.
- Les modalités de traitement des alertes.
- La justification des décisions prises post-analyse.
- L'examen renforcé.
- Illustration de sanctions sur la surveillance constante et le traitement des alertes.
- Identification des points de contrôle-clé.

Cas pratiques : Analyse de scénarios.

6. LA QUALITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DES DÉCLARATIONS DE SOUPÇON

Le dispositif déclaratif :

- Organisation, acteurs, procédures, et documentation.
- La justification des déclarations ou l'absence
- Les droits de communication.

Spécificités du dispositif COSI : les communications systématiques d'informations.

Cas pratiques : Illustration de déclaration de soupçon.

7. UN DISPOSITIF RELATIF AUX SANCTIONS INTERNATIONALES ET EMBARGO ROBUSTE

- Définitions : sanctions, embargos, gels d'avoirs, restrictions commerciales.
- Acteurs clés : ONU, UE, OFAC (USA), HMT (UK), Trésor français.
- Typologies de sanctions (sectorielles, individuelles, territoriales…).
- Cas pratiques récents : Russie, Iran, Corée du Nord, etc.
- Articulation avec les dispositifs LCB-FT.
- Un dispositif de conformité adapté.
- Dispositifs de filtrage (nominal, géographique, documentaire).
- Paramétrage des outils (listes, seuils, alertes, revue des faux positifs).
- Contrôles sur les flux (paiements, transferts, opérations commerciales).
- Gestion des tiers : clients, fournisseurs, correspondants bancaires.

Cas pratiques : Illustration de sanctions sur ce périmètre.

8. LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DU DISPOSITIF

La définition des responsabilités (resp LCB-FT).
Le dispositif de cartographie des risques LCB-FT.
La construction d'un plan de contrôle permanent adapté.
La comitologie.
Le pilotage par les indicateurs

- À destination des instances de gouvernance.
- Pour les comités Risque et conformité.

Cas pratiques : Analyse de cas de sanctions - Enseignements en termes de bonnes pratiques.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 209

Les enjeux de l'abus de marché

TOP 40

CONFORMITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	26/03/27 15/09/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Rappel du cadre réglementaire et présentation des éléments constitutifs et des exceptions applicables en matière d'abus de marché.
- Comprendre et détecter les différentes typologies d'abus de marché.
- Savoir mettre en place un dispositif de prévention, de détection et de déclaration.
- Appréhender la notion de faisceau d'indices et la hiérarchisation des indices dans la prévention et la détection des abus de marché.
- Appréhender les enjeux d'abus de marché liés aux nouveaux actifs.

PARTICIPANTS

- Back et Middle-office.
- Responsables et collaborateurs de service Contrôles permanent et périodique.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Définition.
- Le renforcement de la réglementation.
- Périmètre de la réglementation.
- Les sanctions liées aux abus de marché.

Cas pratiques : QCU d'appréciation des connaissances sur la partie réglementaire et concepts de base - Utilisation d'un outil ludique de type Wooclap ou Kahoot.

2. QU'EST-CE QU'UNE OPÉRATION D'INITIÉ ?

- Définition d'une information privilégiée.
- Exemples d'informations potentiellement privilégiées.
- Gestion des informations privilégiées.
- Listes d'initiés et surveillance des transactions.
- Les signaux d'alerte d'une potentielle opération d'initiée.
- Mise en situation.

Cas pratiques : Identifier les indices - Caractériser les opérations.

3. QU'EST-CE QUE LA MANIPULATION DE MARCHÉ ?

- Les caractéristiques d'une manipulation de marché.
- Les différentes typologies.
- Les critères d'alerte.
- Abus de marché et influence des réseaux sociaux (ex. Twitter, Reddit, Telegram…)
- ESG et abus de marché : greenwashing, fausses informations environnementales (lien avec la CSRD).

Cas pratiques : Illustrations - Mises en situation pour identifier les faisceaux d'indices.

4. QUELS DISPOSITIFS METTRE EN PLACE ?

- Les facteurs de vulnérabilité des abus de marché.
- Le dispositif interne attendu.
- Les dispositifs de détection et d'analyse.
- Le dispositif déclaratif.
- Les cas spécifiques de double déclaration.
- Cryptoactifs et MiCA : nouvelles obligations de transparence.

Cas pratiques : Exemples d'organisation - Exemples de déclarations d'opérations suspectes - Réalisation d'une déclaration d'opérations.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 231

TOP 40

Environnement de la banque : maîtriser les concepts clés

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	25/03/27 16/09/27 15/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

Familiariser les collaborateurs, en particulier les nouveaux entrants dans l'établissement avec la culture bancaire générale nécessaire à :

- La bonne compréhension du fonctionnement et des caractéristiques du secteur bancaire.
- La connaissance des enjeux liés à l'activité de la banque et les risques inhérents à cette activité
- La perception de l'environnement réglementaire entourant l'activité bancaire.
- La logique de création de valeur de la banque et savoir identifier les leviers de rentabilité.
- Le rôle de la banque dans le monde économique d'aujourd'hui et de demain.

PARTICIPANTS

- Nouveaux arrivants, jeunes diplômés n'ayant pas ou peu de connaissances des nombreux métiers de la banque.
- Juristes, communicants, fonctions supports, informaticiens, contrôleurs permanents, inspecteurs, etc.

PRÉREQUIS

- Bonne culture générale économique de base.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE RÔLE ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE, LES ACTIVITÉS ET LES MÉTIERS DANS LE CONTEXTE MONDIAL ET EUROPÉEN

Historique et évolution du secteur bancaire.
Les principaux rôles de la banque :

- Le financement de l'économie.
- La gestion de l'épargne.
- Les services rendus à l'économie.
- La finance non bancaire.
- La typologie des banques.
- Les principaux métiers.

Caractéristiques des établissements bancaires.
La gestion des risques au cœur des activités.

Cas pratiques : Quels sont les principaux risques de la banque ?

2. LE RÔLE CENTRAL DES TAUX

L'influence de la Banque Centrale Européenne sur l'environnement de taux :

- Politique monétaire et inflation.
- Les taux de financement et de placement des banques.
- Les taux sur les marchés financiers.
- Les taux de crédit et de collecte.

Cas pratiques : L'impact de la hausse des taux sur les banques françaises.

3. LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

Limites de Bâle II et évolutions de la réglementation bancaire suite à la crise des subprimes.
Les principaux acteurs de la réglementation internationale :

- Les acteurs internationaux de la réglementation.
- L'architecture Européenne de supervision financière.
- Conséquences sur les textes applicables en France.

Le ratio de solvabilité et ses impacts sur la gestion de la banque.

Cas pratiques : Calcul d'un ratio de solvabilité.

4. LES ENJEUX DE LA BANQUE

Assurer la conformité de la connaissance client et la qualité de service client à travers l'ensemble des canaux.
Maintenir un équilibre entre les différentes ressources financières (marché et client).
Améliorer la rentabilité grâce à un PNB en hausse dans toutes ses composantes et une réduction des charges, dont celles liées aux risques crédit.
L'impact des nouveaux acteurs sur les banques existantes.
Les enjeux d'aujourd'hui et de demain :

- L'ESG.
- La digitalisation.
- L'IA.
- Les cryptomonnaies et la blockchain.
- La réglementation.

Cas pratiques : Recherche de rentabilité.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 240

Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : l'essentiel

TOP 40

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	12/03/27 02/06/27 17/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension d'ensemble de l'essentiel du dispositif Bâle III.
- Évaluer les enjeux de la réglementation issue de Bâle III : CRR, CRD 4, CRR2, CRDV, CRR3, CRD6 et actes délégués.
- Maîtriser l'approche comptable et le passage à l'approche prudentielle de la solvabilité (fonds propres, risques attendus et non attendus, etc.).
- S'approprier les principaux mécanismes, les concepts sous-jacents et les enjeux liés à cette réglementation.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs comptables en charge du reporting financier, prudentiel et réglementaire. Responsables financiers.
- Responsables communication financière, contrôleurs (Middle et Back-offices), contrôleurs de gestion, trésoriers.
- Responsables des fonctions ALM et responsables Risques. Inspecteurs, auditeurs internes.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : CONTEXTE, MISE EN ŒUVRE, PERSPECTIVES

- Les principaux risques bancaires.
- Les quatre objectifs fondamentaux de la gestion des risques.
- De Bâle I à la finalisation de Bâle III.
- De CRR à CRR3.
- La réponse Bâloise aux objectifs de gestion des risques.
- Comprendre l'intérêt des fonds propres et le but de la réglementation Bâloise.
- Notion de RWA.
- Bâle III : les méthodes de calcul de RWA avant CRR2.
- Finalisation de Bâle III : Les nouvelles méthodes de calcul de RWA (CRR2+Finalisation de Bâle III+CRR3).
- Panorama des ratios à respecter.

Cas pratiques : Analyser pourquoi une banque solide avant 2008 devient vulnérable durant la crise.

2. PILIER 1 : LES RATIOS

Contexte.
Le ratio de solvabilité :
- Composantes des fonds propres : Capital de catégorie 1 des actions ordinaires (CET1), Capital de niveau 1 additionnel (AT1) et Capital de niveau 2 (T2).
- P1R, P2R, coussins de fonds propres, P2G, concept de MDA.

Hiérarchie de créancier de bail in.
Risque de crédit CRR3 :
- L'approche standard.
- L'approche IRB : le système de notation interne, les facteurs de risque (PD, LGD, EAD, M).

Risque de marché :
- CRR2 et CRR3 : vue d'ensemble du FRTB.

Risque opérationnel :
- CRR3 : la nouvelle approche SMA.

Le ratio de levier.
Les limites Grands Risques.
TLAC & MREL :
- Comment gérer la faillite d'une banque ?
- Mécanisme de bail in : BRRD.
- TLAC.
- MREL.
- Vision cible Ratios TLAC et MREL.

Risque de liquidité :
- Le risque de liquidité.
- Le marché interbancaire.
- Les actions de la BCE sur la liquidité.
- Ratio LCR.
- Ratio NSFR.

Cas pratiques : Calculer solvabilité, LCR et NSFR d'une banque fictive après croissance du crédit.

3. PILIER 2

- SREP (supervisory review and evaluation process).
- RAF (Risk Appetite Framework) dispositif d'appétit aux risques.
- Stress tests.

Cas pratiques : Simuler une récession et mesurer l'impact sur capital et liquidité.

4. LE RISQUE ESG

Contexte d'encouragement de l'investissement durable.
Définition du risque ESG :
- Risque environnemental :
 - Risque physique.
 - Risque de transition.
 - Risque de contentieux et de réputation.
- Risque social.
- Risque de gouvernance.

Effet domino d'amplification du risque ESG sur les autres risques : risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité, risque opérationnel, risque business, risque stratégique, risque de concentration, risque de réputation).
Modalités du traitement du risque ESG pilier 1, 2, 3 à la suite de la CRR3/CRD6.

Cas pratiques : Évaluer les conséquences d'une taxe carbone sur un portefeuille automobile.

5. INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LA GESTION DES RISQUES : PILIER III

Principes généraux.
Évolutions réglementaires Bâle III : CRR3.
Pilier III :
- Informations à publier.
- Principes généraux du nouveau pilier III avec P3DH.

Cas pratiques : Analyser le Pilier III d'une banque et identifier ses principaux risques.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 243

CRR3, ratios prudentiels et règles de gestion

TOP 40

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	16/03/27 21/09/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les réformes à venir (Finalisation de Bâle III, CRR3, CRDVI) avec les nouvelles obligations réglementaires en cours et à venir.
- Savoir intégrer les changements essentiels introduits par ces textes.
- S'approprier les mécanismes de l'exigence de fonds propres selon différentes approches.
- Maîtriser l'approche comptable et le passage à l'approche prudentielle de la solvabilité (fonds propres, risques attendus et non attendus, etc.).

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs comptables en charge du reporting financier, prudentiel et réglementaire. Responsables financiers.
- Responsables communication financière, contrôleurs (Middle et Back-offices), contrôleurs de gestion, trésoriers.
- Responsables des fonctions ALM et responsables Risques. Inspecteurs, auditeurs internes.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance obligatoire de Bâle III.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : CONTEXTE, MISE EN ŒUVRE, PERSPECTIVES

- Les quatre grandes questions de la gestion des risques bancaires : solvabilité, liquidité, continuité d'activité, resolvabilité
- La réponse bâloise aux questions de risk management
- Comprendre l'intérêt des fonds propres et le but de la réglementation bâloise.
- De Bâle I à Bâle III.
- Bâle III : les trois piliers.
- CRR2.
- Finalisation de Bâle III.
- CRR3.
- Bâle III : Les méthodes de calcul de RWA avant CRR2 et CRR3.
- Bâle III : les nouvelles méthodes de calcul de RWA (CRR2 et finalisation de Bâle III — CRR3).
- Analyse de l'impact de la nouvelle en termes d'augmentation de RWA, de capital et de coûts.
 - Calendrier de mise en œuvre.
 - Les 140 mandats de l'EBA.

Cas pratiques : Évaluer l'impact de CRR3 sur les RWA et le capital.

2. RATIO DE LEVIER, RATIOS DE RÉSOLUTION

Rappels sur les fonds propres Bâle III :
- Composantes des fonds propres : Common Equity Tier 1 Capital (CET 1), Additional Tier 1 Capital (AT1) et Tier 2 Capital (T2 capital).
- Ajustements réglementaires des fonds propres.
- Les ratios de solvabilité minimums ; les coussins de protection, de conservation, contracyclique et systémique.

Le ratio de levier :
- Contexte.
- Textes.
- Composantes.
- Révision du ratio de levier avec la CRR2.
- Calendrier de mise en œuvre.

Le ratio TLAC :
- Objectifs.
- Textes.
- Composition.
- Composantes.
- Calendrier de mise en œuvre.

Le ratio MREL :
- Contexte.
- Texte.
- Périmètre.
- Composantes.
- Calendrier de mise en œuvre.

Cas pratiques : Reconstituer les ratios prudentiels d'une banque systémique européenne. - Calculer CET1, ratio de levier, TLAC et MREL d'une banque.

Le plan de résolution, le bail-in, la garantie des dépôts.
La BRRD1.
La BRRD2 :
- Définition.
- Objectifs.

Les mesures de convergence TLAC/MREL : CRR2, BRRD2.
Pilotage de ressources rares.

Cas pratiques : Simuler la résolution d'une banque et l'application du bail-in.

3. RATIOS DE LIQUIDITÉ BÂLE III

Ratios de liquidité :
- Risque de liquidité.
- Sorties de trésorerie.
- Ratio de liquidité à court terme (LCR) : définition, caractéristiques, composition.
- Ratio de financement stable (NSFR) : définition, caractéristiques, composition.
- Périodicité, période d'observation, date d'application.
- Pilotage de ressources rares.

Cas pratiques : Calculer LCR et NSFR après une crise de liquidité.

4. RISQUE DE CRÉDIT CRR3

Approche standard Bâle III du risque de crédit :
- Rappels succincts :
 - Principes généraux.
 - Organismes externes d'évaluation.
 - Grilles de pondération en fonction de la nature des expositions et de leur notation externe.
- Modifications prévues dans la nouvelle approche standard (« Finalisation de Bâle IIII [CRR3] ») et ses impacts.

Cas pratiques : Déterminer les pondérations CRR3 d'un portefeuille de crédits.

Nouvelle approche standard CRR3 :
- Rappels succincts sur l'approche IRB.

Comparaison des taux de pondération moyens de l'approche standard et de l'approche IRB.
L'approche IRB révisée (CRR3) :
- Restriction du périmètre.
- Nouveaux planchers sur les facteurs de risque (« input floors »).

Titrisation :
- Rappels succincts sur la titrisation dans Bâle II — Bâle II.5 : périmètre et définitions, approche standard, approches notation interne, les exigences et pondérations introduites par Bâle II.5 — CRR.
- Les nouvelles réglementations : les nouvelles approches de calcul des risques pondérés, la titrisation STS (texte, définition de la titrisation STS, périmètre).

Risque de contrepartie :
- Rappels succincts sur le risque de contrepartie dans Bâle III-CRR.
- Nouvelle méthode de calcul de l'exposition au risque de contrepartie sur les dérivés (SA-CCR) dans le CRR2.

Cas pratiques : Comparer approche standard, IRB et SA-CCR sur plusieurs expositions.

5. RISQUE OPÉRATIONNEL CRR3

Rappels succincts sur le risque opérationnel dans Bâle III :
- Définition et méthodologies.

Une nouvelle approche standard SMA :
- Un nouvel indicateur de référence Business Indicator, en remplacement du revenu brut positif.
- Traitement CRR3.
- Détermination du BIC.
- Suppression de l'approche AMA.
- Calcul des pertes.
- Exigences de publication.

Impacts.

Cas pratiques : Calculer l'exigence SMA à partir du Business Indicator.

6. ÉVOLUTIONS À VENIR : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DU PORTEFEUILLE BANCAIRE

- Définition de l'IRRBB.
- Rappels sur le risque de taux d'intérêt.
- Texte de réforme sur l'IRRBB.
- Évolution CRR2.
- Nouveaux scénarios de stress sur l'IRRBB.
- Les guidelines et RTS de l'EBA sur l'IRRBB.
- Harmonisation des reportings.
- Le calcul de la charge en fonds propres.
- Les attentes concernant la supervision.
- COREP IRRBB.

Cas pratiques : Mesurer l'impact d'une hausse des taux sur le portefeuille bancaire.

7. RISQUE DE MARCHÉ, CVA ET FRTB CRR3

Définition de la FRTB.
Textes au niveau du Comité de Bâle européen (CRR2 et CRR3).
Principes généraux.
Principaux changements :

- Modification de la frontière banking book/trading book selon le type de portefeuille.
- Révision de l'approche standard : la « Sensitivity-Based approach » (SBA) : notions de capital charge, default risk charge, residual risk add-on.
- Révision de l'approche Modèles internes (IMA) : remplacement de la VaR par l'ES, notions de « Incremental Default Risk » (IDR), de « Capital add-on ».
- Renforcement des règles de validation des modèles internes de risque de marché : en particulier, exigences de backtesting au niveau du desk de trading.
- Revue du risque CVA.
- Exigences de publication plus détaillées sur les charges en fonds propres pour risque de marché (pilier 3).

Impacts.

Cas pratiques : Évaluer l'impact du FRTB sur les activités de marché.

8. PILIER 2 ET PILIER 3

Pilier 2 :

- Objectifs et contexte de la revue prudentielle.
- SREP (supervisory review and evaluation process).
- RAF (Risk Appetite Framework) dispositif d'appétit aux risques.
- ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process).
- ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process).
- Stress tests.

Pilier 3 :

- Principes généraux.

Évolutions CRR3 incluant P3DH.

Cas pratiques : Réaliser un stress test combinant le risque de crédit et le risque opérationnel - Analyse du rapport pilier III d'une banque.

9. RISQUE ESG

Contexte d'encouragement de l'investissement durable.
Définition du risque ESG.

- Risque environnemental :
 - Risque physique.
 - Risque de transition.
 - Risque de contentieux.
- Risque social.
- Risque de gouvernance.

Effet domino d'amplification du risque ESG sur les autres risques : risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité, risque opérationnel, risque business, risque stratégique, risque de concentration, risque de réputation).
Modalités de traitement du risque ESG pilier 1, pilier 2, pilier 3.

Cas pratiques : Évaluer l'impact d'un scénario climatique sur plusieurs risques bancaires.

10. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 255

TOP 40

Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : fonds propres et ratios de levier

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	03/06/27 18/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt des fonds propres pour la banque.
- Acquérir les fondamentaux du dispositif Bâle III en matière de fonds propres prudentiels (réglementation Bâle III et règlement européen Capital Requirements Regulation — CRR).
- Connaître les notions de CET1, AT1, T2, P1R, P2R, P2G, coussins de fonds propres, MDA.
- Maîtriser les différents retraitements effectués dans le cadre de la détermination des fonds propres (intérêts minoritaires, iDA, participations, immobilisations incorporelles…) et les évolutions introduites par la CRR2 et la CRDV.
- Savoir anticiper les attentes des superviseurs en matière de constitution, pilotage et réduction des fonds propres.
- Expliquer le ratio de levier prudentiel et connaître les évolutions apportées par la CRR2.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs comptables en charge du reporting financier, prudentiel et réglementaire. Responsables financiers.
- Responsables communication financière, contrôleurs (Middle et Back-offices), contrôleurs de gestion, trésoriers.
- Responsables des fonctions ALM et responsables Risques. Inspecteurs, auditeurs internes.

PRÉREQUIS

- Solide connaissance de l'économie et des risques bancaires.
- Bases de la comptabilité bancaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. FONDS PROPRES PRUDENTIELS TIER 1 ET TIER 2

- Comprendre l'intérêt des fonds propres et le but de la réglementation bâloise.
- De Bâle I à Bâle III.
- Les limites des ratios de fonds propres.
- Mécanisme du ratio de solvabilité.
- Mécanisme de pondération et détermination des fonds propres nécessaires à la couverture des pertes inattendues.
- Contenu des capitaux propres comptables retraités et passage aux fonds propres prudentiels (dettes comptables subordonnées éligibles).
- Composantes des fonds propres : Common Equity Tier 1 Capital (CET 1), Additional Tier 1 Capital (AT1) et Tier 2 Capital (T2).
- Ajustements réglementaires des fonds propres. Traitement des intérêts minoritaires, des actifs intangibles, des actifs d'impôt différé et des participations, logiciels informatiques.
- Les mesures EBA Quick Fix et évolutions CRR2.
- Le ratio minimal ; les coussins de conservation, contracycliques et systémiques.
- Calendrier de mise en œuvre et mesures transitoires.

Cas pratiques : Reconstituer le CET1 prudentiel à partir des capitaux propres comptables.

- Principe de réciprocité entre autorités compétentes nationales.
- Notions de fonds propres additionnels exigés (P2R) dans le cadre du pilier 2. Fonds propres additionnels au titre des autres risques (fonds propres Pilier 2).
- Notion de P2G (Pillar 2 Guidance — P2G).
- Notion de montant maximum distribuable (MMD ou MDA en anglais) et exemple.
- Les limites du ratio de solvabilité avec exemple (Crédit suisse).
- Pilotage des ressources rares (fonds propres et RWA).
- Enjeu de l'ICAAP.

Cas pratiques : Évaluer les contraintes de distribution après une dégradation du ratio CET1 - Mesurer les conséquences d'une baisse du CET1 sur le MDA.

- Principes généraux d'évaluation.
- Notion de PVA (prudent value adjustment).

Cas pratiques : Évaluer l'impact des PVA sur les fonds propres réglementaires.

2. RATIOS À RESPECTER ET COUSSINS DE FONDS PROPRES

Ratios de fonds propres à respecter par rapport aux risques pondérés au titre du piler 1 :

- Common equity tier 1 (CET1), Tier 1 (y compris additional tier 1) et totaux (y compris Tier 2).

Coussins de fonds propres CET1 :

- De conservation.
- Contracycliques.
- Pour les banques systémiques.
- Pour le risque systémique.

Output floor.

Autres évolutions à prévoir du ratio de solvabilité avec la CRR3 (incl. ESG).

Cas pratiques : Identifier les coussins de capital requis pour une banque systémique - Déterminer les exigences minimales et coussins applicables à une banque.

3. RATIO DE LEVIER

- Principes généraux et définition.
- Calcul de l'exposition totale (avec ex.).
- Coussin de ratio de levier.
- P2R ratio de levier.
- P2G ratio de levier.
- Exemple.
- Limite du ratio de levier : exemple Credit Suisse.
- Pilotage du ratio de levier.
- Synthèse des exigences ratio de solvabilité et ratio de levier.
- Comparaison entre le ratio de levier et le ratio de solvabilité.
- Notion de RWA density.

Cas pratiques : Comparer ratio de levier et ratio de solvabilité d'un établissement bancaire.

4. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 260

TOP 40

Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : fondamentaux du risque de crédit

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	18/03/27 03/06/27 18/11/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Évaluer les enjeux de la nouvelle réglementation issue de Bâle III : « Capital Requirements Regulation (règlement CRR) », « Capital Requirements Directive (CRD 4) » et actes délégués ainsi que les changements essentiels introduits par ces textes.
- Connaître les exigences introduites par les guidelines EBA comme celles sur la politique d'octroi de crédit, la nouvelle définition du défaut, la gestion du stock NPL et forberance.
- S'approprier les mécanismes, les concepts sous-jacents et les enjeux liés à l'exigence de fonds propres.
- Maîtriser l'approche comptable et le passage à l'approche prudentielle de la solvabilité (fonds propres, risques attendus et non attendus, etc.).

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs comptables en charge du reporting financier, prudentiel et réglementaire. Responsables financiers.
- Responsables communication financière, contrôleurs (Middle et Back-offices), contrôleurs de gestion, trésoriers.
- Responsables des fonctions ALM et responsables Risques. Inspecteurs, auditeurs internes.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Bonne connaissance de l'économie bancaire.
- Bases de la comptabilité bancaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. POLITIQUE D'OCTROI DE CRÉDIT

- Généralités sur le risque de crédit.
- Le processus de gestion des risques de crédit.
- L'essentiel de la guideline EBA sur la politique d'octroi de crédit avec prise en compte de l'ESG.
- Définition et caractéristiques d'un système de rating.
- Modèles de risque de crédit.
- Les catégories d'exposition de clientèle et de contrepartie.
- Canaux de transmission du risque ESG sur le risque de crédit.

Cas pratiques : Analyser l'octroi d'un crédit en intégrant les risques ESG.

2. LA NOUVELLE DÉFINITION DU DÉFAUT

La notion du défaut selon la CRR.
L'utilisation du défaut dans les calculs de besoins en fonds propres.
Les lacunes de la définition actuelle du défaut et la variabilité excessive des exigences en capital.
L'objectif de la guideline.
Le corpus réglementaire de la guideline.

- L'arriéré en tant que critère pour l'identification du défaut.
- Identification des signes d'une absence probable de paiement.
- La détermination des cas de retour à l'état de non-défaut. (distinction des cas forberance et non forberance).
- L'application de la définition du défaut dans les données externes.
- La mise en place d'une vision partagée du défaut dans un groupe bancaire.
- L'application de la définition du défaut aux expositions de détail.
- Diligence dans l'identification des cas de défaut.
- Les impacts en termes de gouvernance, de systèmes, de processus de production.

Révision de la définition du défaut à la suite de la CRR3 et de la guideline EBA associée.
Les étapes de mise en conformité.

Cas pratiques : Déterminer si plusieurs expositions doivent être classées en défaut.

3. RISQUE DE CRÉDIT : FOCUS DÉFAUT, FORBEARANCE, PERFORMING/NON PERFORMING EXPOSURE (P.E/N.P.E)

- Notion de Forbearance.
- Notion de performing/non performing exposure (P.E/N.P. E).
- Les attentes du superviseur dans le cadre de la gestion de ces créances.
- L'essentiel de la guideline EBA sur la gestion du stock NPL et forberance
- Dispositif de pilotage.

Cas pratiques : Qualifier des créances en forbearance, performing ou non performing.

4. CALCUL DE RWA EN APPROCHE STANDARD DU RISQUE DE CRÉDIT CRR3 (NOTATION EXTERNE)

- Généralités en matière de risque de crédit.
- Principes généraux et mécanisme de pondération.
- Présentation de l'approche standard. Notion d'actifs pondérés (RWA — risk weighted assets).
- Notion d'exposition au risque de crédit en approche standard (bilan et hors bilan avec prise en compte du CCF).
- Les organismes externes d'évaluation.
- Modalité de reconnaissance et d'utilisation des organismes de notation externes.

Cas pratiques : Calculer les RWA d'un portefeuille selon les notations externes.

- Grilles de pondération en fonction de la nature des expositions (catégories de clientèle et de contrepartie) et de leur notation externe.
- Techniques d'atténuation du risque de crédit : protection de crédit financée et protection de crédit non financée.

Cas pratiques : Mesurer l'effet des garanties sur les RWA d'un crédit.

5. CALCUL DE RWA EN APPROCHE IRB CRR3 (NOTATION INTERNE)

Les exigences minimales de l'approche IRB :

- Sur les systèmes de notation internes (back testing, stress testing, Roll-out plan (plan de mise en œuvre séquentiel de l'approche IRB), PPU (autorisation d'utilisation partielle permanente (PPU) de l'approche standard)).
- Sur les facteurs de risque.
- Sur la gouvernance et la supervision internes (data quality, documentation).
- Dispositif CRCU (Credit Risk Control Unit) (guide BCE des modèles internes).

Facteurs de risque bâlois : probabilité de défaut (PD), loss given default (LGD – perte en cas de défaut), exposure at default (EAD – exposition en cas de défaut) et maturity (M — échéance).
Cas de détermination de l'EAD pour les engagements : credit conversion factors (CCF).
Détermination de la probabilité de défaut.
Classes d'actifs dans l'approche IRB et fonctions de pondération associées.
Prise en compte de techniques d'atténuation du risque de crédit :

- Protection de crédit financée.
- Protection de crédit non financée.

Approches IRB (fondation — IFBF, et avancée — IRBA).
Modifications apportées (interdiction de l'approche IRBA pour certaines classes d'actifs et facteurs de risques minimaux — input floors sur les paramètres de risque bâlois).

Cas pratiques : Comparer les charges en capital entre approches standard et IRB.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 260 Bâle III (CRR/CRR2, CRD IV, CRD V) : fondamentaux du risque de crédit

TOP 40

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Voir la formation sur notre site

6. RISQUE DE CRÉDIT : PERTES ATTENDUES ET DÉPRÉCIATIONS/PROVISIONS

- Les pertes attendues (Expected Loss [EL]) : modalités de calcul.
- Unexpected Loss (perte inattendue [UL]).
- Les provisions et les dépréciations associées.
- L'impact de la comptabilisation des « expected credit losses », dès l'origination ou l'acquisition des actifs (IFRS9).
- Le traitement de l'insuffisance ou de l'excédent de dépréciations/provisions (par rapport aux pertes attendues) par l'ajustement des fonds propres.

Cas pratiques : Calculer pertes attendues en IFRS9 et ajustements prudentiels associés.

7. RISQUE DE CRÉDIT : FOCUS SUR LA TITRISATION

- Présentation du principe de titrisation.
- Nouvelles règles de titrisation STS.
- Le nouveau cadre prudentiel de la titrisation (règlements UE 2017/2401 et UE/2017/2402).
- Approche SEC-SA.
- Approche SEC-IRBA.
- Approche SEC-ERBA.

Cas pratiques : Comparer les exigences en capital d'une titrisation STS et classique.

8. RISQUE DE CRÉDIT : ADAPTATION DE LA MÉTHODE STANDARD ET IRB AUX FINS DU CALCUL DE L'OUTPUT FLOOR (CRR3)

- Notion d'output Floor.
- Les conséquences possibles de l'output Floor sur l'économie réelle et la compétitivité des banques européennes.
- Les mesures transitoires de la CRR3 permettant d'atténuer l'impact de l'output floor pour les banques utilisant la méthode IRB (immobilier, entreprises non notées, titrisation).

Cas pratiques : Évaluer l'impact de l'output floor sur une banque IRB.

9. RISQUE DE CRÉDIT : REPORTING ET PILIER III

- Exigences de déclarations : reporting COREP et FINREP.
- Anacrédit (série de données analytiques sur le risque de crédit — Analytical credit data sets).
- SHS (securities holding statistics - série de données analytiques sur les titres financiers).
- Pilier III risque de crédit.

Cas pratiques : Contrôler la cohérence entre COREP, FINREP et Pilier III.

10. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 325

TOP 40

Bâle III (CRR, CRR 2, CRD IV, CRD V) Pilier 2 : ICAAP, stress tests

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	17/06/27 02/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- S'approprier une vision d'ensemble du pilier 2 de Bâle III et de ses impacts.
- Acquérir un niveau d'expertise permettant de manipuler aisément dans son activité opérationnelle les concepts ICAAP et d'ILAAP, de revue prudentielle (SREP), de risques traités dans le pilier 2, de stress tests, du dispositif d'appétence aux risques (RAF), des plans de rétablissement bancaires.
- Savoir utiliser les calculs du Pilier 2 et notamment les stress tests dans le pilotage de l'établissement.

PARTICIPANTS

- Responsables comptables (reporting financier, prudentiel et réglementaire), contrôleurs de gestion, trésoriers.
- Responsables financiers, responsables des fonctions ALM, responsables Risques, inspecteurs, auditeurs internes.
- Responsables communication financière. Contrôleurs (middle et back office),
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

Principes généraux du Pilier 2 :
- Revue prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process ou SREP).
- ICAAP et ILAAP.
- Stress tests (tests de résistance bancaires).
- RAF.

Les niveaux d'importance des banques (G-SIB, O-SIB) et le principe de proportionnalité.

Cas pratiques : Cartographie des exigences Pilier 2 applicables à une banque systémique européenne.

2. SREP

Définition.
Champ d'application.
La méthodologie SREP de la BCE :
- Déroulement du SREP.
- Les 4 domaines d'analyse du profil de risque des banques par les superviseurs : modèle d'activité (viabilité et durabilité du business model), gouvernance interne et gestion des risques, risques pesant sur les fonds propres, risques pesant sur la liquidité.
- Évaluation globale et scores.
- Les décisions SREP des superviseurs : P2R, P2G, P2R-LR, P2G-LR, autres mesures.
- Ordre d'empilement (stacking order) des fonds propres et décisions SREP correpondant à chaque niveau.

Reportings dans le cadre du SREP (STE…).
Intégration de l'ESG dans le SREP.
Nouvelle méthodologie BCE de détermination du P2R.

Cas pratiques : Analyse d'une décision SREP et mesure de ses conséquences sur les exigences en capital.

3. L'ICAAP

- Objectifs.
- Structure et gouvernance.
- Use test.
- Attentes de la BCE et de l'ACPR : le guide MSU de l'ICAAP.
- Intégration de l'ESG dans l'ICAAP.

Cas pratiques : Construction de l'architecture d'un ICAAP intégrant gouvernance, risques et facteurs ESG.

- Cartographie des risques.
- Approche économique.
- Approche normative.
- Stress tests.
- Capital interne.
- Allocation de capital.
- Projections de capital.

Cas pratiques : Évaluation des besoins en capital selon les approches économique et normative.

4. L'ILAAP

- Définition du risque de liquidité.
- Ratios de liquidité LCR, NSFR.
- Métriques de liquidité additionnelles ALMM.
- Objectifs de l'ILAAP.
- Structure et gouvernance.
- Cartographie des risques.
- Approche économique.
- Approche normative.
- Stress tests de liquidité.
- Liquidité interne.
- Allocation de liquidité.
- Projections de liquidité.
- Les indicateurs d'alerte précoce du risque de liquidité à traiter dans le cadre de l'ILAAP.
- Liquidité intrajournalière.
- Principes de gestion du risque de liquidité.
- Contingency Funding Plan.
- Intégration de l'ESG dans l'ILAAP.

Cas pratiques : Évaluation de la capacité de résistance à une fuite massive des dépôts.

5. STRESS TESTS

Objectifs.
Les stress tests des régulateurs et superviseurs : ACPR, BCE, ABE.
- Principaux types de stress tests : Stress tests historiques - Stress tests hypothétiques - Stress tests de sensibilité - Stress tests inversés (reverse stress tests).
- L'essentiel de la méthodologie des stress tests : Sévérité des stress tests - Granularité - Plausibilité des stress tests - Gouvernance des stress tests - Qualité des données - Mise à jour des scénarios.
- Périmètre des stress tests : Risque de crédit - Risques de marché - Risque opérationnel - Risque de concentration - Risque résiduel des techniques d'atténuation du risque de crédit - IRRBB - Titrisation - Liquidité - Cas particulier des stress tests ESG - Autres risques.
- Utilisation des stress tests dans la politique de la banque.
- Industrialisation de la production des stress tests.
- Points de contrôle (EBA guidelines).
- Retour sur les faillites des banques américaines et Crédit suisse de 2023.

Cas pratiques : Simulation d'une récession sévère et mesure de l'impact sur capital et liquidité - Résolution d'un cas global mobilisant SREP, ICAAP, ILAAP et stress tests.

6. RAF : DISPOSITIF D'APPÉTIT AUX RISQUES

- Définition.
- Indicateurs et calibration des seuils de tolérance.
- Intégration opérationnelle de L'ILAAP et l'ICAAP dans la gestion du dispositif d'appétit au risque.
- Intégration de l'ESG dans le RAF.

Cas pratiques : Définition des seuils d'appétit au risque d'une banque régionale.

7. PLANS DE RÉTABLISSEMENT BANCAIRES

- Textes.
- Champ d'application.
- Objectifs.
- Contenu.
- Éventail de scénarios à appliquer.
- Évaluation et validation des plans de rétablissement par les autorités compétentes.
- Intégration de l'ESG dans le PPR.

Cas pratiques : Élaboration d'options de rétablissement face à une crise de solvabilité et de liquidité.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 336

États COREP CRR3 : risques de crédit

TOP 40

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	21/06/27 08/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux des états COREP relatifs au risque de crédit.
- Comprendre le dispositif et ses concepts.
- Maîtriser les modalités d'élaboration et de contrôle de ces états.
- Être capable de porter une appréciation sur la qualité des informations adressées à l'ACPR.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs de la comptabilité et du contrôle de gestion.
- Responsables Back-office, Contrôle et Audit en charge du dispositif COREP.
- Toute personne souhaitant mesurer le lien entre son activité et les fonds propres nécessaires à une banque.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- De Bâle I à la finalisation de Bâle III.
- Les 3 piliers du dispositif et les différentes approches.
- Le rôle de l'EBA et de la BCE.
- Les enjeux et les raisons des dernières évolutions.
- Les textes et mesures associées (CRR et CRD).
- Champ d'application et périmètre.
- Contrainte réglementaire.
- États et périodicité.
- Délais et modalités de transmission.

Cas pratiques : Identification des reportings prudentiels applicables à une banque européenne sous CRR3.

2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE CALCUL DES RISQUES DE CRÉDIT CRR3

- Principes de calcul.
- Types d'exposition : éléments de bilan, éléments de hors bilan, instruments dérivés…
- Catégories d'exposition.
- Techniques de réduction du risque de crédit (protection de crédit financé, protection de crédit non financé).

Cas pratiques : Calcul de l'exposition nette après garanties et risque de contrepartie associé.

3. APPROCHE STANDARD DU RISQUE DE CRÉDIT CRR3

- Principes généraux.
- Catégories d'exposition et pondérations associées.
- Principes d'élaboration et analyse de l'état COREP « CR SA » CRR3.
- L'état COREP « CR SA » CRR3.
- Disposition transitoires output floor.
- Contrôles à effectuer.

Cas pratiques : Élaboration et contrôle de l'état COREP CR SA d'une banque fictive.

4. APPROCHE IRB CRR3

- Principes et conditions d'utilisation de l'approche IRB.
- Les facteurs de risque : PD, LGD, EAD, M.
- Système de notation interne et classes d'actifs.
- Le traitement des pertes attendues.
- Analyse des états COREP « CR IRB » CRR3.
- Contrôles à effectuer.

Cas pratiques : Calcul des RWA IRB et analyse de l'état COREP CR IRB.

5. EXAMEN DES AUTRES ÉTATS RELATIFS AUX RISQUES DE CRÉDIT

Examen des états :

- CR GB : répartition par zone géographique.
- CR SETT : risque de règlement/livraison.
- CR EQU IRB : risque action.
- CR SEC : titrisation.

Cas pratiques : Contrôle des données alimentant les états CR IRB.

6. LES ÉTATS GRANDS RISQUES

- Notion de grands risques, notion de GCC, limite grands risques.
- Synthèses des attentes définies par la CRR2 dont reporting sur les entités de shadow banking et sur les expositions de plus de 300 M€.
- Analyse des états « LE ».

Cas pratiques : Identification des dépassements potentiels des limites grands risques réglementaires.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 341

Contrôle et révision des états prudentiels COREP

TOP 40

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	24/06/27 14/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires relatives aux contrôles des ratios.
- Être capable de mettre en œuvre une démarche de révision des états prudentiels.
- Savoir présenter un processus de contrôle et des modèles de grilles de contrôle.

PARTICIPANTS

- Responsables comptables, comptables, informaticiens, organisateurs, équipes projet et auditeurs internes et externes.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CONTEXTE

- Importance des ratios et de la qualité des informations transmises aux autorités de contrôle.
- Identification des risques.
- Objectifs et champ d'application.

Cas pratiques : Analyse des conséquences d'une erreur prudentielle sur les ratios réglementaires.

2. OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les textes :
- Arrêté du 25 février 2021 (ex-arrêté du 3 novembre 2014).
- Textes BDF : Normes minimales de qualité.

Les obligations réglementaires :
- Les 3 niveaux de contrôle.
- Piste d'audit.
- Qualité de l'information.
- Rôle, fonctions et qualités du réviseur.

Cas pratiques : Identification des contrôles requis et documentation de la piste d'audit.

3. DÉMARCHE DE CONTRÔLE

- Objectifs des contrôles : 1er niveau et 2e niveau.
- Démarche et méthodologie de contrôle.
- Les différents types de contrôle.
- Planification et réalisation des contrôles.
- Les différentes étapes du contrôle : préparation, contrôle, formalisation, suivi.

Cas pratiques : Construction d'un plan de contrôle des reportings prudentiels de la banque.

4. LES OUTILS ET MOYENS DE CONTRÔLE

- Les moyens et outils de contrôle.

Cas pratiques : Sélection des outils adaptés aux contrôles de 1er et 2e niveaux.

5. CONTRÔLE DES FONDS PROPRES

Rappel de la composition des fonds propres.
Rappel du contenu des états « CA ».
Pause déjeuner
Objectifs et champ d'application des contrôles.
Contrôles à effectuer :
- 1er niveau.
- 2e niveau.

Proposition de modèles de grilles de contrôle.

Cas pratiques : Détection des anomalies dans les états CA et justificatifs associés - Vérification de la cohérence des états COREP et identifier les écarts.

6. CONTRÔLE DES ÉTATS COREP

Rappel du contenu des états « COREP ».
Objectifs et champ d'application des contrôles.
Contrôles à effectuer :
- 1er niveau.
- 2e niveau.

Proposition de modèles de grilles de contrôle.

Cas pratiques : Réconciliation des fonds propres prudentiels avec les données comptables.

7. CONTRÔLE DU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR)

Rappel de la composition du ratio « LCR ».
Rappel du contenu des états « LCR ».
Objectifs et champ d'application des contrôles.
Contrôles à effectuer :
- 1er niveau.
- 2e niveau.

Proposition de modèles de grilles de contrôle.

Cas pratiques : Identification des erreurs affectant le calcul et le reporting LCR.

8. CONTRÔLE DES GRANDS RISQUES

Rappel des règles relatives aux grands risques.
Rappel du contenu des états « LE ».
Objectifs et champ d'application des contrôles.
Contrôles à effectuer :
- 1er niveau.
- 2e niveau.

Proposition de modèles de grilles de contrôle.

Cas pratiques : Contrôle des états LE et détection des dépassements réglementaires - Recherche des erreurs d'un reporting CA1 à partir des justificatifs.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 344

TOP 40

RDARR, BCBS 239, data quality - L'essentiel de la réglementation bancaire sur le reporting

RISK MANAGEMENT ET RÉGLEMENTATION BÂLOISE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	01/04/27 29/09/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les exigences sur la qualité des données telles que spécifiées sans la norme BCBS 239.
- Avoir les clés pour implémenter, améliorer, auditer un dispositif de data quality robuste au sein de la banque.
- Être en mesure d'identifier les impacts dans son établissement.

PARTICIPANTS

- Personnel des départements IT, risk management, qualité des données, reportings.
- Personnel de la comptabilité, de la trésorerie, du contrôle de gestion, du back-office, du contrôle et de l'audit.
- Data officers, DPO. Responsables bases de données et RGPD.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

Enjeu autour de la qualité des données au sein de la banque.
Le périmètre de banques concernées.
Les objectifs de la norme BCBS 239 :
- Augmenter les capacités des banques en matière d'agrégation de données de risques financiers.
- Augmenter la capacité à produire des reportings sur les risques.
- Améliorer la qualité des données risques.

Les enjeux de mise en œuvre au sein des banques : des transformations considérables attendues.
Délais de mise en œuvre et dispositions transitoires.

Cas pratiques : Mesure de l'impact d'une donnée erronée sur les reportings prudentiels et décisions.

2. 14 CRITÈRES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES À RESPECTER

Les critères à respecter par les banques
Gouvernance globale et infrastructure :
- Dispositif de gouvernance solide de la qualité des données.
- Infrastructure informatique permettant l'automatisation et la fiabilisation de la chaîne d'agrégation de données et des reportings clés.

Capacités d'agrégations de données :
- Les exigences en matière d'exactitude et d'intégrité de données risques.
- Les exigences en matière de complétude de données risques.
- Les exigences en matière d'actualité de données risques.
- Les exigences en matière d'adaptabilité de données risques.

Capacités de reporting sur les données risques.
Les exigences en matière de précisions, d'exactitude et de fidélité des rapports sur la gestion des risques.
Le principe de représentativité sur les différentes familles de risques.
Le principe de clarté et d'utilité des rapports sur les risques :
- Les exigences en matière de fréquence de production de reporting.
- Les exigences en matière de distribution des reporting.

Les critères à respecter par les autorités de supervision :
- Le principe de la surveillance des banques afin de s'assurer qu'elles se conforment aux 11 principes précédents.
- Le principe relatif aux actions correctives et des mesures prudentielles.
- Le principe de coopération entre autorités de supervision.

Les attentes de la BCE en matière de qualité des données issues de son guide de 2023.

Cas pratiques : Évaluation de la conformité d'une banque aux principes BCBS 239.

3. LE PÉRIMÈTRE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Notion de données critiques pour la banque.
Recensement des données critiques.
Cas particulier des données ESG.
Suivi des incidents sur les données critiques et plan d'action d'amélioration.
Gouvernance autour de la qualité des données :
- Comitologie.
- Implication du top management.

Cas pratiques : Identification des données critiques et priorisation des plans de remédiation.

4. MISE EN PLACE DE DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES AU SEIN DE LA BANQUE

- Objectif et contrainte réglementaire.
- Rôle et fonction du CDO : Chief Data Officer.
- Rôle et fonction du département en charge des données.
- Positionnement de la fonction.
- La nécessaire implication forte du top management.
- Les challenges de la mise en place d'une telle fonction transversale.
- L'enjeu du big data au sein de la banque.
- Les reportings sur la qualité des données.
- Élargissement des missions du CDO aux données ESG.

Cas pratiques : Définition des missions du CDO et de la gouvernance des données.

5. LA MISE EN PLACE DU DATAWAREHOUSE COMME GOLDEN SOURCE

Introduction et textes relatifs aux outils de suivi.
Notion de datawarehouse :
- Objectifs.
- Bénéfices de l'outil.
- Limites et contraintes.

Structure du datawarehouse :
- Description d'un datawarehouse.
- Modèle de données.
- Sources de données utilisées en entrées.
- Données types en sortie du datawarehouse.
- Technologies utilisées.

Enjeux et défis autour de l'outil :
- Enjeux d'implémentation.
- Enjeux de mise en production.
- Enjeux de maintenance de l'outil.

Cas particulier des données ESG.

Cas pratiques : Conception d'une architecture cible reposant sur une source unique.

6. RDARR, LE GUIDE BCE SUR LE DISPOSITIF DE DATA QUALITY ET REPORTING RISQUES

- Gouvernance des données et responsabilités.
- Architecture des données et infrastructures informatiques.
- Définition et dictionnaire des données.
- Critères de Qualité des données.
- Agrégation des données de risques.
- Piste d'audit et traçabilité.
- Production des reportings de risques.
- Capacité à produire les données en situation de crise.
- Contrôles, indicateurs et remédiation.
- Transformation, culture des données, plans de remédiation et supervision.

Cas pratiques : Préparation d'une inspection BCE consacrée à la qualité des données.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 305-1

Le risque ESG : l'essentiel

TOP 40

ESG, FINANCE DURABLE ET RÉGLEMENTATION

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	22/03/27 16/09/27 16/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Avoir un panorama des actions menées par les autorités publiques en vue d'un meilleur encadrement du risque ESG.
- S'approprier une vision globale des enjeux liés au risque ESG et des différentes notions associées.
- Appréhender les évolutions futures des marchés financiers et du cadre prudentiel relatives au risque ESG.
- Situer les enjeux et les impacts de ces mesures pour les banques.
- Acquérir une vue d'ensemble pour l'implémentation et le calendrier de la mise en œuvre.

PARTICIPANTS

- Responsables comptables, contrôleurs de gestion, gestionnaires des risques, inspecteurs, auditeurs internes, trésoriers.
- Responsables financiers, responsables des fonctions ALM et Risques.
- Collaborateurs des directions stratégie et communication financière.
- Superviseurs, auditeurs externes, consultants.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales bancaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Exposé des états financiers de banques pour illustrer la théorie.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : CONTEXTE, MISE EN ŒUVRE, PERSPECTIVES

Contexte d'encouragement de l'investissement durable.
Définition du risque ESG.

- Risque environnemental :
 - Risque physique.
 - Risque de transition.
 - Risque de contentieux.
- Risque social.
- Risque de gouvernance.

Effet domino d'amplification du risque ESG sur les autres risques :

- Effet sur les risques financiers (crédit, marché, liquidité).
- Effet sur les risques non financiers (risque opérationnel, risque business, risque stratégique, risque de réputation).

Typologie des impacts pour la banque dus au risque ESG :

- Pertes résultant de l'augmentation du nombre de défauts.
- Pertes de trading.
- Pertes dues à des besoins de trésorerie.
- Pertes dues au risque opérationnel.
- Pertes dues au risque stratégique.
- Pertes dues au risque de réputation.
- Notion de double matérialité.
- Notion de risque de greenwashing.

Recensement des principaux obstacles actuels au développement de l'investissement durable.
Le constat pragmatique de la CE sur la nécessité d'adapter le dispositif d'encadrement du risque ESG.
Aperçu des stress tests climatiques.

Cas pratiques : Mesure de l'effet domino d'un risque climatique sur plusieurs risques bancaires.

2. MESURES EUROPÉENNES POUR L'ENCADREMENT DU RISQUE ESG

- Contexte.
- Divulgation d'indicateurs clés sur le risque ESG au niveau international.
- Mise à la disposition des investisseurs et consommateurs de données sur la durabilité de qualité et faciles d'utilisation.
- Prise de décision fondée sur des preuves.
- Renforcement de la convergence réglementaire internationale.
- Promotion de la transparence et de la fiabilité des produits financiers durables.

Cas pratiques : Identification des obligations ESG imposées par les autorités européennes.

3. LA TAXONOMIE EUROPÉENNE SUR LES ACTIVITÉS DURABLES

Panorama des accords de Paris sur l'investissement durable.
Objectifs de la taxonomie.
Règlement (UE) 2020/852 du parlement européen et du conseil du 18 juin 2020.
Activités économiques durables sur le plan environnemental :

- Critères de durabilité environnementale des activités économiques.
- Application des critères de durabilité environnementale des activités économiques dans les mesures publiques, les normes et les labels.
- Transparence des investissements durables sur le plan environnemental dans les informations précontractuelles publiées et les rapports périodiques.
- Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales dans les informations précontractuelles publiées et les rapports périodiques.
- Transparence d'autres produits financiers dans les informations précontractuelles publiées et les rapports périodiques.
- Transparence des entreprises dans les déclarations non financières.

Objectifs environnementaux :

- L'atténuation du changement climatique.
- L'adaptation au changement climatique.
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines.
- La transition vers une économie circulaire.
- La prévention et la réduction de la pollution.
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Activités habilitantes.
Notion de GAR (Green Asset Ratio).
KPI et critères ESG.
Calendrier de mise en œuvre.

Cas pratiques : Qualification des financements selon les critères de la taxonomie européenne.

4. ÉVOLUTION DU CADRE PRUDENTIEL AUTOUR DU RISQUE ESG

Exigence de publication sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.
Rapport de l'EBA pour inclure les risques environnementaux dans le SREP.
Rapport de l'EBA sur le traitement prudentiel des actifs « verts ».
Évolutions CRR3 :

- Intégration du risque ESG sur les trois piliers de la règlementation bâloise.

Pilier III ESG.
Feuille de route pour les banques :

- Révision de leurs stratégies commerciales en relation avec leurs clients cibles, nouveaux produits, etc.
- Intégration du risque ESG dans l'appétit aux risques.
- Adaptation des marques et création de stratégies de développement durable.
- Mise en place de cadres réglementaires actualisés tout au long de leurs chaînes de valeur.
- Prise en compte de la durabilité dans la stratégie d'entreprise et la configuration organisationnelle.
- Gouvernance.
- Ajustement du portefeuille de produits et de clients.
- Identification/classification des actifs durables.
- Intégration des critères ESG dans les scoring de clientèles.
- Offre de financement durable aux clients
- Refinancement avec des instruments durables
- Prise en compte de l'ESG (risque) dans la tarification et la gestion des risques.
- Prise en compte des risques ESG dans la charge de capital.
- Prise en compte de Critères ESG dans le processus de distribution (y compris MiFID).
- Reporting des risques ESG propres et de leur impact aux autorités de contrôle et aux parties prenantes.
- Gestion des données ESG.

Cas pratiques : Intégration de l'ESG dans stratégie, gouvernance, risques et données - Définition des chantiers ESG prioritaires d'un établissement bancaire.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 285

TOP 40

DORA : exigences, impacts et modalités de mise en œuvre, suivi

STRATÉGIES, PERFORMANCE ET RISQUES OPÉRATIONNELS

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	01/04/27 23/06/27 01/10/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier les exigences DORA et leurs impacts par rapport aux réglementations existantes.
- Maîtriser la gouvernance du risque informatique et la stratégie de résilience numérique.
- Qualifier et notifier les incidents informatiques majeurs, selon DORA.
- Structurer un programme de tests de résilience et une gestion du risque de tiers conforme.
- Savoir transformer DORA en plan d'action opérationnel, concret et immédiatement applicable.

PARTICIPANTS

- Responsables Résilience Opérationnelle.
- Responsables PUPA.
- RSSI, responsables informatiques.
- Directeurs des risques. Responsables des risques opérationnels,
- Fonctions Contrôle permanent et Conformité.
- Fonction Audit-inspection.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. ENJEUX ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Enjeux du risque Cyber pour l'industrie bancaire européenne.
Limites actuelles du cadre réglementaire européen.
Risque Opérationnel vs Résilience Opérationnelle.
Contexte réglementaire du règlement DORA :

- Principales définitions.
- Périmètre des entités concernées.
- Présentation synthétique des obligations : Gestion du risque informatique, des incidents informatiques, tests de résilience et gestion du risque de tiers.
- Calendrier d'application.
- Textes de niveau 2 : RTS/ITS.
- Lien et interactions avec les réglementations existantes :
 - NIS2.
 - DSP2.
 - Arrêté du 3 novembre 2014.

2. GESTION DU RISQUE INFORMATIQUE

- Principes de gouvernance du risque informatique
- Rôles de l'organe de direction.
- Stratégie de résilience opérationnelle numérique
- Cadre de gestion du risque informatique.
- Revue du corps procédural requis.
- Comparaison entre DORA et les dispositifs existants.

Cas pratiques : Analyse comparée des obligations DORA vs Notice relative à la gestion du risque informatique de l'ACPR de juillet 2021.

3. GESTION DES INCIDENTS INFORMATIQUES

- Processus de gestion des incidents informatiques.
- Classification des incidents liés à l'informatique selon DORA.
- Principes de notification des incidents informatiques majeurs aux autorités.
- Reportings et échange d'informations.
- Interactions entre DORA/SRI2 et DSP2.

Cas pratiques : Exercice de classification d'incidents informatiques - QCU.

4. TESTS DE RÉSILIENCE

Principes du programme de tests de résilience opérationnelle numérique.
Approche par les risques et principes de proportionnalité.
Tests de pénétration avancés fondés sur la menace (TLTP) :

- Couverture des fonctions critiques ou importantes.
- Participation des prestataires de services tiers.
- Principes de reconnaissance mutuelle au niveau européen.
- Conditions à respecter pour les testeurs internes et externes.

Intégration dans les dispositifs de tests existants en matière de sécurité des SI, Continuité d'Activité et Gestion de Crise.

5. GESTION DU RISQUE DE TIERS

- Périmètre et typologie des prestations concernées.
- Gestion des risques liés aux prestataires.
- Obligations contractuelles.
- Registre d'informations.
- Suivi de la performance et de la qualité.
- Cadre de surveillance des prestataires critiques par les AES.
- Analyse comparée des obligations DORA vs Guidelines de l'EBA en matière d'Outsourcing de Prestations Critiques vs Arrêté du 3 novembre 2014 sur les PSEE.

Cas pratiques : Revue contractuelle d'un contrat avec un prestataire de services TIC selon les exigences de DORA.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 282

TOP 40

Cartographie des risques au service de la performance durable

STRATÉGIES, PERFORMANCE ET RISQUES OPÉRATIONNELS

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	20/05/27 24/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Construire une cartographie des risques robuste et exploitable.
- Maîtriser les outils et méthodes de référence pour identifier, évaluer, hiérarchiser et suivre les risques.
- Savoir animer des ateliers d'identification et d'évaluation avec les métiers.
- Produire des livrables opérationnels directement utilisables dans l'établissement.
- Savoir relier la cartographie au pilotage des plans d'action, au reporting et à la décision.

PARTICIPANTS

- Directeurs des risques.
- Responsables risques opérationnels.
- Correspondants risques opérationnels.
- Fonctions Contrôle permanent, Contrôle périodique, Conformité.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. FONDAMENTAUX ET MÉTHODE

- Rappel des notions attachées au risque.
- ISO 31000 : principes et processus de management du risque.
- COSO ERM : cadre de référence pour l'entreprise.
- Framework réglementaire : CRD V, ICAAP, SREP.
- Bonnes pratiques sectorielles : EBA, ACPR, Fed.

2. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Modalités pratiques de mise en œuvre d'une cartographie :
- Les acteurs.
- Les principes d'animation.
- Le rôle des ateliers.

Techniques d'identification :
- Interviews dirigées.
- Ateliers collaboratifs.
- Analyse documentaire.
- Benchmark externe.

Organisation des ateliers.
Évaluation et niveau d'exposition :
- L'importance des échelles de mesure.
- Évaluation qualitative ou à dire d'experts et quantitative : choix des échelles de cotation d'impacts et de probabilités de survenance, principaux éléments constitutifs du dispositif de maîtrise des risques, cotation inhérente et résiduelle.

Cas pratiques : Réalisation d'une cartographie par les participants sur des processus les concernant.

3. ÉVALUATION ET SCORING

Méthodes d'évaluation :
- Approche qualitative.
- Approche quantitative.
- Approche hybride.

Critères d'évaluation :
- Techniques de scoring.
- Grilles d'évaluation : construction et calibrage.

Cas pratiques : Illustrations - Évaluation et scoring des risques identifiés.

4. EXPLOITATION ET PILOTAGE

Plans d'action et priorisation :
- Matrice effort/impact.
- Roadmaps de traitement.
- Allocation budgétaire : business case et ROI.
- Suivi des actions : KPI et tableaux de bord.

Intégration dans le pilotage :
- Appétit au risque.
- Limites et seuils.
- Reporting périodique.
- Stress testing.

Amélioration continue :
- Feedback des utilisateurs.
- Analyse des écarts.
- Capitalisation d'expérience.
- Innovation méthodologique.

Enjeu comportemental :
- Conduite du changement : accompagnement des équipes.
- Formation des acteurs.
- Culture risque.
- Résistances.

Cas pratiques : Construction d'un plan d'action opérationnel.

5. LA COMMUNICATION ISSUE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Matrices de risques.
Communication ciblée :
- Direction générale : vision stratégique et enjeux business.
- Risk managers : détail technique et plans d'action.
- Métiers opérationnels.

Régulateur : conformité et reporting standardisé.
Dynamique et mise à jour.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 366

TOP 40

Méthodologie d'audit dans le secteur financier (banque, assurance et PSP)

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	07/06/27 22/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'audit-inspection au sein des établissements financiers.
- Mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse et adaptée aux spécificités du secteur financier.
- Savoir appréhender la significativité des risques dans un contexte d'évolution des technologies.
- Acquérir la compréhension et le savoir-faire dans l'utilisation des différents outils de l'audit.
- Identifier les principales méthodologies (entretien, analyse par échantillonnage, rôle de l'IA…).

PARTICIPANTS

- Responsables et correspondants des risques opérationnels.
- Fonctions Audit-inspection et Contrôle permanent.
- Responsables informatiques.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Un cas de mission d'audit qui sert de fil conducteur sur les 2 jours.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION AUX SPÉCIFICITÉS DE L'AUDIT BANCAIRE

- L'organisation des fonctions de contrôle.
- Le positionnement du contrôle périodique.
- Les principaux risques de la banque.
- Les attentes en matière d'audit interne.

2. LA PRISE DE CONNAISSANCE

- Le contenu de la lettre de mission.
- Les démarches de prise de connaissance.
- L'appréhension des premiers documents généraux.
- Le cas des documents réglementaires.

Cas pratiques : Cartographie des risques sur un processus bancaire - Exercice de construction de questions à partir d'un texte réglementaire.

Les techniques de la prise de connaissance :

- L'analyse documentaire.
- La compréhension du (des) processus.
- Digramme/graphe.
- La construction de requêtes.
- Les premiers entretiens.
- L'identification des risques.
- L'évaluation de la significativité.

Cas pratiques : Identification des risques à partir d'un cas fil conducteur - Construction d'une arborescence pour identifier les idées-clés.

3. LE PROGRAMME DE TRAVAIL

- L'identification des contrôles-clés.
- La détermination des principaux tests.

Cas pratiques : Construction du guide d'audit à partir d'un cas fil conducteur.

Du guide d'audit au programme de travail :

- Construction du programme.
- Identification des durées et des acteurs.

Cas pratiques : Construction du programme de travail à partir d'un cas fil conducteur.

- L'intérêt du prédiagnostic.
- Les points d'attention sur le prédiagnostic.

Cas pratiques : Exercice de rédaction d'un plan relatif au prédiagnostic à partir d'un cas fil conducteur.

4. DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS OUTILS À DISPOSITION DE L'AUDITEUR

Présentation générale de l'ensemble des outils de l'auditeur à appliquer dans une démarche d'audit :

- Test de cheminement.
- Observation.
- Diagramme de circulation.
- Grille d'analyse des tâches.
- Analyse des procédures d'audit analytique.
- Piste d'audit.
- Échantillon.

Cas pratiques : Mise en œuvre les différentes techniques - Réalisation d'un diagramme à partir d'un processus donné.

- Les caractéristiques de la phase terrain (vérification).
- Particularité de l'entretien d'audit à distance et présentation des bonnes pratiques pour compenser le manque de signaux verbaux.

Cas pratiques : Exercice de construction d'un entretien à partir du programme de travail.

6. MÉTHODE D'ANALYSE DE PROCESSUS ET DE DONNÉES

- Analyse des procédures d'audit analytique.
- Introduction aux concepts d'échantillonnage (définition de la taille à partir des marges d'erreur et de l'intervalle de confiance).
- Le rôle d'Excel dans la démarche.

Cas pratiques : À partir de la même étude de cas, approfondir les analyses par une approche processus et par un échantillonnage statisque - Exercices d'utilisation d'Excel dans la démarche d'audit.

- Le rôle de la fiche de test.
- La rédaction des constats.
- L'apport de l'IA dans le rédactionnel.

Cas pratiques : Exercice de rédaction d'une fiche de test à partir du cas précédent - Exercice de rédaction d'une fiche de constat.

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 371

TOP 40

Savoir réaliser et piloter un dispositif de contrôle permanent

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	01/04/27 29/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre la place du contrôle permanent au sein du dispositif de contrôle interne (notamment au regard du contrôle périodique).
- Savoir appréhender le risque dans ses démarches de contrôle.
- Maîtriser les différentes méthodes permettant de déployer un dispositif efficace à partir d'un référentiel de contrôle.
- Acquérir des réflexes permettant de piloter son dispositif de contrôle permanent.
- Savoir communiquer et convaincre sur les dysfonctionnements significatifs.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs en charge des contrôles dans le secteur financier (banque, assurance, asset management, fintech, etc.).
- Collaborateurs des filières contrôle permanent et périodique.

PRÉREQUIS

- Connaissances de base des opérations de banque ou d'assurance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation Powerpoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION : LES ENJEUX DU CONTRÔLE INTERNE

- Des risques de mieux en mieux identifiés.
- Un équilibre devenu nécessaire entre formalisation et efficacité.
- Les attentes du régulateur sur le contrôle permanent.
- Les enjeux d'appétence aux risques et le pilotage par la gouvernance.
- La valeur ajoutée des contrôles permanents : lien avec le coût du risque.

2. LES COMPOSANTES D'UN CADRE DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ

Les éléments de l'environnement de contrôle (en s'inspirant notamment du COSO) :

- Objectifs.
- Responsabilités.
- Fiches de poste.
- Délégation – Limite – Autorisation.
- Les contrôles opérationnels
- L'enjeu d'information et de communication
- Le rôle essentiel du pilotage.

Savoir construire un raisonnement à partir de ces composantes.

Cas pratiques : Identification des éléments essentiels d'un cadre de contrôle interne sur un processus : de l'identification des risques à la construction du plan de contrôle.

3. DU RISQUE AU CONTRÔLE

Identifier les contrôles-clés sur un processus parmi l'ensemble des contrôles existants.
S'appuyer sur les contrôles qui sont eux-mêmes des indicateurs (souvent, ce sont de fait des contrôles-clés).
Vérifier la qualité du design du contrôle (objectif, modalité de réalisation notamment).

- Question-clé : les résultats du contrôle sont-ils en phase avec les objectifs ?
- La fréquence est-elle adaptée ?

Vérifier la qualité de l'échantillon (si ce n'est pas exhaustif)
Le rôle des outils structurant le référentiel de contrôle.

Cas pratiques : Exercice d'identification des contrôles-clés sur un processus clé de la banque - De l'identification des contrôles à la fiche de contrôle.

4. LA RÉALISATION DES CONTRÔLES

- La démarche analytique.
- La piste d'audit.
- Le test de cheminement.
- Le brainstorming.
- La technique d'échantillon.
- La documentation des constats.
- De l'identification du dysfonctionnement ou de l'anomalie au plan d'action.

Cas pratiques : Exercice de construction d'une fiche de contrôle - Exercices de construction d'un échantillon : approche par les risques, approche statistique.

Synthèse des attendus des résultats des contrôles :

- Vérifier que les contrôles sont bien réalisés dans les temps.
- Vérifier que les échantillons sont respectés.
- Vérifier que chaque dysfonctionnement-anomalie fait l'objet d'une date d'échéance et d'un responsable.

5. LES INTERACTIONS AVEC LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'identification des risques sur un processus

- Rôle de la cartographie des risques
- L'identification des contrôles clés N1
- L'identification des contrôles clés N2
- L'importance de la construction d'indicateurs adaptés.

Cas pratiques : Identification de contrôles-clés et d'indicateurs sur un nouveau processus mis en place au sein de l'établissement.

6. LE CAS DES MISSIONS SPOT DE CONTRÔLE PERMANENT

- Les spécificités des missions thématiques.
- La démarche à adopter.
- Le scoring des contrôles.
- Du résultat.

Cas pratiques : Réalisation d'une mission sur un thème ou une agence bancaire (cas à adapter selon les participants).

7. LE PILOTAGE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE PERMANENT

Le pilotage des plans d'actions/remédiation.
La cotation des contrôles et du dispositif de maîtrise des risques plus largement pour identifier le risque résiduel.
Le pilotage du profil de risque.

- Analyse des résultats des contrôles.
- Corrélation régulière avec les indicateurs de risque.
- Corrélation régulière avec l'activité.
- L'identification d'éventuelles incohérences.
- La vérification de l'adéquation du profil de risque dans le cadre d'appétence.

Cas pratiques : Illustrations des indicateurs et des reportings - À partir d'un des cas traités, identification des modalités de pilotage.

8. LA COMMUNICATION SUR LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE PERMANENT

Les enjeux de la rédaction :

- La nécessité de rédiger efficace pour le contrôle permanent.
- Les pièges à éviter.
- Les bonnes pratiques en matière de rédaction.

Les enjeux de la présentation orale.

Cas pratiques : Rédaction et évaluation d'un rapport de contrôle permanent.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 372

TOP 40

Third-party risk management : mise en œuvre opérationnelle et bonnes pratiques

TECHNIQUES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE BANCAIRES

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	21/05/27 25/11/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire et normatif régissant l'externalisation des activités TPRM (Third-Party Risk Management).
- Identifier et évaluer les risques liés aux tiers.
- Savoir organiser une fonction TPRM afin d'avoir un dispositif de pilotage et de maîtrise efficace.
- Mettre en œuvre un dispositif de supervision permanent et périodique des prestataires.
- S'inspirer des meilleures pratiques de place pour sécuriser et optimiser l'externalisation.

PARTICIPANTS

- Outsourcings officers. Fonctions TPRM.
- Fonctions contrôle permanent, contrôle périodique, conformité.
- Fonctions risques.
- Responsables du pilotage de prestations tiers.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et conforter les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ENCADRANT LE RISQUE DE TIERS

Enjeux du risque de tiers pour l'industrie bancaire.
Définitions.
Contexte réglementaire :
- Arrêté du 3 novembre 2014.
- EBA : Guidelines de février 2019 sur l'externalisation et projet de lignes directrices sur la saine gestion du risque de tiers de juillet 2025.
- Règlement DORA et cadre de supervision des prestataires TIC critiques au niveau de l'UE.
- Comité de Bâle : principes pour une gestion saine des risques liés aux tiers.

Principales obligations :
- Due diligences et analyses de risques.
- Chaîne de sous-traitance.
- Cadre contractuel.
- Surveillance contrôle et qualité.
- Audit périodique.
- Stratégie de sortie.

Cas pratiques : Illustrations.

2. ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DES TIERS, APPROCHE PAR LES RISQUES

Notion de tiers vs externalisation.
Périmètre et principes de classification :
- Prestations intra/extra groupe.
- Prestataires régulés ou non.
- Analyse comparée PSEE/PCI EBA/FCI DORA.

Due diligences et analyses de risques par typologie :
- Risques réputationnels.
- Risques juridiques.
- Risques opérationnels.
- Risques de non-conformité.
- Risques informatiques et de sécurité SI.
- Risques de continuité de service.
- Risques de concentration.

Principes et mesures d'évaluation.
Périodicité de revue.
Le registre d'information (RoI).
Travaux de place et éléments normatifs.

Cas pratiques : Illustrations - Exercice pratique de classification des PEE selon une approche par les risques - Retours d'expérience.

3. GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE LA FONCTION TPRM

- Principes de Gouvernance et de surveillance du risque de tiers.
- Responsabilités des Dirigeants Effectifs et de l'organe de Surveillance.
- Cycle de vie d'une externalisation et des différents acteurs intervenants.
- Rôles de la fonction TPRM et de l'Outsourcing Officer.
- Positionnement hiérarchique et fonctionnel.
- Comitologie Externalisation/Risque de tiers.
- Dispositif de pilotage opérationnel et reporting du risque de tiers.
- Les outils de la fonction TPRM.

Cas pratiques : Illustrations - Retours d'expérience - QCU.

4. SURVEILLANCE ET CONTRÔLE INTERNE DES PRESTATIONS ESSENTIELLES EXTERNALISÉES

Définition d'un niveau de surveillance adapté au niveau de risque des tiers.
Rôle et responsabilités des trois lignes de défense.
Principes de mise en œuvre de la surveillance et du contrôle interne :
- Conformité contractuelle.
- Situation financière du prestataire.
- Agréments, certifications.
- Dispositif de contrôle interne.
- Qualité de la prestation fournie.
- Dispositif de traitement des incidents.
- Sécurité des SI et des données.
- Continuité d'Activité.
- Réversibilité.
- États de suivi et de reporting.
- Comitologie de suivi.

Contrôle périodique et typologies d'audits :
- Audits directs.
- Audits mutualisés (initiatives de place).
- Certifications type ISAE 3402.

Avantages et limites.

Cas pratiques : Illustrations et exemples concrets - Élaboration du plan de contrôle de la gestion des prestations essentielles externalisées.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 378

TOP 40

Acteurs et fonctionnement des principaux marchés financiers

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	31/03/27 14/09/27 06/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Disposer d'une vision d'ensemble des marchés financiers et des risques qui leur sont associés.
- Appréhender les spécificités et les enjeux liés aux taux d'intérêt ainsi que les instruments de gestion disponibles pour les investisseurs.
- Connaître l'essentiel des marchés financiers (marché monétaire, action, change notamment) et connaître les nouveaux types d'actifs financiers (dont les cryptoactifs) et les nouveaux enjeux technologiques (par exemple, la blockchain).
- Maîtriser les mécanismes liés aux produits dérivés et s'approprier le vocabulaire technique les concernant.
- Appréhender l'organisation, la réglementation (dont ESG), les principaux acteurs des marchés financiers et le rôle des intermédiaires.
- Comprendre comment un établissement gagne ou perd de l'argent sur ces activités et les impacts bilanciels des différentes opérations.

PARTICIPANTS

- Toute personne concernée par le fonctionnement des marchés financiers et souhaitant s'initier à leurs mécanismes.

PRÉREQUIS

- Connaissances financières et/ou comptables de base.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. PRÉSENTATION DES MARCHÉS FINANCIERS

Introduction générale avec rappels historiques de comment la finance de marché s'est développée au fur et à mesure de l'histoire. Survol des grandes places financières mondiales et principaux indicateurs.

Explication des principales fonctions des marchés financiers avec des exemples concrets liés à l'actualité :

- Financement des états et des entreprises.
- Pourvoyeur d'assurance.

Définitions :

- Marchés au comptant, à terme ferme, à terme optionnel.
- Marchés de gré à gré et plateformes, marchés organisés, marchés réglementés.
- Produits dérivés.
- Trading book et banking book.
- Notion de position sur un actif financier.
- Les grandes catégories d'instruments financiers.
- Les interlocuteurs et les infrastructures de marché.
- Description des risques induits par les activités de marchés et de leurs principales méthodes de gestion et de suivi.
- Principaux enjeux réglementaires des activités de marché.

Cas pratiques : Chiffres clés des marchés financiers et réactions des marchés financiers - Kahoot et mots croisés sur la découverte des marchés financiers.

2. LES INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊT

- Définition et mécanisme.
- Produits à taux fixe et à taux variable.
- Taux variables à court et à long terme.
- Les principaux taux de référence.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : Pourquoi et comment les taux CT et LT de la zone Euro évoluent - Échanges autour des principales explications des variations de taux.

3. LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Définition et mécanisme :

- Les composantes du marché monétaire et son importance sur le marché français.
- Le marché des titres négociables à court terme (NEU CP — Negotiable European Commercial Paper) et à moyen terme (NEU MTN - Negotiable EUropean Medium Term Note).
- Les valeurs du Trésor.
- Les acteurs du marché et les autorités de tutelles.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : Jeu autour des composantes du marché monétaire - Données françaises des différentes composantes du marché monétaire français - Questionnements autour des encours et des émetteurs de NEU CP et NEU MTN.

4. LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

Définitions et explications avec des exemples concrets :

- Organisation du marché obligataire.
- Caractéristiques des obligations.
- Les valeurs mobilières composées.
- Classement des obligations.
- Cotation des obligations.
- Notion de courbe des taux.
- Notions de valeur et de sensibilité d'une obligation.
- Présentation des obligations durables.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : Kahoot sur la découverte du marché obligataire - Cahier d'exercices sous Excel : valeur et de la sensibilité d'une obligation - Volumes d'émission d'OAT, courbes de taux, taux actuels dans certains pays - Activité de synthèse et révision individuelle - QCU ou Kahoot global.

5. LE MARCHÉ DES ACTIONS

Définition :

- Des actions et du rôle des actions.
- Les principaux types d'actions.
- Les principaux marchés d'actions.

Organisation du marché actions :

- La directive MIF et les plateformes de transactions.
- Conditions d'accès.
- Introduction en bourse.
- Marché secondaire des actions.
- La valorisation d'une action.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : La valorisation d'une action avec le PER - Les détachements de dividendes et la valeur d'une action - L'impact de l'actualité sur le cours d'une action - Cahier d'exercices sous Excel : Illustration de la valeur d'une action - Mots croisés sur le marché action.

6. LE MARCHÉ DES CHANGES

- Explications du rôle et de l'importance du marché des changes.
- Les opérations de change : au comptant, à terme.
- Les intervenants.
- Les plateformes de transactions de change.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

Cas pratiques : Échanges sur les cours des principales devises - Cahier d'exercices sous Excel : Illustration de l'utilisation d'une couverture de change pour une entreprise - Kahoot sur l'importance du marché des changes dans le monde.

7. PLACEMENTS PAR DES INTERMÉDIAIRES

- Le cadre juridique : UCITS, SICAV, FCP.
- Les acteurs du marché : sociétés de gestion, dépositaires.
- Définition des classes d'OPC.
- Valorisation et passage d'ordres.
- Présentation des trackers (ou ETF) et de leurs importances grandissantes.
- Vision P&L et bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : Compréhension d'une valorisation d'un fonds - Kahoot sur les OPCVM - Illustration sur des métiers de la salle de marché (front-office et back-office) - Illustrations avec les principaux trackers.

8. INTRODUCTION AUX PRODUITS DÉRIVÉS

Les produits dérivés de taux d'intérêt.
Les produits dérivés sur actions.
Les produits dérivés de change.
Les produits dérivés optionnels :

- Explication du fonctionnement d'un Call.

Les produits structurés.
Vision P&L, vision hors bilan et vision bilancielle de ces activités pour un établissement bancaire.

Cas pratiques : Montage d'un swap standard de taux et valeur d'un call.

9. L'ORGANISATION ET LE SUIVI DES TRANSACTIONS

Organisation d'une salle des marchés.
Les acteurs d'une BFI et les gérants d'actifs.
Les fonctions supports et la filière risques.
Le trading et les plateformes de négociation.
Compensation et règlement-livraison.
Les infrastructures de marché :

- La compensation.
- Le règlement-livraison
- La collatérisation

Prestataires de services d'investissement.
Les évolutions actuelles et futures :

- La digitalisation.
- La blockchain.
- Les smart contracts, etc.
- Présentation des principaux cryptoactifs.

Cas pratiques : Les plus gros gestionnaires d'actifs au monde - Les appels de marge.

10. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 381

Les mécanismes liés à la titrisation

TOP 40

MARCHÉS, PRODUITS, SERVICES FINANCIERS

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	24/06/27 07/12/27	BANQUE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la titrisation.
- Identifier les objectifs de la titrisation pour le cédant et pour l'investisseur, ainsi que les acteurs clés impliqués.
- Analyser les paramètres essentiels d'une opération, notamment la logique de tranching.
- Évaluer les risques spécifiques à la titrisation et les techniques de réduction associées.
- Appliquer une méthodologie pratique d'approche et d'évaluation des produits de titrisation.

PARTICIPANTS

- RCCI et RCSI, représentants des dépositaires.
- Administrateurs de fonds.
- Responsables de Back-office.
- Comptables et gestionnaires des OPC et des sociétés de gestion.
- Auditeurs internes d'établissements financiers.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES PRINCIPES DE BASE DE LA TITRISATION

- Contexte historique : la crise des subprimes de 2008 à l'origine du cadre réglementaire actuel.
- Principe de la cession parfaite (true sale) et isolation du risque de faillite du cédant (bankruptcy remoteness).
- Le véhicule français : l'organisme de titrisation, Fonds Commun de Titrisation (FCT) ou société de titrisation (art. L. 214–167 et suivants du CMF).
- Positionnement du CDO et du CLO.

2. LES OBJECTIFS DE LA TITRISATION

Objectifs du recours à la titrisation côté cédant :

- Pour le cédant.
- Pour l'investisseur.
- Pour le législateur.

3. LES RÔLES ET RISQUES ATTACHÉS À CHAQUE ACTEUR D'UNE TITRISATION

- Rattachement de l'émetteur (SPV) au véhicule français : FCT ou société de titrisation.
- Rôle de la société de gestion et du dépositaire au sein de l'organisme de titrisation.
- Les référentiels de titrisation (securitisation repositories) enregistrés auprès de l'ESMA (transparence, art. 7).

Cas pratiques : À partir d'un bilan bancaire simplifié, mesurer l'effet d'une titrisation avec transfert de risque significatif (SRT) sur les RWA et le ratio de solvabilité (avant/après) - Côté investisseur : arbitrer entre une tranche senior et une tranche mezzanine selon le couple rendement/risque.

4. LA STRUCTURATION D'UNE TITRISATION SUR UN EXEMPLE PRATIQUE

- Les techniques de rehaussement de crédit nommées : subordination (tranching), surdimensionnement (overcollateralisation), spread excédentaire, fonds de réserve, garanties externes.
- La cascade des flux (« waterfall ») : ordre de priorité des paiements. La rétention du risque de 5 % (art. 6) et l'alignement d'intérêts.
- Risques juridiques : cession parfaite, risque de confusion des flux (commingling), déconsolidation comptable.
- Le transfert de risque significatif (SRT) comme objectif de structuration côté banque.

Cas pratiques : Structurer une opération d'ABS de crédits automobiles - Définir le tranching (senior/mezzanine/junior), puis dimensionner le rehaussement (subordination, surdimensionnement).

5. EXEMPLES PRATIQUES D'UNE TITRISATION

Présentation d'un RMBS français.
Montage et financement d'une titrisation :

- Schéma d'une titrisation synthétique.
- Schéma d'un ABCP.

Cas pratiques : Analyse guidée d'un prospectus et d'un crédit opinion d'agence sur un RMBS français - En extraire la structure, les tranches, le rehaussement et les déclencheurs (triggers) - Comparaison avec un CLO.

6. TITRISATION, REPORTING ET NORMES PRUDENTIELLES

- La réforme en cours du cadre titrisation : paquet « relance » de la Commission européenne du 17 juin 2025 (modifications du règlement 2017/2402, du CRR, de Solvabilité II et de la LCR).
- CRR3 (règlement [UE] 2024/1623).
- La hiérarchie des approches prudentielles : SEC-IRBA, SEC-SA, SEC-ERBA.
- Les obligations côté investisseur : due diligence (art. 5) et transparence (art. 7).
- L'interdiction de retitrisation (art. 8).
- Actualisation du reporting.

Cas pratiques : Calculer la pondération d'une tranche senior en approche SEC-ERBA, STS vs non-STS et mesurer l'écart en fonds propres.

7. IMPACT DE LA TITRISATION SUR L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Principales étapes d'un projet de titrisation.
Les principaux services impactés et les tâches attribuées à ces services :

- Département structuration.
- Direction juridique.
- Direction informatique.
- Direction financière.
- Département gestion/recouvrement.

8. LES RISQUES LIÉS À LA TITRISATION ET LES TECHNIQUES DE RÉDUCTION DES RISQUES ASSOCIÉS

- La rétention du risque de 5 % et le transfert de risque significatif (SRT) parmi les techniques d'alignement et de réduction.
- Mise en regard de chaque risque et du rehaussement correspondant (subordination, surdimensionnement, spread excédentaire, fonds de réserve).
- Risque de confusion des flux (commingling) et le risque de contrepartie sur le swap.
- STS : les trois familles de critères (simplicité, transparence, standardisation) et le bénéfice prudentiel associé.

9. PRATIQUE DE LA COUVERTURE D'UNE TITRISATION

- La couverture du risque de spread de la SPV par les swaps.
- La gestion du collatéral du swap.

10. CONTRÔLE D'UNE OPÉRATION

- Principaux points de vigilance.
- Traitement du risque réglementaire.
- Traitement des risques opérationnels et techniques.

11. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 393

TOP 40

Les systèmes de paiement : SEPA et évolutions des systèmes de paiement

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS ET POST-MARCHÉ

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	22/03/27 07/10/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes du SEPA et le rôle des principaux acteurs.
- Maîtriser les virements SEPA (SCT) et les prélèvements SEPA (SDD), y compris les cas d'exception et la gestion des contestations.
- Situer les autres moyens de paiement dans leur cadre juridique et opérationnel.
- Appréhender les échanges banque-client et les évolutions du marché, notamment l'open banking et les nouveaux cadres européens.

PARTICIPANTS

- Tout responsable ou collaborateur devant maîtriser les moyens de paiement et au SEPA : Back-office, moyens de paiement, MOA, maîtrise d'œuvre, chefs de projets, responsables marketing, trésoriers, contrôleurs, inspecteurs, chargés de clientèle.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Études de cas bancaires réels pour illustrer la théorie.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Comprendre les objectifs du SEPA.
- Identifier les principales instances et règles de gouvernance.
- Situer le SEPA dans l'écosystème des paiements européens.
- Comprendre les grands principes de la DSP et de ses évolutions.
- Introduction à l'open banking : principes, acteurs, opportunités et risques.

2. LE VIREMENT ET LE SEPA CRÉDIT TRANSFERT (SCT)

Le SEPA Crédit Transfert (SCT) :
- Objectifs, champs d'application et acteurs.
- La problématique BIC/IBAN et les règles d'échange.
- Les dates et délais.
- Les traitements d'exception : Rejet, Retour, Recall, Answer recall.
- Le virement instantané (Instant payment : SCT Inst).
- Les données, attributs et messages ISO 20022.
- Les services additionnels (VAI-CAI, ACVS…).
- Les tables SEPA.

Cas pratiques : Règlements comptables d'échanges de SCT et de flux d'exception.

3. LES PRÉLÈVEMENTS ET LE SEPA DIRECT DÉBIT (SDD)

Objectifs, périmètre et acteurs du SEPA Direct Debit
- Le mandat SDD papier et le mandat électronique.
- Les types de SDD (COR1, B2B, One off).
- Les règles d'échange, les dates et les délais.
- Les traitements d'exception : révocations, demandes d'annulation, reversements, refus, rejets, retours et remboursements.
- Les contestations.
- Les messages ISO 20022.
- Les services additionnels (AMI, CAI/VAI…).

Cas pratiques : Règlements comptables d'échanges de SDD et de flux d'exception.

Le TIP SEPA :
- Le mandat TIP.
- Les centres bancaires, les échanges SDD TIP.
- Le TIP RUBIS via Sepamail.

Le télérèglement SEPA :
- Mandat d'adhésion au télérèglement.
- Les échanges : SDD/B2B, SDD-CORE1.

4. LES ÉCHANGES CLIENT BANQUE

- ISO 20022 – XML.
- EBICS.
- SWIFTnet SAL.
- Enjeux d'interopérabilité, industrialisation et sécurisation des échanges.

5. LA MONÉTIQUE ET LE SEPA CARDS FRAMEWORK (SCF)

- Le retrait DAB et le paiement CB.
- Authentification renforcée et 3D Secure.
- Positionnement du SEPA Cards Framework.

Cas pratiques : Illustrations.

6. LES MOYENS DE PAIEMENT NON SEPA

L'effet de commerce et la LCR :
- La réglementation du droit commercial.
- Les règles bancaires.

Le chèque :
- La réglementation du droit civil.
- L'image chèque et les règles de l'EIC.
- Les autres instruments de paiement nationaux (ODR/OCR).

7. LES ÉVOLUTIONS ET ENJEUX FUTURS

- Instant payments : généralisation, exigences opérationnelles et impacts métier.
- Open banking : API, consentement, nouveaux usages.
- DSP3/PSR : renforcement de la sécurité, harmonisation européenne et nouvelles obligations.
- Évolutions attendues sur la fraude, l'identité, les parcours de paiement et l'industrialisation des flux.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 451

TOP 40

Résilience numérique et cybersécurité : enjeux des risques cyber

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	31/05/27 13/09/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de sécurité des systèmes d'information et du risque cyber dans le secteur financier.
- Identifier les principales menaces et typologies d'attaques.
- Situer le cadre réglementaire applicable (notamment DORA) et ses implications pour les fonctions de contrôle.
- Évaluer et cartographier les risques informatiques à l'aide des référentiels reconnus.
- Connaître les stratégies de réponse aux incidents, notamment les obligations de notification…

PARTICIPANTS

- Responsables et correspondants des risques opérationnels.
- Responsables Audit-inspection et Contrôle permanent, leurs collaborateurs.
- DSI, RSSI et responsables informatiques.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. ENJEUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

- Les enjeux et les coûts de la cybersécurité dans le monde.
- Panorama des menaces : rançongiciel, DDoS, attaque sur la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain), fraude aux paiements, menace interne.
- Le facteur humain : ingénierie sociale, phishing et spear-phishing, fraude au président.
- Les enjeux du DIC.
- Niveau d'approche du modèle OSI calibré selon le public (rappel synthétique pour les non-techniciens).

Cas pratiques : Repérer les signaux d'un e-mail de phishing ciblant un collaborateur de banque (cas réel anonymisé).

- Rappel des réglementations internationales en matière de cybersécurité et de sanctions.
- DORA (règlement UE 2022/2554, applicable depuis le 17 janvier 2025)
- Désignation des prestataires tiers critiques (CTPP) par les ESAs (novembre 2025)
- Articulation avec NIS2, le RGPD et les attentes de l'ACPR.
- Référentiels : COBIT, NIST CSF, EBIOS Risk Manager (méthode ANSSI), ISO 27001/27005.
- Les risques informatiques majeurs selon les différents référentiels (COBIT, NIST, EBISO RM…).

Cas pratiques : Exercice DORA élargi, des objectifs de l'article 6 (cadre de gestion du risque TIC) au registre d'information des prestataires tiers (pilier 4) - Cartographie du risque cyber d'un service de banque en ligne ou d'un SI bancaire.

2. LES STRATÉGIES DE RÉPONSE AUX INCIDENTS CYBER

- La maîtrise préventive des risques cyber.
- Cycle de gestion d'incident de référence : NIST SP 800-61 (ou ISO/IEC 27035 ou le modèle SANS PICERL).
- Continuité et reprise : PCA/PRA, stratégie de sauvegardes (règle 3-2-1), tests de restauration. Hygiène et défense : MFA, gestion des accès et moindre privilège, application des correctifs (patching), chiffrement, sauvegardes hors ligne.
- Rappel des rôles des différents acteurs internes et externes en matière de cybersécurité (RSSI et SOC).

Cas pratiques : Simulation rançongiciel enrichie - Déclencher la chaîne de notification (DORA/CNIL/ACPR) en parallèle de la réponse technique, puis décider de la restauration depuis la sauvegarde - Exercice de simulation de réponses à plusieurs incidents cybersécurité (Ransomware).

3. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 459

TOP 40

Audit des algorithmes de l'intelligence artificielle : stratégies, méthodologies et bonnes pratiques IA

NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENJEU DE DONNÉES, RISQUE CYBER ET RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	1 050 € Repas inclus	01/07/27 13/12/27	BANQUE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences de conformité et les bonnes pratiques d'audit des systèmes algorithmiques.
- Structurer une mission d'audit : analyse de risques, programme de travail, tests, collecte de preuves, constats.
- Vulgariser les principes de l'intelligence artificielle auprès des parties prenantes non techniques.

PARTICIPANTS

- Contrôleur interne/Contrôle permanent
- Audit interne/Inspection générale
- Expert spécialiste du risque
- Expert conformité

PRÉREQUIS

- Connaissance du métier de l'audit ou du contrôle permanent.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation en PowerPoint
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. VULGARISATION ET CADRES RÉGLEMENTAIRES

Slide introductif : IA explicable en 3 minutes (définitions, modèles, enjeux).
EU AI Act : niveaux de risque, périmètre, obligations et sanctions
Référentiels d'audit IA :

- OWASP Top 10 for LLM
- CSA AI Control Matrix
- NIST AI RMF

Présentation générale de la norme ISO42001 et de l'IA ACT :

- Article ISO/IEC 42001 6.1.2 : identification des risques spécifiques à l'IA.
- Article AI Act 6 et 10 : identification des risques en fonction de la classification (exemple : systèmes à haut risque).

Cas pratiques : Exemples spécifiques de risques : Biais algorithmique, sécurité des données, conformité réglementaire - Utilisation du EU AI Act Compliance Checker.

2. CONTEXTE ET QUESTIONNAIRE DE CONTRÔLE INTERNE

Contexte :

- Article ISO/IEC 42001 7.1 : Planification des audits.
- Article 15 du AI Act : Élaboration du programme de travail en conformité avec les exigences de transparence et de documentation.
- Construction d'un questionnaire de contrôle interne (gouvernance, cycle de vie, sécurité, documentation).
- Alignement avec :
- ISO/IEC 42001.
- OCDE AI Principles.
- OWASP AI.
- CSA CCM.

Structuration recommandée : 4 piliers d'audit IA

- Conformité : Oxford CapAI, CNIL, OCDE.
- Biais/Fairness : AIF360, Fairlearn, What-If, Truera.
- Explicabilité/Robustesse : SHAP, LIME, Watsonx, Fiddler.
- Gouvernance stratégique : GARP RAI, ISACA (stratégie IA), IIA Audit AI Framework.

Cas pratiques : Tous les cas d'usage sont contextualisés pour les secteurs banque et assurance - Présentation du AI Audit Model Template - Découverte ou conception de programme de travail et de questionnaire de contrôle interne.

3. EXERCICES PAR TYPOLOGIE DE RISQUE

Outil utilisé : Template Confusion Matrix d'un modèle de scoring crédit.
Identifier les erreurs critiques :

- False Positives (prêts accordés à tort)
- False Negatives (bons clients rejetés).

Relier les métriques (accuracy, recall, precision, F1-score) aux impacts métiers.

Cas pratiques : Analyse des FP/FN - Impact métier Étude d'un cas chiffré (modèle de crédit bancaire).

Outils utilisés :

- What-If Tool (Google) : simulation visuelle de l'impact des variables sensibles.
- IBEX : outil français testé par la CNIL (interface simple pour métiers).

Identifier les variables sensibles : genre, origine, âge.
Introduire les indicateurs d'équité (disparate impact, fairness score).

Cas pratiques : Simulation d'un cas d'octroi de prêt ou de tarification en assurance auto.

Outils utilisés :

- SHAP et LIME (captures d'écran de résultats d'interprétabilité).
- Algocate (outil français — visualisation des profils décisionnels).

Comprendre la différence entre une décision opaque et une décision traçable.
Identifier les risques liés au manque d'explicabilité (juridiques, réputationnels, clients)

Cas pratiques : Présenter une situation d'un modèle IA qui refuse un prêt à un client solvable.

Outils utilisés :

- Watsonx.governance (screenshot d'un tableau de bord de dérive modèle).
- Alibi Detect (exemples de courbes de drift — open source).

Objectif pédagogique :

- Identifier les signes de dérive (data drift/concept drift).
- Relier la robustesse au cycle de vie du modèle (MLOps, recalibrage).

Cas pratiques : Cas d'un modèle de détection de fraude bancaire entraîné pré-COVID.

4. COLLECTE DE PREUVES ET FORMULATION DES CONSTATS

- Types de preuves à collecter (entretiens, documentation, logs, résultats techniques).
- Article ISO/IEC 42001 9,1 : Collecte et conservation des preuves d'audit.
- Article 13 du AI Act : Documentation des preuves de conformité et des résultats de l'audit.

Cas pratiques : Rédaction d'un extrait des constats des précédents exercices.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 505

IFRS 17 et contrats d'assurance : l'essentiel

TOP 40

COMPTABILITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	23/03/27 28/09/27	ASSURANCE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs poursuivis par la norme IFRS 17.
- Identifier les problématiques comptables associées à la mise en place de la norme IFRS 17.
- Comparer la norme avec le référentiel Solvabilité II.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs des directions comptables ou financières.
- Consolideurs et responsables des reportings comptables et prudentiels.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

La genèse et les objectifs d'IFRS 17.
Les problématiques associées à IFRS 17 :

- Périmètre d'application.
- Méthodes de valorisation des engagements vis-à-vis des assurés.
- Modalités de reconnaissance du résultat.

2. CLASSEMENT ET ÉVALUATION INITIALE DES CONTRATS D'ASSURANCE

- Identification des contrats inclus dans le périmètre d'IFRS 17.
- Critères de classement des contrats d'assurance.
- Le modèle général d'évaluation (Building Blocks Approach).
- L'approche des honoraires variables (Variable Fee Approach).
- L'approche simplifiée (Premium Allocation Approach).
- Les contrats dits onéreux.
- Classement et évaluation des contrats de réassurance acceptée et cédée.

Cas pratiques : Classement de contrats d'assurance français - Principes de valorisation des provisions techniques.

3. VALEUR DES CONTRATS À LA DATE D'INVENTAIRE ET EFFETS DE PREMIÈRE APPLICATION

- Composantes LRC et LIC.
- Principes de calcul du best estimate.
- Principes de calcul de l'ajustement pour risque.
- Effets de variations du best estimate et de l'ajustement pour risque.
- Modalités de reconnaissance de la marge contractuelle de services.
- Effets de première application.
- IFRS 17 – Solvabilité II : divergences et convergences.

Cas pratiques : Traitement comptable des effets d'expérience - Traitement comptable des changements d'évaluation prospectifs - Exemples de comptabilisation des contrats évalués en VFA et en PAA.

4. LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ET LES INFORMATIONS À FOURNIR EN ANNEXES

- Présentation du bilan.
- Présentation du compte de résultat.
- Informations à communiquer en annexe.

Cas pratiques : Construction du résultat d'assurance - Articulation avec IFRS 9.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

RÉF. 510-1

Contrôle de gestion en assurance non-vie

TOP 40

COMPTABILITÉ

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	10/05/27 16/11/27	ASSURANCE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser la production d'un résultat économique dans le cadre d'une activité d'assurance avec risque technique.
- Procéder à l'analyse du résultat économique : production de marges techniques et administratives, contrôle de la tarification.
- Réaliser la production d'indicateurs concourant au pilotage de cette activité.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des services : contrôle de gestion, analyse technique, comptabilité, pilotage de performance, contrôle interne.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Notions en comptabilité technique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, quiz KAHOOT, domino pédagogique pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Analyse de la performance à partir des états comptables : les limites.
- Piste d'audit entre résultat économique et résultat comptable : la légitimité du contrôle de gestion.

Cas pratiques : Exemples de comptes sociaux.

2. FRAIS DE GESTION

- Charges par nature et charges par destination.
- Approche pragmatique : coût d'acquisition et coût de gestion.

3. PRINCIPES DE TARIFICATION

Démarche prospective — la tarification :
- Prime pure.
- Chargements.

Démarche rétroactive — Vérification dans les comptes :
- Piste d'audit,
- De la prime émise à la prime acquise,
- La charge des sinistres dans les comptes,
- Les insuffisances du ratio de sinistres sur primes (S/P) comptable.

Disposer du taux de chargement et du taux de prime pure par produit ou à la maille d'analyse retenue.

4. ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ANALYSE

- Compartiment résultat technique pur : pour une observation du tarif technique.
- Compartiment résultat administratif : pour une appréciation de la couverture des frais de gestion par les chargements.
- Maille d'analyse.
- Intégration des frais de gestion : cf. partie sur l'épargne.
- Exploitation & interprétation de la grille : les ratios.
- Points de vigilance : prudence/observations.

Cas pratiques : Vidéo sur le ratio combiné (3 min) - Grille d'analyse d'un produit - Exploitation de cette grille d'analyse : S/P comptable, S/prime pure, ratio taux de chargement, ratio combiné - Vérification du tarif pur, vérification des chargements/frais de gestion - QCU et quiz Kahoot.

5. CAS SPÉCIFIQUES

Rappel sur la réassurance proportionnelle et non proportionnelle.
Prise en compte des cessions dans la grille d'analyse.
Prise en compte de la revalorisation des provisions d'incapacité et d'invalidité dans la grille d'analyse.
Résultat technique :
- Les chargements.
- Un véritable résultat technique reflétant la gestion du risque technique.

Cas pratiques : Production d'une grille d'analyse dans le cadre d'une cession en quote-part.

6. MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE

- Identification des comptes de résultat technique, du résultat des placements et des frais de gestion.
- Analyse et interprétation.
- Points de vigilance.
- Exhaustivité de la démarche : imputation complète des frais de gestion.

Cas pratiques : Étude de cas à partir d'un compte de résultat d'une mutuelle santé : Production du résultat technique pur et du résultat administratif par produit - Interprétation sur l'équilibre tarifaire.

7. S/P COMPTABLE ET S/P PAR SURVENANCE

- Les boni ou mali de liquidation : un biais propre au S/P comptable.
- La détermination des Provisions pour Sinistres à Payer connus et non connus.
- Production du S/P par exercice de survenance : pour un suivi approfondi du portefeuille.
- « Confronter » S/P par survenance et S/P comptable : justifier l'écart et argumenter.

Cas pratiques : « Savez-vous faire des triangles ? », exercice simple présentant la méthode Chain Ladder, étape par étape - Production comparée du S/P comptable et du S/P par exercice de survenance - « Boni et mali : la cerise sur le gâteau », exercice à partir des comptes d'une société non-vie.

8. LES PRINCIPAUX RATIOS D'ACTIVITÉ

- Les ratios : conditions d'utilisation et points de vigilance.
- Ratios d'activité des produits avec risque technique.

9. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 510-2

Contrôle de gestion en assurance vie épargne

TOP 40

COMPTABILITÉ

Voir la formation sur notre site

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	15/03/27 07/10/27	ASSURANCE

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Maîtriser la production d'un résultat économique dans le cadre d'une activité épargne.
- Procéder à l'analyse du résultat économique : production et contrôle de marges pour l'épargne.
- Réaliser la production d'indicateurs concourant au pilotage de cette activité.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des services : contrôle de gestion, analyse technique, comptabilité, pilotage de performance, contrôle interne.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Notions en comptabilité technique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, quiz KAHOOT, domino pédagogique pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- Contextualisation historique et juridique de l'assurance vie : histoire d'un malentendu.
- Analyse de la performance à partir des états comptables : les limites.
- Piste d'audit entre résultat économique et résultat comptable : la légitimité du contrôle de gestion.

Cas pratiques : Exemples de comptes sociaux.

2. RESSOURCE LIÉE À L'ÉMERGENCE DES CHARGEMENTS

- Genèse d'une provision mathématique d'un contrat d'épargne en Euros.
- Genèse d'une provision mathématique d'un contrat en unités de compte (UC).
- Du système de gestion à la comptabilisation.
- Résultat technique équivalent au montant des chargements.
- Les chargements : les différentes natures de chargement et la mise en œuvre d'une analyse en phase avec les conditions générales.

Cas pratiques : « Déroulé de provisions mathématiques » - Comptabilisation des opérations techniques - Émergence des chargements.

3. RESSOURCE LIÉE À LA MARGE FINANCIÈRE

Allocation du Résultat Net des Placements.
Pilotage des produits financiers affectés au résultat technique Vie :

- Affectation directe de la Participation aux Bénéfices (PB) aux Provisions Mathématiques (PM).
- Dotation à la Provision pour Participation aux Bénéfices.
- Réalisation d'une marge financière.

Cas pratiques : « Déroulé de provisions mathématiques » (suite) - Calcul d'une PM sur le fonds en Euros : prise en compte de la charge de PB - Différence entre produits financiers alloués et charge de participation aux bénéfices.

4. FRAIS DE GESTION

- Charges par nature & charges par destination.
- Approche pragmatique : coût d'acquisition et coût de gestion.

5. LES MARGES

Une maille d'analyse pertinente :

- Pour vérifier les éléments contractualisés : taux retenus dans les conditions générales et dans les conventions de partenariat.
- Pour permettre la prise de décision et le pilotage.

Préparer la production de marge nette d'acquisition et de marge nette de gestion, sur la maille d'analyse retenue.
Contrôles pratiqués à partir de la grille d'analyse : taux de chargement brut/taux de commission/ taux de marge nette/taux de revalorisation du fonds Euros.
Les leviers de pilotage.

Cas pratiques : Remise d'une grille d'analyse type - « Déroulé de provisions mathématiques » - Production grille d'analyse : résultat technique/résultat administratif/ marge financière - Mise en œuvre des contrôles : Taux de chargement brut d'acquisition et de gestion/marge financière/Taux de commission - Texte à trous - Domino pédagogique de révision en 2 équipes.

6. MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE

- Grille de passage du résultat comptable au résultat économique au niveau de l'entité.
- Déclinaison des marges d'acquisition, marges de gestion, marge financière suivant une maille d'analyse.
- Contrôles type.

Cas pratiques : Production du tableau de passage du résultat comptable au résultat économique - Mise en œuvre de l'analyse de marge - Production des contrôles - Domino pédagogique.

7. LES PRINCIPAUX RATIOS D'ACTIVITÉ

- Les ratios : conditions d'utilisation et points de vigilance.
- Ratios d'activité Épargne.
- Ratios d'activité des produits avec risque technique.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 530

Solvabilité II (Solvency II) : l'essentiel

TOP 40

RISK MANAGEMENT, RÉGLEMENTATION SOLVENCY

DURÉE	PRIX HT	DATES	
1 jour	984 € Repas inclus	01/04/27 01/10/27	ASSURANCE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs poursuivis par Solvabilité II.
- Identifier les problématiques associées à la mise en place de la Directive européenne Solvabilité II.
- Analyser les principales évolutions méthodologiques liées à Solvabilité II.

PARTICIPANTS

- Responsables et collaborateurs des directions comptables ou financières.
- Consolideurs. Responsables du reporting comptable et prudentiel.
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- QCU, synthèses, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- Synthèses.

PROGRAMME

1. INTRODUCTION

- La genèse et les objectifs de Solvabilité II : pourquoi un cadre harmonisé européen ?
- L'architecture de la nouvelle norme : les 3 piliers.
- Les enjeux de Solvabilité II pour les sociétés d'assurance.
- Les effets de la transposition de la directive dans le droit français.
- Solvabilité II révisée : principaux impacts sur les assureurs.

Cas pratiques : Audit du bilan économique : principaux points d'audit.

2. PILIER 1 DE SOLVABILITÉ II ET EXIGENCES QUANTITATIVES

Comprendre le calcul des provisions techniques :

- Identification des garanties incluses dans le périmètre.
- Calcul des provisions techniques selon la méthode du best estimate.
- Définition de la marge de risque.

Évaluer le besoin en fonds propres de l'assureur (MCR et SCR) :

- Présentation de la formule standard.
- Calibrage des différents risques de la formule standard.
- Le recours aux modèles internes.

Cas pratiques : Règles de prise en compte des primes futures - Exigences de fonds propres liés aux placements.

3. PILIER 2 DE SOLVABILITÉ II ET EXIGENCES RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES ET À LA GOUVERNANCE

- La définition du profil de risque spécifique de l'entité d'assurance.
- La mise en œuvre de l'approche Entreprise Risk Management et le dispositif d'atténuation des risques.
- Le schéma général de gouvernance défini par Solvabilité II.
- Les responsabilités des dirigeants effectifs et des responsables de fonctions clés.
- L'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA).

Cas pratiques : Établir la cartographie des risques d'un assureur - Organisation de la gouvernance.

4. PILIER 3 DE SOLVABILITÉ II ET EXIGENCES RELATIVES AU REPORTING PRUDENTIEL

- La cartographie des différents reportings quantitatifs (états QRT, rapport BCE, état sur la stabilité financière, états nationaux spécifiques).
- Les rapports narratifs à destination du régulateur (RSR) et du public (SFCR).
- Les règles de valorisation des éléments du bilan économique Solvabilité II.
- La composition des fonds propres sous Solvabilité II et les règles de couverture, l'exigence de capital minimum et de capital cible.
- L'obligation de réconciliation entre le référentiel local et Solvabilité II : comptes sociaux et comptes consolidés.

Cas pratiques : Écarts de valorisation des postes du bilan économique - Couverture de la marge de solvabilité : règles de classement des fonds propres.

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Également disponible en : Coaching Intra

RÉF. 580

Actuariat pour les non-actuaires

TOP 40

ACTUARIAT

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	2 026 € Repas inclus	10/05/27 04/11/27	ASSURANCE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Connaître la nomenclature des provisions techniques en normes françaises.
- S'approprier les principes de calcul des provisions techniques en assurance vie et en assurance non-vie.
- Maîtriser le traitement comptable des provisions techniques d'assurance.

PARTICIPANTS

- Collaborateurs des services comptables des organismes d'assurance de prévoyance.
- Collaborateurs des directions comptables, directions contrôle de gestion et directions financières.
- Commissaires aux Comptes, experts-comptables et leurs collaborateurs.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques, d'exercices sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Synthèses.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES GRANDS PRINCIPES DE L'ASSURANCE

- Les grands principes de l'assurance.
- Le cadre réglementaire de l'assurance.
- Le cycle économique du contrat d'assurance et ses répercussions sur les comptes de l'assureur.

Cas pratiques : Cinématique des flux impactant le contrat d'assurance.

2. LA NOMENCLATURE DES PROVISIONS TECHNIQUES

- Les principes réglementaires d'évaluation des provisions techniques.
- Les provisions techniques d'assurance non-vie.
- Les provisions techniques d'assurance vie.
- Les autres provisions techniques.
- La réserve de capitalisation.

Cas pratiques : Calcul et comptabilisation d'une provision pour risque d'exigibilité - Calcul et comptabilisation de la réserve de capitalisation.

3. CALCUL DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON-VIE

- La provision pour primes non acquises et les frais d'acquisition reportés.
- La provision pour sinistres à payer.
- Les triangles de liquidation et les provisions pour sinistres tardifs.
- La provision pour risques en cours.
- La provision pour risques croissants.
- Les provisions mathématiques de rentes.
- La provision d'égalisation.
- La provision pour sinistres non encore manifestés.

Cas pratiques : Calcul et comptabilisation de la provision pour primes non acquises - Évaluation et comptabilisation des provisions pour sinistres à payer - Réalisation d'un triangle de liquidation et détermination de la charge de sinistres ultime - Calcul et comptabilisation d'une provision pour risques en cours - Calcul et comptabilisation d'une provision mathématique de rente - Calcul et comptabilisation d'une provision d'égalisation.

4. CALCUL DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

Les provisions d'assurance vie :

- Provisions d'assurance vie des contrats en euros et en unités de compte.
- Provision pour participation aux bénéfices.
- Provisions pour sinistres à payer.

Calcul de la provision mathématique des contrats à capital différé.

Cas pratiques : Calcul et comptabilisation de la provision mathématique d'un contrat à capital différé - Calcul et comptabilisation de la provision mathématique d'un contrat d'épargne en Euros - Calcul et comptabilisation de la provision mathématique d'un contrat d'épargne en unités de compte.

- La provision mathématique des rentes de survie.
- La provision mathématique des contrats temporaires décès.

Cas pratiques : Calcul et comptabilisation de la provision mathématique d'un contrat avec sortie en rente - Calcul et comptabilisation de la provision mathématique d'un contrat assurance temporaire décès.

- La provision globale de gestion.
- La provision pour aléas financiers.
- Les frais d'acquisition reportés.
- Le test de récurrence des provisions mathématiques.

Cas pratiques : Calcul et comptabilisation de la provision pour aléas financiers - Test de récurrence des provisions mathématiques.

5. INTRODUCTION À SOLVABILITÉ II ET IFRS 17

- Les principes de calcul des provisions techniques à leur juste valeur.
- La notion de « meilleure estimation » (best estimate).
- L'ajustement pour risque non financier (IFRS 17) et la marge (Solvabilité II) pour risque.
- IFRS 17 – Solvabilité II : convergences et divergences.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 900

Initiation à l'analyse des comptes de l'entreprise

TOP 40

ANALYSE FINANCIÈRE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	27/04/27 11/10/27	FINANCE D'ENTREPRISE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Comprendre la situation financière d'une entreprise et son évolution prévisible.
- Être capable de se faire rapidement une opinion d'ensemble de la qualité d'un dossier.
- Comprendre la dynamique des flux financiers liés à l'exploitation de l'entreprise et les conventions comptables de base.
- Intégrer la logique générale de l'élaboration d'un bilan et d'un compte de résultat afin d'analyser le business et la situation de l'entreprise.
- Maîtriser les opérations conduisant à la formation du résultat pour analyser les différentes composantes et apprécier la situation financière de l'entreprise.
- Interpréter les principaux ratios d'analyse et découvrir la méthode de diagnostic financier.

PARTICIPANTS

- Chargés de clientèle bancaire Entreprises.
- Commerciaux de comptes professionnels.
- Assistants et attachés commerciaux.
- Juristes désirant se doter de bases financières.
- Back-office crédits.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques sous Excel.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LES DIFFÉRENTES FAÇONS D'EXERCER UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Revue des différents statuts :
- Entreprise individuelle.
- SARL.
- SAS.

2. LA TRADUCTION COMPTABLE DES OPÉRATIONS

Étude des flux de l'entreprise :
- Le capital.
- Les charges.
- Les produits.
- Les investissements.
- Les opérations d'inventaire.

Mise en application :
- Interrogation tour à tour des participants.

Cas pratiques : Illustration avec la création d'une entreprise : impacts financiers sur les ressources et emplois d'opérations d'une entreprise - Exercice individuel à partir d'une liste d'événements : indiquer les postes mouvementés, débriefing et explications.

3. LA COMPRÉHENSION DES COMPTES : ÉTUDE DU BILAN OU DE L'ASPECT STRUCTUREL DE L'ENTREPRISE

Étude du bilan ou de l'aspect structurel de l'entreprise.
Explication du fonctionnement du bilan :
- De l'actif : immobilisation, actifs circulants, trésorerie.
- Du passif : capitaux propres, dettes.
- Zoom sur des points d'attention : capitaux propres négatifs, provisionnement, endettement, etc.

Présentation de certains ratios, dont dettes/capitaux propres.
Étude du bilan ou de l'aspect structurel de l'entreprise avec explication du fonctionnement du bilan fonctionnel :
- Du besoin en fonds de roulement : les enjeux du court terme.
- Du fonds de roulement : les enjeux du financement long terme.
- De la trésorerie.

Présentation de certains ratios :
- Durée de rotation des stocks.
- Délais de paiement clients/fournisseurs.

Cas pratiques : Illustration avec une liasse fiscale - Construction de bilans et de comptes de résultat d'ouverture et de clôture, puis analyse - Analyse de bilan - Kahoot - Analyse de la structure de plusieurs bilans, débriefing collectif et échanges.

4. L'ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat :
- Les différents types de charges et de produits.
- Les composantes du résultat : exploitation, financier et exceptionnel.

Présentation de certains ratios :
- Frais financiers.
- Marges.

Éléments de fiscalité :
- TVA.
- IS (impôt société).

Mise en application.

Cas pratiques : Analyse du compte de résultat, construction de bilans et de comptes de résultat de clôture et formulation d'avis sur le cas - Correction et débriefing collectif.

5. LA MÉTHODE DU DIAGNOSTIC FINANCIER

Présentation des soldes intermédiaires de gestion.
- Enjeux dans l'analyse.
- Décomposition des SIG simplement.
- Calcul et compréhension d'indicateurs EBE, EBITDA et CAF.

Les ratios d'analyse : le retraitement de l'information financière en vue d'analyser ces données.
La valorisation d'entreprise à travers la cotation Banque de France.
Présentation de différents dossiers et recherche par les participants des éléments significatifs pour se prononcer sur la qualité du dossier.

Cas pratiques : Analyse de SIG, calcul d'EBE - Analyse de deux dossiers réels et formulation d'avis - Échanges de vues avec les participants et questions/réponses - Analyse et restitution orale par l'animateur.

6. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Plus d'infos : 01 40 85 70 25 | contact@afges.com | www.afges.com

RÉF. 905

TOP 40

Capital investissement : les fondamentaux pour comprendre, analyser et valoriser

ANALYSE FINANCIÈRE

DURÉE	PRIX HT	DATES	
2 jours	1 897 € Repas inclus	18/05/27 15/11/27	FINANCE D'ENTREPRISE

Voir la formation sur notre site

Ouverture garantie 2 participants

RETOUR AU SOMMAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIFS

- Expliquer les méthodes de valorisation d'entreprise (multiples, actualisation des cash flows, taux de rendement interne, valeur actuelle) et comment évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement et ses risques.
- Analyser les mécanismes des outils d'investissement en complément de l'equity investment : obligations convertibles, etc.
- Savoir mettre en place un financement : étapes d'une négociation — de l'origination au closing — et le contenu de la documentation associée (lettre d'intention).
- Revoir le contenu des documentations encadrant les opérations de financement en capital investissement : pacte d'actionnaires, protocole d'accord et garantie d'actif/passif.

PARTICIPANTS

- Gestionnaires d'actifs Banques, Assurances, sociétés d'investissement et de portefeuille.
- Conseillers d'investissement financiers (CIF), family offices.
- Gestionnaires de fonds d'investissement venture capital et capital investissement.
- Structureurs de dettes.
- Collaborateurs de sociétés de capital investissement.

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documentation PowerPoint.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, vrai/faux, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Également disponible en : Coaching Intra

PROGRAMME

1. LE CAPITAL INVESTISSEMENT ET CYCLES DE VIE DE L'ENTREPRISE

Le cycle de vie du private equity :
- Buy.
- Grow.
- Sale.

Les différents intervenants et leur rôle :
- Sponsor.
- Le Général Partner, les fonds et ses relations avec le management des cibles et avec les investisseurs. L'équation 2/20.
- Les investisseurs.

Le cycle de vie d'un fonds de private equity :
- Levée de fonds.
- Période d'investissement.
- Période de détention.
- Exit.
- Le cycle des cash flows.

2. LA VALORISATION DES ENTREPRISES : CLÉ DE VOÛTE DE LA PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE

Rappel sur les éléments de valorisation des actifs financiers : valorisation des flux, TRI (Taux de Rendement Interne), VAN. Le problème de la volatilité des cash flows et les solutions.
Les méthodes de valorisation et d'évaluation d'une entreprise :
- La méthode patrimoniale.
- La méthode des discounted cash-flows.
- La méthode des multiples ou comparables.
- Les autres méthodes : la méthode venture capital, etc.
- L'évaluation des éléments non financiers.

Cas pratiques : Élaboration d'un business plan et valorisation de l'entreprise avec la méthode DCF - Cas Venture Capital Method : Quelle est la valeur pre-money de la start-up ?

3. LES CRITÈRES D'INVESTISSEMENT ET LEUR UTILISATION

Les critères d'investissement :
- L'effet de levier : concept.
- La VAN (Valeur Actualisée Nette).
- Le TRI : concept.
- Le Time Weighted Return.
- Les autres ratios : Le TCD (Taux de couverture de la dette), LLCR ou TDCR ou Taux de Couverture sur la Durée d'Emprunt, TDCM, etc.

Cas pratiques : Exercice de calcul du TRI - Construction de tables de capitalisation et valorisation selon différentes considérations.

4. L'ANALYSE DE PROJET : LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Établissement d'un tableau de financement :
- État prévisionnel des pertes et profits (P and L), des free cash flows.
- État prévisionnel avec des hypothèses de répartition capital/dettes du tableau de financement.
- État prévisionnel du bilan économique.

Utilisation des ratios TRI entreprise versus TRI actionnaire, VAN entreprise versus VAN actionnaire.
Partie traitée sur un exemple concret et réel pour chacune des phases.

Cas pratiques : Plan de financement - Calcul de l'effet de levier - Bilan économique - Estimation du TRI et VAN pour l'entreprise - Estimation du TRI et VAN pour l'investisseur.

5. MÉCANISMES DE FINANCEMENTS DE PROJET ET RÉPARTITION DE PLUS-VALUE

Principe du financement structuré :
- Le tranching et la subordination (dette senior, dette junior et mezzanine, equity).

Types de dettes et mécanismes associant l'intéressement au capital :
- Les Obligations Convertibles.
- Les bons de souscriptions d'actions.
- Les BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise) et les equity kickers.
- Les actions de préférence.

Montage LBO.

Cas pratiques : Table de capitalisation avec actions, BSPCE et obligations convertibles - LBO.

6. LES ÉTAPES D'UN INVESTISSEMENT

Étapes complètes pour un projet important :
- Préanalyse des projets reçus.
- Mémorandum d'information.
- Comité d'investissement.
- Lettre d'intention.
- Due diligence.
- Structuration financière et identification des sources de financement.
- Pacte d'actionnaire.
- Protocole d'accord et garantie d'actif/passif.

7. SUIVI ET EXIT DU PROCESSUS

Le choix d'un fond de private equity :
- Éléments de choix d'un fonds.
- Suivi des performances d'un fonds.
- Les Special Purpose Acquisition Company (SPAC).

Durée d'un investissement en private equity.
Les quatre étapes de l'exit :
- Le retour du capital.
- Le hurdle rate.
- Le GP Catch up.
- Le split.

Le waterfall ou la distribution du cash :
- La répartition des profits entre General Partner et investisseurs.
- Le modèle européen.
- Le modèle américain.

L'exit pour le fonds :
- Vente des titres à un autre fonds d'investissement.
- Vente à un Corporate.
- Introduction en bourse.

Recherche de solutions en cas de non-performance de l'actif :
- Cession de l'actif.
- Restructuration de la dette.
- Mesures managériales...

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

- Synthèse thématique.
- Questions/réponses.
- Évaluation à chaud de la formation.

Montaigne Advisory by Afges

CONSEIL SPÉCIALISÉ EN CONFORMITÉ ET CONTRÔLE INTERNE



CONTACT

Nabila KERBAB
Présidente
Montaigne Advisory

✆ : +33 6 52 82 37 43
@ : nabila.kerbab@montaigne-advisory.com

Partenaire de l'AFGES, Montaigne Advisory by Afges est un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la conformité et le contrôle interne pour les secteurs de la banque, de l'assurance et la finance.

Ce cabinet accompagne ses clients sur les thématiques suivantes : exigences prudentielles, comptabilité, risk management, compliance, contrôle & audit, reportings financiers/RSE.

Montaigne Advisory by Afges s'appuie sur une équipe de consultants spécialisés, disposant d'une expertise opérationnelle et réglementaire reconnue, ainsi que sur l'écosystème AFGES.

NOS MISSIONS

Détection : audit et diagnostic

- Missions d'évaluation des dispositifs de gestion des risques dans le cadre du contrôle prudentiel ou permanent (analyse des risques, plan de contrôle, restitution, rédaction du RACI…).
- Missions d'optimisation du dispositif de gestion des risques : analyse des zones à risque, recommandations d'actions correctives et bonnes pratiques.
- Missions d'évaluation des dispositifs LCB-FT : corpus procédural, cartographie des risques, classification des clients, dispositif de vigilance, traitement des alertes, dispositif déclaratif, remédiation KYC, gouvernance et contrôle permanent.

Accompagnement : conseil opérationnel

- Mise en œuvre, refonte ou mise à jour de dispositifs de conformité : organisation, outils d'analyse, rédaction de procédures et code de conduite, gouvernance, contrôle interne, formation et conduite du changement entre autres.
- Assistance au contrôle du régulateur : pré-diagnostic avant contrôle, suivi des échanges contradictoires avec l'équipe d'inspection, réponses au constat de l'autorité, construction d'un plan de remédiation, mise en œuvre du plan de remédiation.
- Assistance opérationnelle en délégation : mise à disposition de moyens humains spécialisés dans la conformité et le contrôle.
- Accompagnement à la mise en conformité des dispositifs LCB-FT : rédaction ou mise à jour des procédures, revue des matrices de classification des risques, revue des scénarios AML, revue des plans de contrôle et plans de remédiation.

Agrément ACPR/AMF et passeport européen

- Gestion des demandes d'agrément auprès des régulateurs : de la mise en place de l'organisation (finance et business plan, politique de contrôle interne, dispositifs LCB-FT, systèmes d'information…) jusqu'à l'obtention de l'agrément en passant par la construction du dossier et la gestion des échanges avec l'autorité de tutelle.
- Accompagnement des acteurs étrangers, agréés par leur autorité locale, qui souhaitent exercer en France pour obtenir un « passeport européen ».
- Accompagnement des établissements agréés dans un autre État membre de l'Union européenne souhaitant exercer en France dans le cadre du passeport européen : analyse du cadre d'intervention applicable, appui à la formalisation des démarches, identification des exigences réglementaires locales à anticiper, gestion des échanges avec le régulateur français.

Nos valeurs

- Expertise
- Pragmatisme, Réalisme
- Implication, Exigence
- Adaptabilité, Flexibilité
- Bienveillance, Empathie
- Transparence, Impartialité
- Confiance, Loyauté
- Confidentialité

Une gouvernance portée par une équipe dirigeante spécialisée

La présidence de Montaigne Advisory by Afges est appuyée par une direction opérationnelle structurée autour des expertises conformité, contrôle interne, risques et réglementation bancaire et financière.

Cette organisation permet au cabinet de mobiliser une approche à la fois stratégique, réglementaire et opérationnelle, adaptée aux enjeux des établissements financiers et aux attentes des autorités de supervision.